

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

ENQUÊTE AUTEURS 2025

INFOGRAPHIE STATISTIQUE

**Une profession
de plus en plus fragile**



ENQUÊTE AUTEURS 2025

INFOGRAPHIE STATISTIQUE

Enquête sur la situation des auteurs de bande dessinée réalisée par :
Benoît Peeters, Denis Bajram et Valérie Mangin
pour les États Généraux de la Bande Dessinée
et par :
Sylvain Aquatias,
maître de conférences en sociologie à l'Université de Limoges.

Avec le soutien de :



Merci aux organisations d'auteurs qui ont diffusé
le questionnaire de l'enquête auprès de leurs adhérents.
Retrouvez leurs communiqués et leurs actions en ligne :
www.bande-organisee.org www.artistes-auteurs.fr

www.etatsgenerauxbd.org

Version 1.03, mars 2026.



Publié sous licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0

Diffusion libre à condition de nommer l'auteur *Les États Généraux de la Bande Dessinée*,
de n'apporter aucune modification et de n'en faire aucune utilisation commerciale.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.fr>

Une profession de plus en plus fragile



Dix ans après une première enquête sur les auteurs de bande dessinée qui avait fait l'effet d'un électrochoc, il était temps de refaire un état précis de la situation.

Cette nouvelle enquête s'est voulue aussi complète que possible afin d'obtenir un portrait riche et complexe des auteurs et autrices et de savoir ce qui a changé pendant cette décennie. Le questionnaire, ouvert aux francophones, a obtenu **1197 réponses**, soit un échantillon **très représentatif**.

Parmi les nombreux enseignements, on peut souligner **onze faits marquants** :

□ UNE FÉMINISATION GRANDISSANTE

En 2015, les autrices de BD représentaient 27 % du total et les auteurs 72 %. Elles sont aujourd'hui 37 %. Moins réjouissant : elles sont globalement moins payées que leurs collègues masculins.

□ MOINS DE JEUNES QU'IL Y A DIX ANS

C'est une des surprises de l'enquête. S'il y a dix ans les moins de 40 ans représentaient 56 % de l'échantillon, ils ne sont plus que 42 % aujourd'hui. Cette baisse très significative pourrait correspondre à un recul des vocations.

□ UN NIVEAU DE FORMATION TRÈS ÉLEVÉ

Les deux-tiers des répondants ont un niveau d'études supérieur ou égal à la licence, les autrices étant nettement plus diplômées que les auteurs. Les formations spécialisées dominent et l'enseignement privé prend une part de plus en plus importante.

□ UN TRAVAIL ASTREIGNANT

La réalisation d'une bande dessinée n'est pas qu'un acte de création, c'est aussi une pratique minutieuse qui exige beaucoup de temps. Une bonne moitié des auteurs et autrices dépassent largement les 35 heures et travaillent plusieurs week-ends par mois.



Une profession de plus en plus fragile



□ DES AUTEURS QUI PEUVENT MOINS SE CONSACRER À LA BANDE DESSINÉE

Les revenus des auteurs et autrices ne proviennent que pour moitié de la BD. Le complément d'un ou plusieurs autres métiers est inévitable pour la plupart, ce qui ne va pas sans inconvénients pour l'ensemble de la chaîne du livre.

□ DES AUTEURS DE PLUS EN PLUS PAUVRES

Si en termes macro-économiques le secteur de la bande dessinée a progressé depuis dix ans, autrices et auteurs ont continué à voir leurs revenus diminuer. 55 % de ceux qui se considèrent comme professionnels n'atteignent pas le SMIC et 37 % vivent sous le seuil de pauvreté.

□ DES AUTRICES PARTICULIÈREMENT FRAGILISÉES

Les femmes sont encore plus touchées que les hommes par la précarité. Près de la moitié des autrices vivent sous le seuil de pauvreté. La fréquence des atteintes sexistes ou sexuelles aggrave encore le tableau.

□ DES DROITS SOCIAUX MÉCONNUS OU INACCESSIBLES

Auteurs et autrices sont nombreux à mal connaître leurs droits sociaux. Les arrêts maladie comme les congés maternité, paternité ou adoption sont très difficiles à faire valoir.

□ DES RELATIONS CONTRASTÉES AVEC LES ÉDITEURS

Si autrices et auteurs entretiennent plutôt de bonnes relations avec leurs responsables éditoriaux, ils se montrent beaucoup plus critiques à l'égard des maisons d'édition. La promotion des livres est notamment considérée comme insatisfaisante.

□ BEAUCOUP PLUS D'ENGAGEMENT COLLECTIF

Auteurs et autrices sont presque 60 % à adhérer à un ou plusieurs syndicats ou organisations professionnelles. Beaucoup trop d'auteurs se sentent abandonnés par les pouvoirs publics.

□ UN AVENIR TOUJOURS PLUS INCERTAIN

74 % des répondants craignent de voir leur situation se dégrader dans un avenir proche. L'utilisation des IA génératives accroît une inquiétude plus globale sur l'avenir du métier.

Table des matières

Préface	3	PROMOTION	
Table des matières	5	Peu de promotion médiatique au niveau national	28
TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES		Les éditeurs mettent rarement les moyens	29
Peu d'auteurs âgés, peu de jeunes, plus de femmes	8	Des auteurs mécontents de la promotion par leurs éditeurs	30
De plus en plus d'autrices de bande dessinée	9	Des expositions chronophages et peu rémunérées	32
Moins de jeunes qui veulent faire de la bande dessinée ?	10	CONDITIONS DE TRAVAIL	
La BD franco-belge est aussi suisse	11	Des auteurs très polyvalents	34
FORMATION ET DÉBUT DE CARRIÈRE		Des pratiques qui varient selon le genre et l'âge	35
Des auteurs plutôt issus de milieux favorisés	13	Des auteurs qui travaillent même les week-ends	36
Un haut niveau de diplôme	14	Avec ou sans autre emploi, la BD c'est travailler plus	37
Les autrices sont nettement plus diplômées que les auteurs	15	Des auteurs qui travaillent même en vacances	38
Des formations de plus en plus spécialisées	16	D'AMATEUR À PROFESSIONNEL	
Montée en puissance de l'enseignement privé	17	Comment les auteurs se perçoivent-ils ?	40
Des formations majoritairement jugées positives	18	Des perceptions différentes selon l'âge et le genre	41
De forts contrastes géographiques	19	Les auteurs entre illusion et réalité	42
Les débuts : du fanzinat à Internet	20	La moitié des auteurs ne connaissent pas leur code APE	44
PUBLICATIONS		Trop d'auteurs ne savent pas lire un contrat	45
Livres : une question de temps	22	Des auteurs très engagés collectivement	46
Bien d'autres formats que l'album et le roman graphique	23	La gestion collective trop méconnue en début de carrière	47
Des auteurs souvent attachés à un seul format	24	DROITS SOCIAUX	
La presse continue à baisser et le numérique progresse peu	25	L'URSSAF peu appréciée... mais sans regret pour le passé	49
Autrices et auteurs ne sont pas édités de la même manière	26	Le RAAP et L'IRCEC toujours mal aimés des auteurs	50
		Trop d'auteurs ne bénéficient pas d'une mutuelle	51



Table des matières

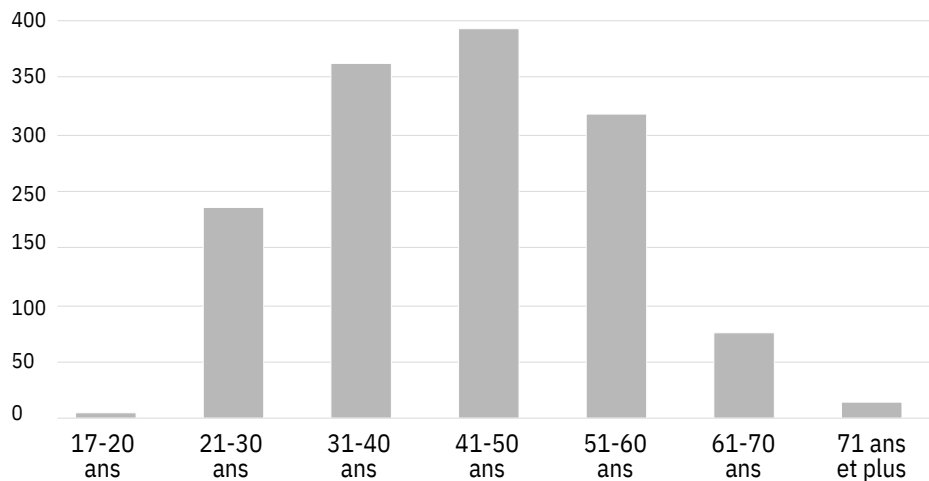
Un bon auteur est un auteur jamais malade	52	Les femmes ont moins publié que les hommes	76
Des congés maternité, paternité ou adoption... congédiés	53	Les femmes ont moins de revenus provenant de la BD	77
La diagonale du nonaccès aux droits sociaux	54	Les femmes ont moins de droits d'auteur et d'avances	78
Des auteurs mal informés sur la formation professionnelle	55	Les femmes ont plus besoin des autres revenus artistiques	79
Des retraités qui continuent à travailler	56	Les femmes gagnent beaucoup moins d'argent	80
Les auteurs connaissent-ils vraiment leurs droits ?	57	Les femmes sont défavorisées à tout âge	81
REVENUS		ENTRE PASSION ET MAL-ÊTRE	
Les auteurs de BD ne vivent pas que de la BD	59	Les auteurs se sentent abandonnés par les pouvoirs publics	83
Des revenus qui ne proviennent qu'à moitié de la BD	60	Des auteurs critiques sur l'action gouvernementale	84
Des sources de revenus très diverses	61	Un rapport très ambigu avec l'édition	85
Des emplois en périphérie de la BD	62	Les débutants ont une mauvaise opinion de l'édition	86
Le recours à la solidarité nationale ou familiale	63	Plus on est édité, plus on apprécie l'édition	87
Entre autonomie et soutien	64	Une profession propice à la dépression et au burn-out	88
Couples de bande dessinée	65	Trop de harcèlement moral	89
De rares droits d'auteurs	66	Trop de violences sexistes ou sexuelles	90
Les taux de droits d'auteurs	67	Combattre les violences sexistes ou sexuelles	91
Des revenus complémentaires peu conséquents	68	QUEL AVENIR ?	
Les auteurs gagnent moins bien leur vie que leurs lecteurs	69	Les auteurs ont peur de l'avenir	93
Plus d'un tiers des professionnels sous le seuil de pauvreté	70	Une dégradation liée à sa propre situation	94
Plus de la moitié des professionnels sous le salaire minimum	71	Les auteurs sont plutôt pessimistes sur leur carrière	95
La situation des auteurs est probablement encore pire	72	L'intelligence artificielle fait peur	96
Des jeunes bien plus pauvres	73	ANNEXES	
LES AUTRICES		Échantillon et méthodologie	98
Les femmes sont moins nombreuses... pour l'instant	75	Notes	99

ENQUÊTE AUTEURS 2025

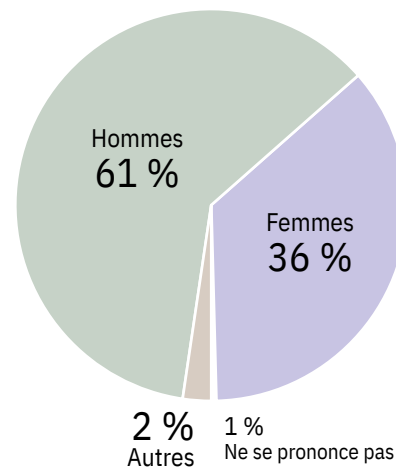
TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Peu d'auteurs âgés, peu de jeunes, plus de femmes



Répartition des auteurs selon l'âge, taux de non-réponse : 0,1 %.



Répartition du genre des auteurs, taux de non-réponse : 0,4 %.

DANS LA FORCE DE L'ÂGE : l'âge moyen des autrices et auteurs est de 43 ans. L'URSSAF donne, elle, un âge moyen de 42 ans¹.

On voit peu d'auteurs de 17 à 20 ans (4 personnes, soit 0,3 %) et peu d'auteurs de 71 ans et plus (14 personnes, soit 1,2 %).

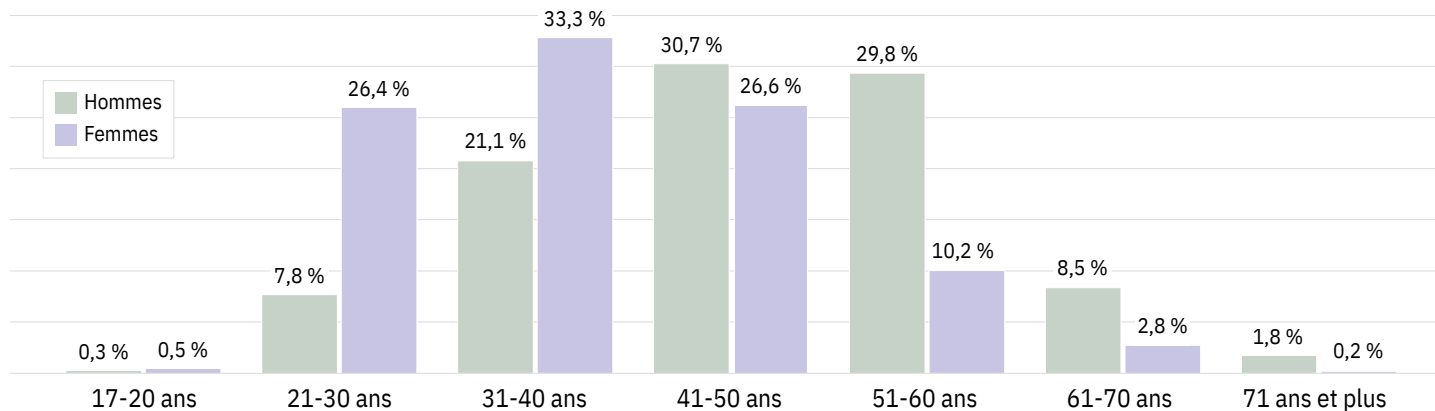
JEUNES FEMMES : l'âge moyen des femmes est de 38 ans avec un maximum à 71 ans et un minimum à 18 ans. L'âge moyen des hommes est de 46 ans avec un maximum à 81 ans et un

minimum à 17 ans. Les hommes sont donc en moyenne plus âgés que les femmes.

AUTRES GENRES : les évolutions sociales nous ont incités à ajouter une catégorie « autres » pour le genre. Cette catégorie est très minoritaire (28 personnes, soit 2,3 %).

L'âge moyen de ces derniers est de 32 ans avec un maximum à 52 ans et un minimum à 21 ans. Les personnes ne voulant pas s'attribuer un genre précis sont donc beaucoup plus jeunes que la moyenne de la population.

De plus en plus d'autrices de bande dessinée



Répartition de l'échantillon selon le genre et l'âge, sous-population des hommes et femmes, autres exclus (n = 1169), taux de non-réponse : 0,5 %.

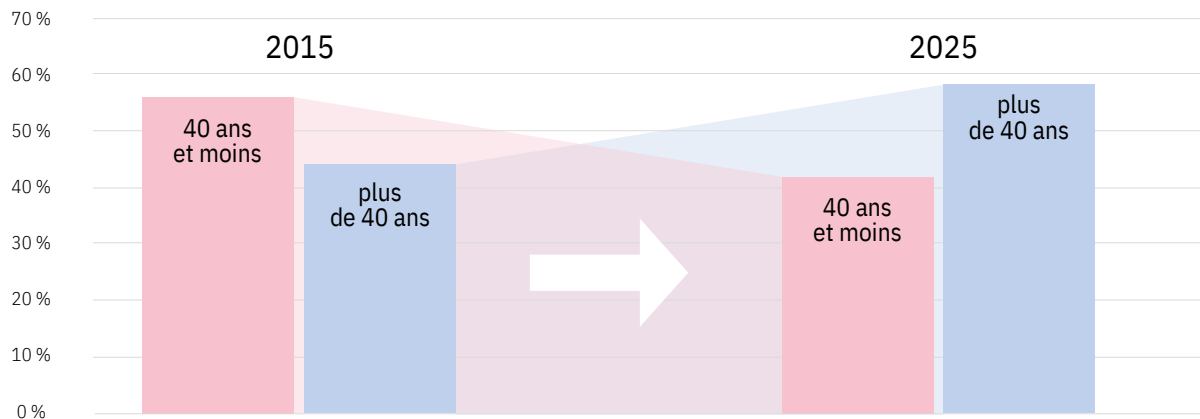
ÉVOLUTION : en 2015, la répartition entre hommes et femmes était de 27 % de femmes pour 72 % d'hommes, 1 % des répondants ne se prononçant pas. En 2025, cette répartition est de 36 % de femmes et de 61 % d'hommes. La proportion entre auteurs et autrices se déplace à l'avantage des femmes qui dépassent le tiers de la population générale.

PLURIACTIVITÉ : les femmes représentent 33 % de la population répertoriée par l'URSSAF. Si les proportions sont proches (36,2 % dans l'enquête EGBD), cela signifie aussi que les femmes ont été un peu plus nombreuses à répondre que les hommes. Cela veut dire aussi que, très probablement, les femmes sont plus pluriactives que les hommes, puisqu'elles sont plus

nombreuses en proportion que dans le recensement de l'URSSAF. Cela correspond aussi aux conclusions de Frédérique Patureau et Jérémy Sinigaglia sur les artistes plasticiens².

FÉMINISATION ET REVENUS : la féminisation d'une profession désigne la croissance du nombre de femmes dans une activité identifiée comme masculine. Une relation est souvent établie entre la féminisation de l'activité concernée et sa dévalorisation sociale³. Les différents travaux se basent sur une baisse des revenus féminins pour montrer cela. Cependant, il existe des différences importantes selon les métiers considérés⁴. On verra plus loin que les autrices sont globalement moins payées que les auteurs.

Moins de jeunes qui veulent faire de la bande dessinée ?



Comparaison des proportions des auteurs de 40 ans et moins et de ceux de plus de 40 ans en 2015 et 2025.

PEU DE JEUNES : la part des auteurs de 21 à 30 ans est très faible : 15,4 % de la population. De même, nous n'avons que quatre auteurs de 20 ans et moins.

Le pic de la population se situe très nettement entre 41 et 50 ans.

L'URSSAF donne une proportion de 45 % d'auteurs de bande dessinée ayant moins de 40 ans. Dans notre échantillon, cette part est de 41,8 %. Les plus jeunes ont donc un peu moins répondu à l'enquête. Néanmoins, la faible différence entre les deux chiffres soutient notre interrogation.

De plus, si les 40 ans et moins représentent 41,8 % du total en

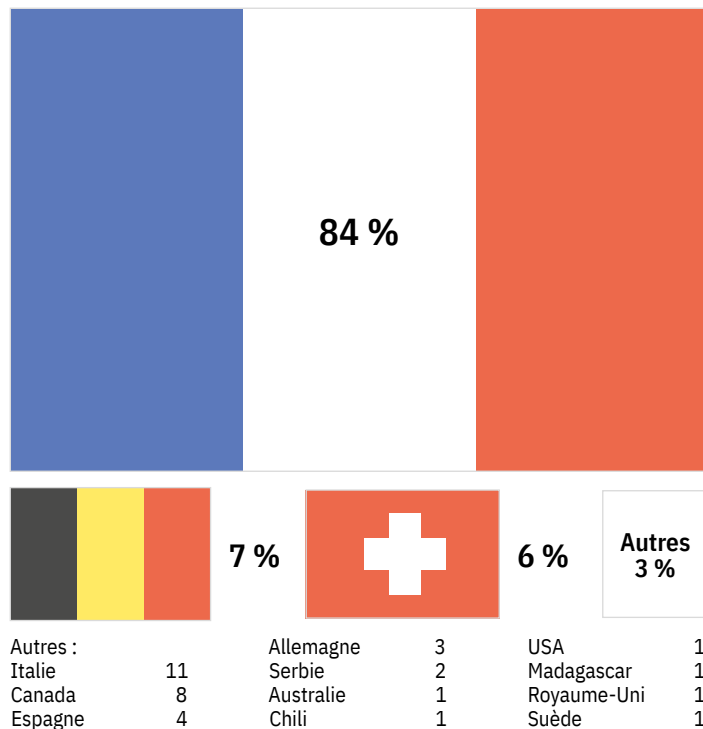
2025, ils représentaient 56 % de l'échantillon de la dernière enquête.

Cela peut montrer une baisse sensible des personnes voulant faire carrière comme auteur de bande dessinée, puisque les moins de 20 ans représentent 0,5 % de l'échantillon et les 21 à 30 ans, 15,4 % contre respectivement 1 % et 22 % en 2015.

CRISE DES VOCATIONS ? On peut s'interroger sur un moindre engouement des jeunes pour la bande dessinée ou sur des changements d'orientation professionnelle en fin d'études. Cela reste cependant à vérifier dans une prochaine enquête.

La BD franco-belge est aussi suisse

□ RÉSIDENCES DES AUTEURS



Répartition des résidences fiscales des auteurs, taux de non-réponse : 0 %.

□ **ÉVOLUTION** : les résidences fiscales des auteurs ne peuvent être comparées à celles de l'enquête de 2015. En effet, en axant l'enquête sur la bande dessinée francophone, nous avons fourni un effort particulier de contact vers les auteurs suisses et belges. En Suisse, alors qu'il n'y en avait qu'un dans l'enquête précédente, on en trouve 77 ici. En Belgique, par contre, en 2015, 112 Belges avaient répondu, alors que nous n'en avons ici que 83.

De fait, les auteurs français, belges et suisses sont très représentés dans l'enquête, là où les ressortissants d'autres pays qui publient en France sont bien moins nombreux.

□ **ÉCHANTILLON** : il y a au moins 233 artistes suisses francophones inscrits à la SCAA (Swiss Comics Artists Association).

De même, il y a au moins 500 artistes belges, puisque l'ABDIL (Fédération professionnelle des auteures de la Bande dessinée et de l'Illustration) belge compte 450 membres et que tous les auteurs n'y sont pas. Nous savons aussi que 246 artistes auteurs francophones ont fait une demande d'attestation de travail des arts (de mars 2024 à juillet 2025), ainsi que 42 auteurs flamands.

Ces chiffres ne permettent cependant pas une évaluation aussi fiable que celle de l'URSSAF.

En imaginant qu'il existe 300 artistes suisses francophones, notre échantillon serait de 25 %, ce qui est conséquent.

En ce qui concerne la Belgique, en admettant qu'il y ait 500 auteurs, notre échantillon ne serait que de 16 %, ce qui est assez représentatif, bien que plus faible que pour la Suisse et la France.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

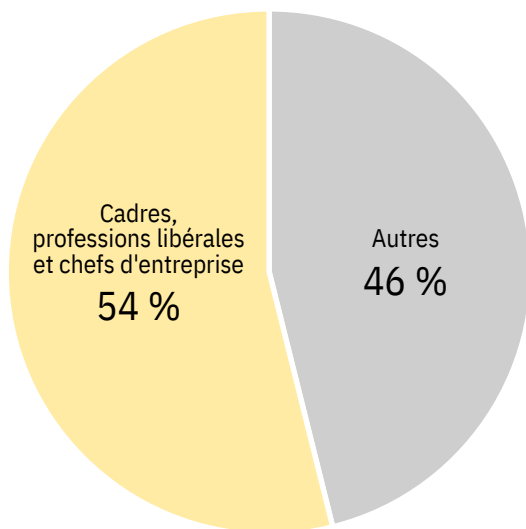
FORMATION ET DÉBUT DE CARRIÈRE

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Des auteurs plutôt issus de milieux favorisés

☐ **CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES** : avec 43,1 % de pères faisant partie des cadres et professions intellectuelles supérieures, on voit que les aspects financiers jouent un rôle important dans le fait d'aller vers une carrière artistique.

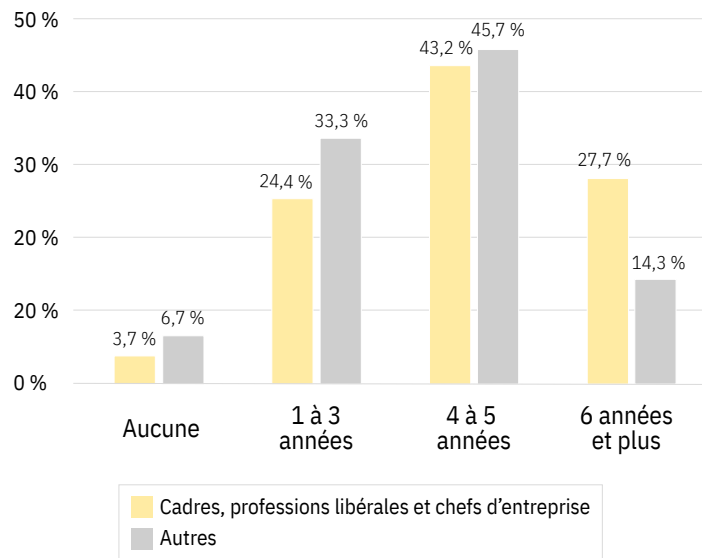
Le fait que les enfants de pères ouvriers soient très peu nombreux (10,9 %) va dans le même sens.



Répartition des pères entre cadres, professions libérales et chefs d'entreprise et autres professions, taux de non-réponse : 4,1 %.

■ **IMPACT SUR LES ÉTUDES** : plus le capital économique familial est important, plus il est probable que les études soient longues, plus il est faible, plus il est probable qu'elles soient courtes.

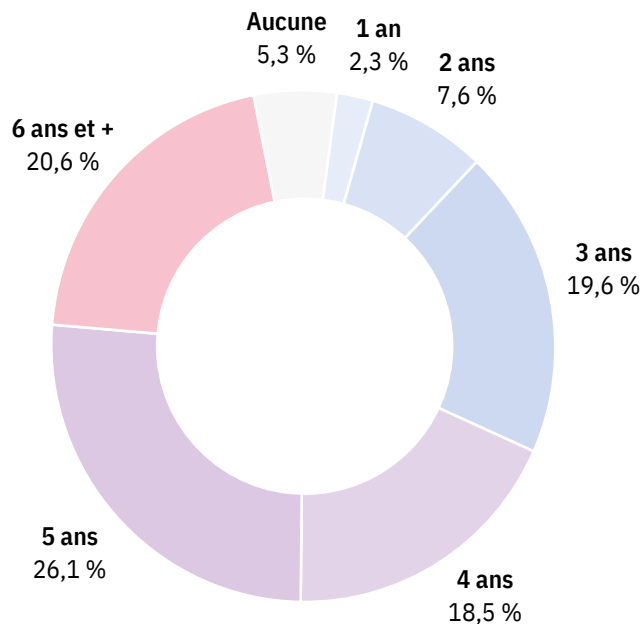
Nombre d'années d'études
selon le capital économique de la famille



Années d'études selon le capital économique de la famille, taux de non-réponse : 7,6 %.

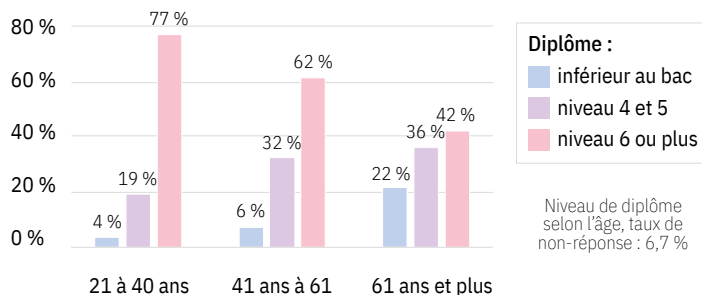
Un haut niveau de diplôme

□ **DE LONGUES ÉTUDES** : la proportion la plus importante d'auteurs a fait de 4 à 5 ans d'études, soit un niveau supérieur à la licence.



Durée des études, taux de non-réponse : 2,6 %.

□ **SELON L'ÂGE** : le niveau de diplôme est directement lié à l'âge. Les diplômes de niveau 6 et plus (licences, BUT, Master, DEA, DESS, etc.) sont associés à la tranche d'âge des 21 à 40 ans.

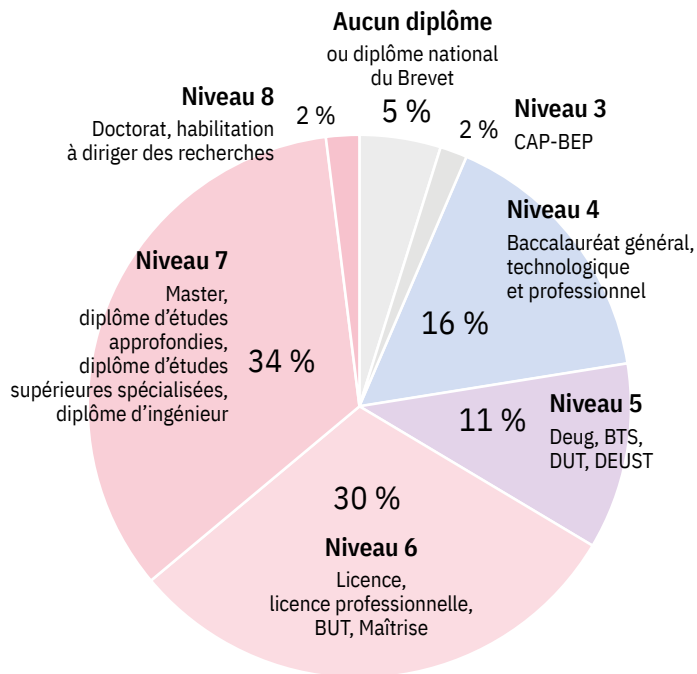


Un clivage se détache nettement entre les auteurs âgés de plus de 41 ans et ceux qui ont entre 21 et 40 ans. Les premiers ont des probabilités importantes de ne pas avoir fait d'études ou d'en avoir fait moins de quatre ans, alors que pour les auteurs âgés de 21 à 40 ans, les probabilités sont importantes d'avoir fait des études plus longues.

Cela est conforme aux données de l'INSEE qui montrent que le niveau de diplôme de la population en âge de travailler augmente au fil des générations : « En 2024, 11 % des 25-34 ans résidant en France sont peu ou pas diplômés (au mieux le brevet des collèges), contre 24 % des 55-64 ans. À l'inverse, les 25-34 ans sont beaucoup plus souvent titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur : 76 % contre 44 % des 55-64 ans⁵. »

Les autrices sont nettement plus diplômées que les auteurs

HAUT NIVEAU : ce sont 66,4 % des auteurs et autrices qui disposent d'un diplôme de niveau 6 ou plus.



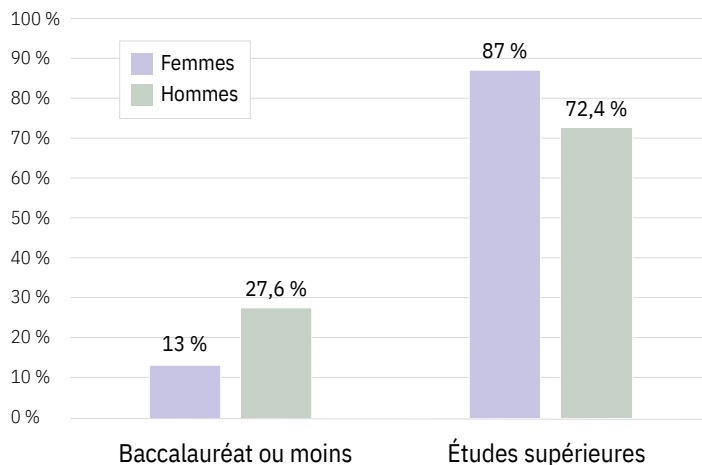
Répartition des niveaux d'études dans l'échantillon, taux de non-réponse : 6,7 %

LES FEMMES SURCLASSENT LES HOMMES

Ce ne sont que 3,2 % des femmes qui n'ont aucun diplôme ou un diplôme inférieur au bac, alors que ce taux monte à 8,5 % des hommes.

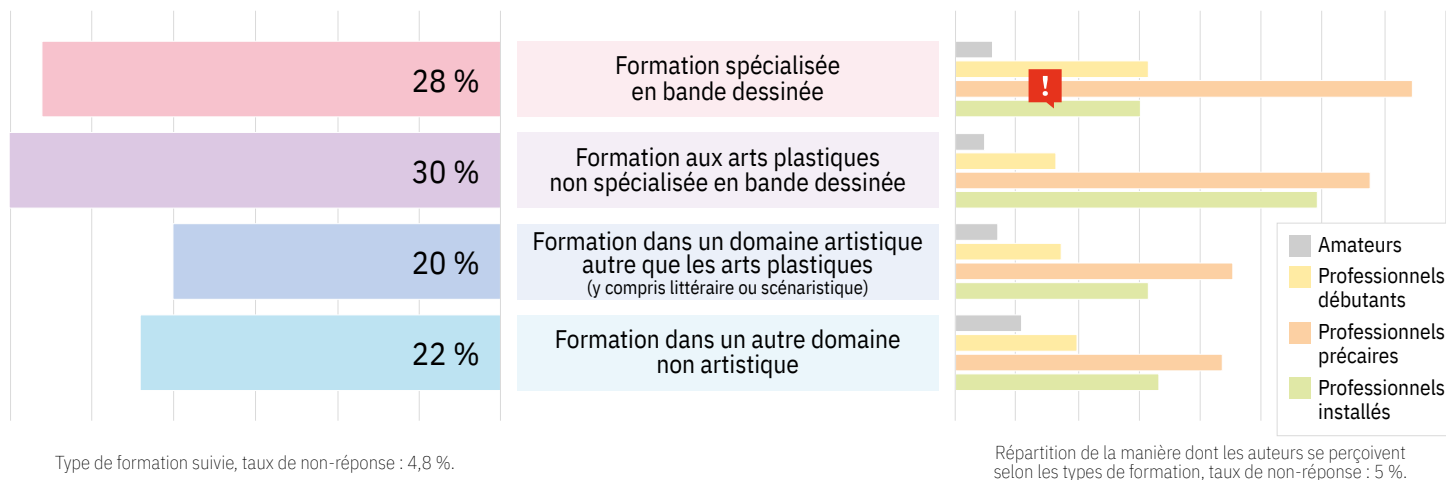
45,9 % des femmes ont un niveau d'études équivalent au master ou plus alors que ce ne sont que 30,2 % des hommes.

Cet écart est lié à la plus forte diplomation des femmes de moins de 40 ans ; il est conforme aux tendances nationales⁶.



Taux de personnes ayant fait des études supérieures selon le genre, sous-population des hommes et femmes, autres exclus (n = 1164), taux de non-réponse : 6,6 %.

Des formations de plus en plus spécialisées



DE PLUS EN PLUS ARTISTIQUE : si on cumule toutes les formations artistiques, le total est de 78,3 %.

Les auteurs ayant suivi une formation dans un domaine non-artistique représentaient 30 % en 2015. Ils ne représentent désormais plus que 21,7 % de l'échantillon.

Les formations aux arts plastiques non spécialisées en bande dessinée sont clairement les plus importantes, suivies par celles spécialisées en bande dessinée.

Les auteurs qui ont fait une formation généraliste aux arts plastiques ont plus de chances de se considérer comme des

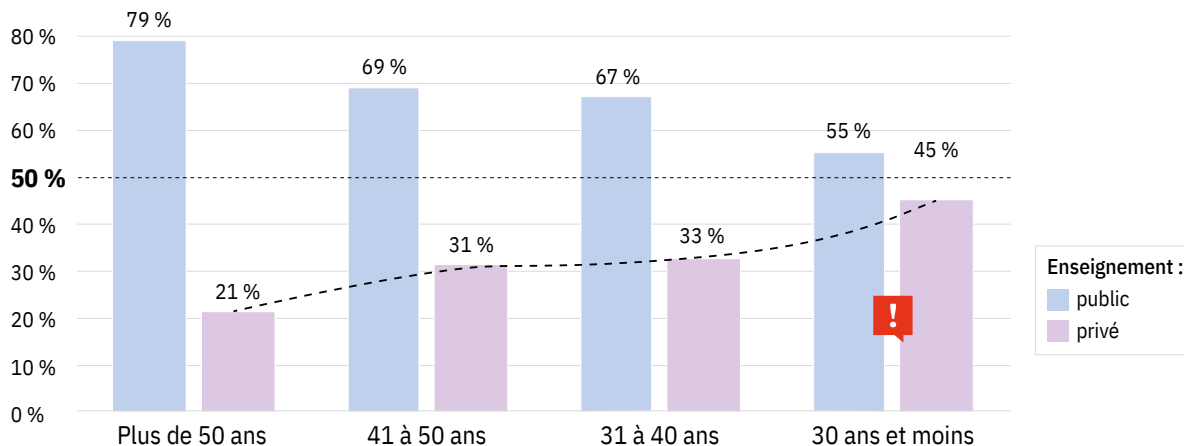
professionnels installés, bien que ceux qui se considèrent comme des professionnels précaires soient plus nombreux.

Ceux qui ont fait une formation spécialisée en bande dessinée se situent majoritairement parmi les professionnels précaires et, en moindre proportion, parmi les débutants.

Par contre, le fait de ne pas avoir fait de formation artistique augmente les probabilités de rester amateur.

UN PROBLÈME AVEC LES FORMATIONS BD ? Parmi les auteurs se définissant comme professionnels installés, on n'en trouve que 13 % venant des formations spécialisées BD.

Montée en puissance de l'enseignement privé



Répartition des auteurs dans l'enseignement supérieur privé ou public selon l'âge, taux de non-réponse : 3,3 %.

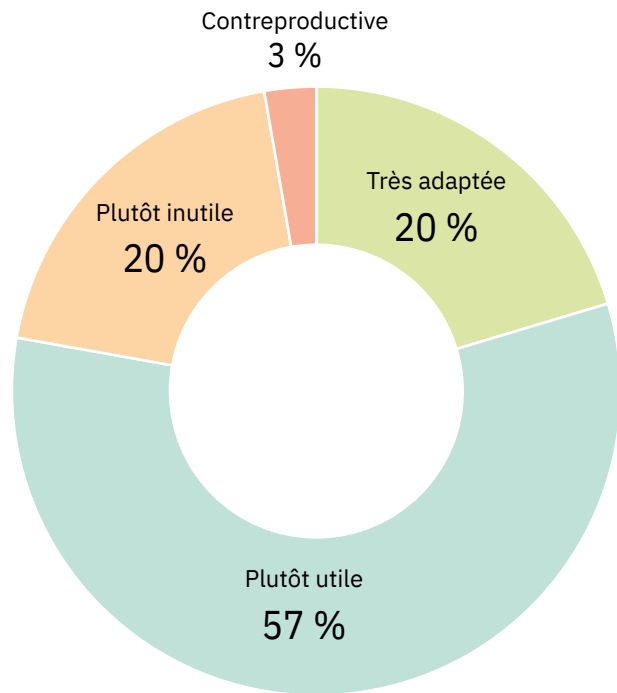
LE PUBLIC DOMINANT MAIS EN BAISSE : les parcours de formation se sont majoritairement faits dans le public (69,1 %). Par contre, on voit que ce qui agit avant tout sur le parcours dans le privé et le public est l'âge, les 30 ans et moins ayant plus de probabilités d'aller dans le privé.

Dans l'enquête de 2015, cette proportion était de 28 % dans le privé et de 70 % dans le public (taux de non-réponse : 2 %). Elle est en 2025 de 29,8 % dans le privé et de 66,9 % dans le public (taux de non-réponse : 3,3 %).

UN PRIVÉ PAS SEULEMENT RÉSERVÉ AUX PLUS AISÉS : ces parcours dans le public ou le privé n'apparaissent pas liés au capital économique des parents, là où, comme il l'a été dit précédemment, la longueur des parcours d'études l'est.

UN MANQUE DE FORMATIONS PUBLIQUES BD ? Pour référence, c'est 27 % des étudiants français qui étaient dans le privé en 2024-25⁷. Le privé est donc surreprésenté dans la formation des auteurs de BD de 30 ans et moins. Cela traduit probablement un manque de formations publiques spécialisées dans la bande dessinée et ses métiers.

Des formations majoritairement jugées positives

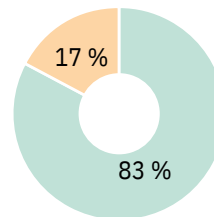


Jugement des auteurs se prononçant sur leurs formations,
sous population des auteurs se prononçant sur la qualité de leur formation (n = 1095),
taux de non-réponse : 2,5 %.

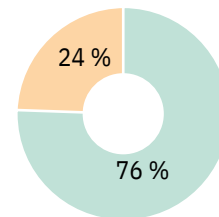
LE PRIVÉ BIEN PLUS APPRÉCIÉ QUE LE PUBLIC : c'est aux écoles publiques que va le plus grand nombre de jugements négatifs

Jugements :

- positifs
- négatifs

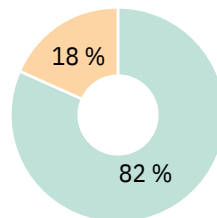


Privé

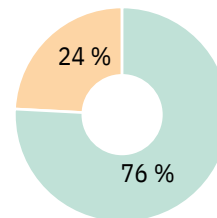


Public

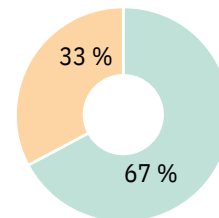
UN JUGEMENT GENRÉ : les hommes ont un jugement plus négatif que les femmes sur leurs formations. Les « autres » sont encore plus sévères que les hommes.



Femmes



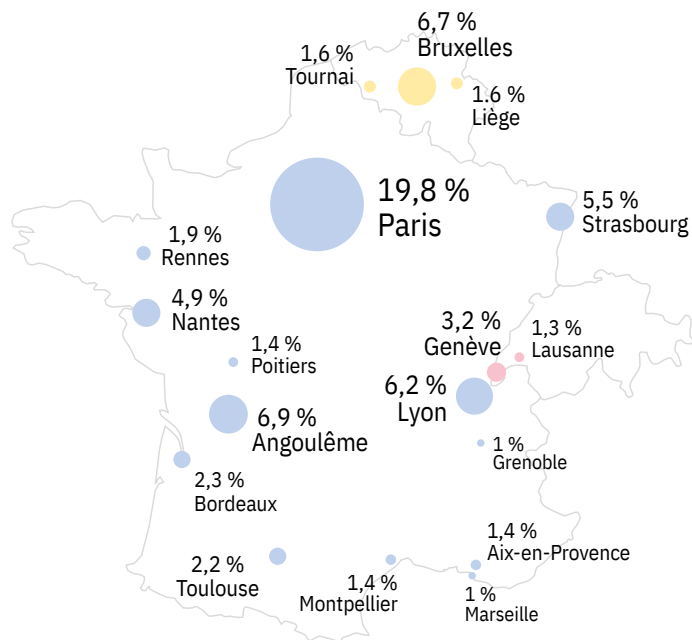
Hommes



Autres

De forts contrastes géographiques

□ **UNE CERTAINE DISPERSION** : d'importants pôles de formation apparaissent : Paris domine largement, puis viennent Angoulême, Bruxelles, Lyon, Strasbourg et Nantes. Mais la dispersion reste très forte puisque 186 villes ont été citées.

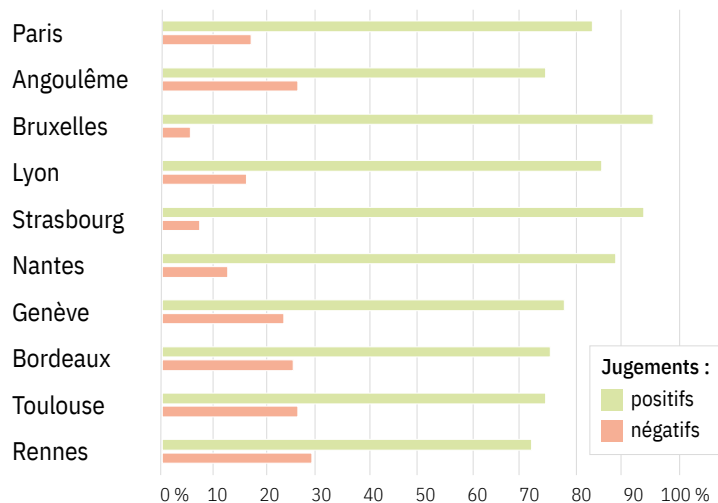


Dix villes les plus citées parmi les lieux de formation.

□ **UN JUGEMENT TRÈS DIFFÉRENT SELON LES VILLES**

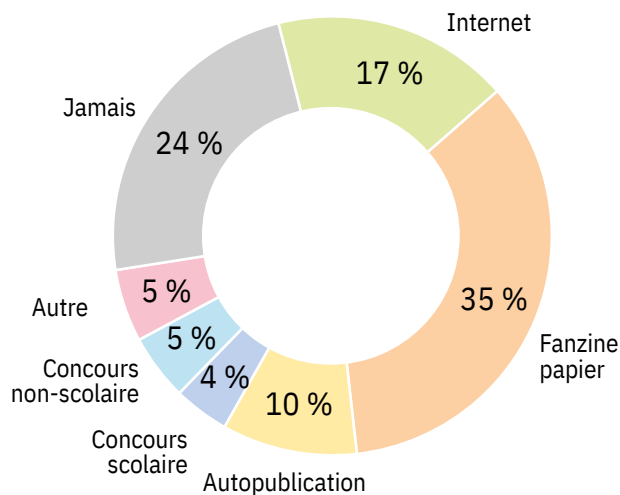
ce sont très clairement les formations de Bruxelles et de Strasbourg qui sont les plus plébiscitées.

Les formations rennaises et angoumoises sont celles qui ont les plus forts taux d'avis négatifs. Ceux-ci sont cependant minoritaires et concernent un peu plus du quart de la population ayant étudié dans ces villes.



Jugements des auteurs sur les formations pour les dix premières villes de formation, sous-population des auteurs se prononçant sur la qualité de leur formation (n = 1095), taux de non-réponse : 0 %

Les débuts : du fanzinat à Internet



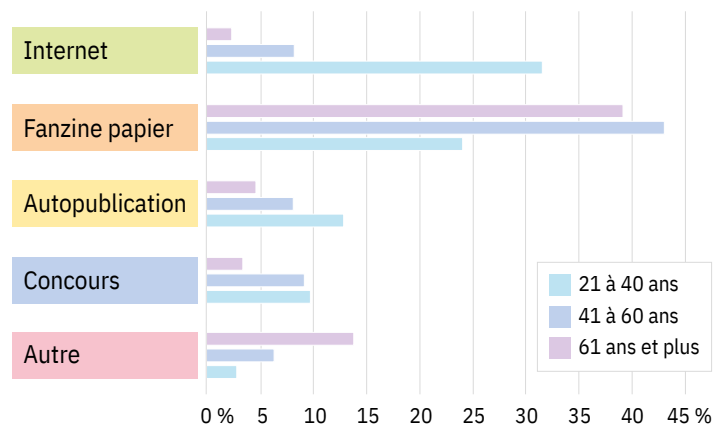
Types de première publication des auteurs, taux de non-réponse : 0,3 %.

ÉVOLUTION : en 2015, c'était 49 % des auteurs débutants qui avaient publié leur première bande dessinée dans un fanzine papier, en 2025, ce ne sont que 34,8 % d'entre eux.

Il est possible qu'un report se soit effectué vers l'autopublication (9,8 % de l'échantillon de 2025), notamment pour les 21-40 ans (12,9 %).

DES DÉBUTS LIÉS À CHAQUE ÉPOQUE : le type de première publication en amateur varie évidemment en fonction de l'âge.

Ainsi, c'est chez les 61 ans et plus qu'on trouve le plus d'auteurs n'ayant jamais publié en amateur (36,8 %) et, évidemment, chez les 21-40 ans qu'on trouve ceux qui ont le plus publié sur Internet.



Types de publication selon l'âge, sous-population des auteurs ayant publié en amateur (n = 913), taux de non-réponse : 0,2 %.

FANZINES ET VILLES DE FORMATION : il est d'autant plus probable d'avoir publié ses premières bandes dessinées dans un fanzine papier que l'on a fait ses études à Bruxelles (c'est le cas de 10 % des auteurs ayant publié en amateur dans un fanzine papier) ou à Angoulême (8,8 %).

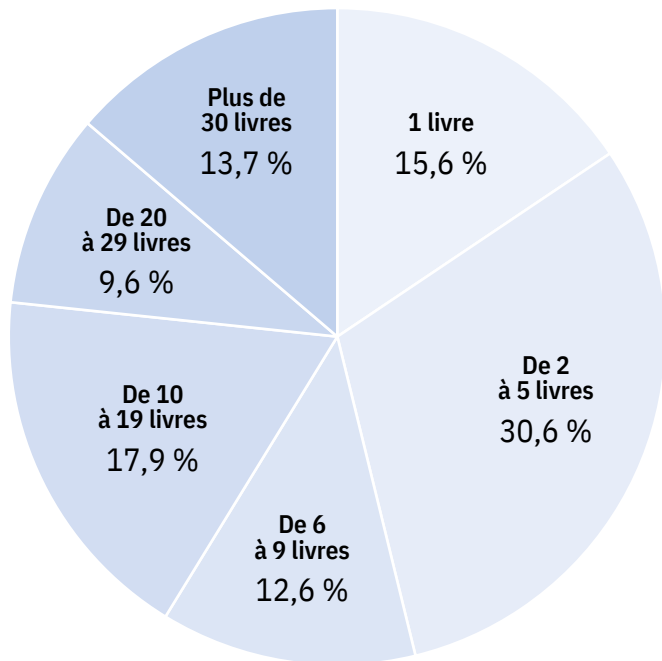
ENQUÊTE AUTEURS 2025

PUBLICATIONS



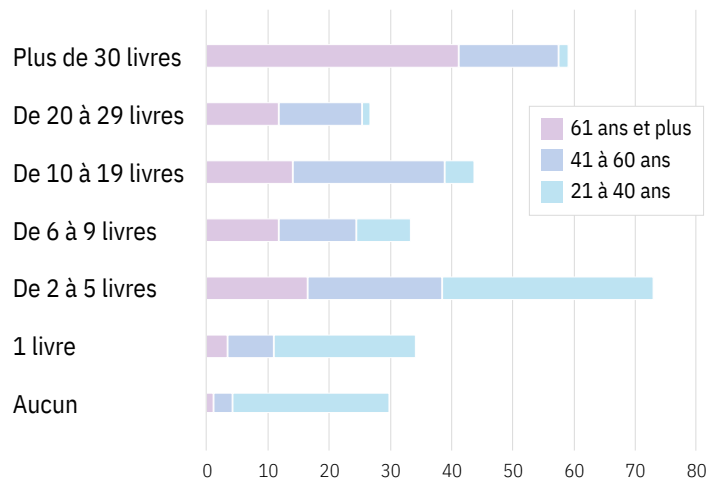
Livres : une question de temps

LIVRES PUBLIÉS PAR AUTEUR



Nombre de livres publiés, sous-population des auteurs ayant publié au moins un livre (n = 1033), taux de non-réponse : 1,5 %.

LE TEMPS DE RÉALISER SES LIVRES : le nombre de publications est lié à la durée de la carrière, donc à l'âge.



Nombre d'ouvrages publiés selon l'âge, taux de non-réponse : 1,5 %.

AUCUN LIVRE ? On pourrait penser qu'un auteur de BD est avant tout quelqu'un qui publie des livres. Or, 146 répondants à l'enquête n'en ont publié aucun (12,4 %). S'ils ont déjà publié, c'est sous d'autres formats, souvent plus courts, voire très courts : strips, pages solo et récits complets pour la presse, pour des revues, des collectifs, des mooks, mais aussi des sites Internet, des blogs, les réseaux sociaux, le format webtoon...

Bien d'autres formats que l'album et le roman graphique

DEUX FORMATS POUR DEUX TIERS DES PUBLICATIONS

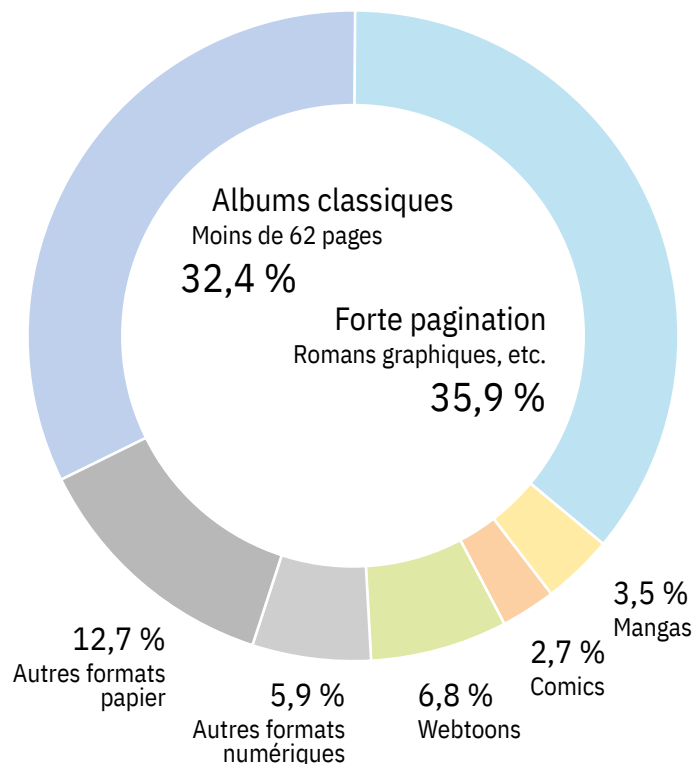
On voit se dégager ici une double tendance :

- d'une part, les ouvrages les plus présents sont les albums classiques et les romans graphiques et autres livres à forte pagination ;
- d'autre part, les romans graphiques dépassent légèrement les albums classiques, ce qui confirme des tendances déjà observées.

L'ASCENSION DES WEBTOONS

On ne peut que souligner ensuite la forte émergence des webtoons au sein de l'échantillon (6,8 %), qui sont bien plus présents que les mangas français, par exemple.

Au départ le terme « webtoons » désignait des bandes dessinées coréennes publiées en ligne, mais le phénomène s'est internationalisé. Aujourd'hui les auteurs peuvent travailler pour des plateformes dans le monde entier, dont celles créées dans les pays francophones.

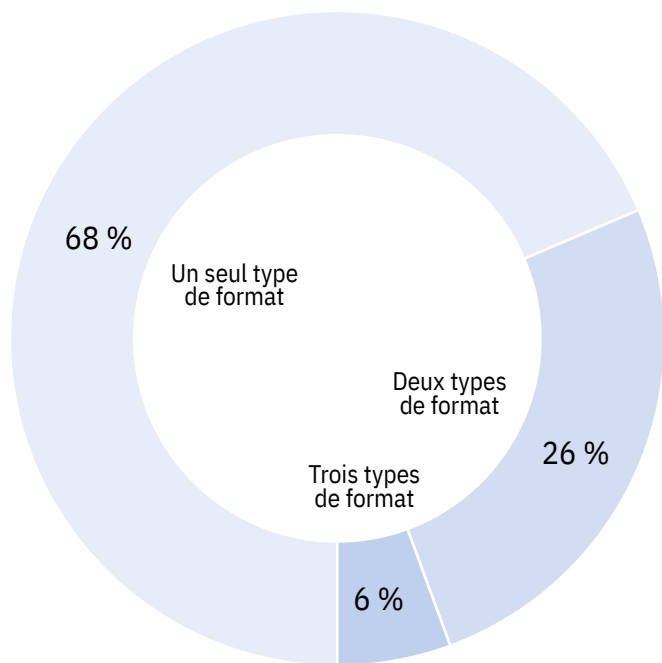


Type de formats de publication, taux de non-réponse : 1,5 %.

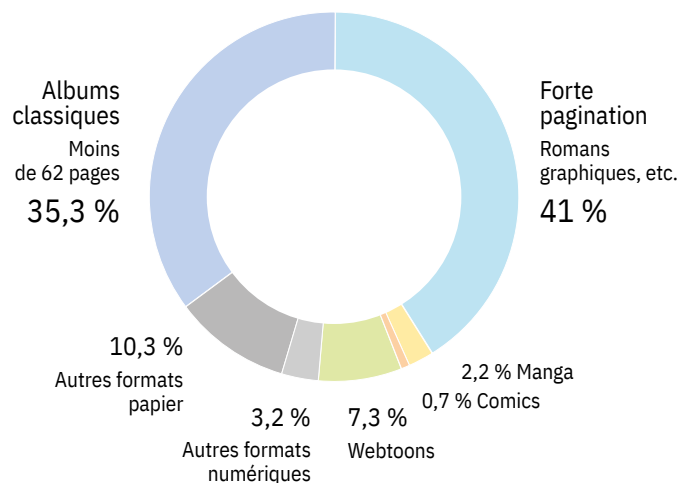
Des auteurs souvent attachés à un seul format

□ **UN SEUL FORMAT DE PUBLICATION** : c'est moins d'un tiers des auteurs qui travaillent sur plusieurs formats (31,4 %).

Ceux qui travaillent dans un seul format produisent avant tout des livres à forte pagination (41 %) ou des albums classiques (35 %).



Nombre de formats utilisés par les auteurs, taux de non-réponse : 0,0 %.



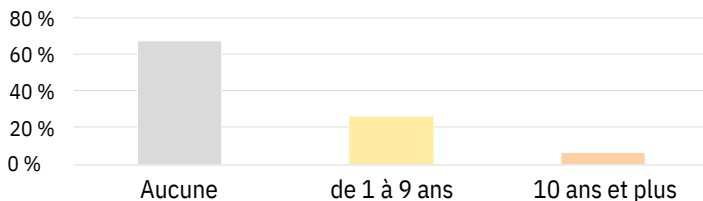
Types de format des auteurs travaillant dans un seul format, sous-population des auteurs travaillant dans un seul format (n = 808), taux de non-réponse : 0,0 %.

□ **MAIS PAS SEULEMENT** : on notera la relative importance de ceux qui travaillent sur d'autres formats papier (fanzinat et revue) et ceux qui travaillent pour le webtoon (respectivement 10,3 et 7,3 %). Enfin, les auteurs ayant publié ne l'ont, pour certains, pas seulement fait dans des livres, mais aussi dans la presse ou par voie numérique.

La presse continue à baisser et le numérique progresse peu

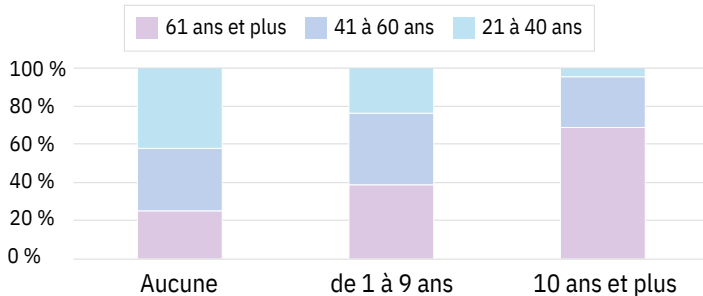
UNE PRÉSENCE DANS LA PRESSE EN BAISSÉ

En 2015, 63 % des auteurs n'avaient jamais publié en presse, ce chiffre est monté depuis à 67,5 %.



Nombre d'années de travail sur des bandes dessinées publiées uniquement dans la presse, taux de non-réponse : 13,5 %.

NOMBRE D'ANNÉES : ce sont les auteurs les plus âgés qui ont le plus travaillé dans la presse, ce qui est logique, la presse BD ayant beaucoup perdu de son importance avec le temps.



Nombre d'années de travail dans la presse, sous-population des auteurs de 21 ans et plus (n = 1093), taux de non-réponse : 13,5 %.

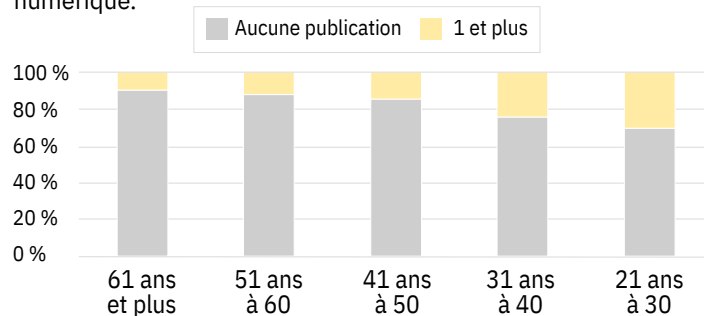
DES PUBLICATIONS EN NUMÉRIQUE ENCORE RARES

Les auteurs sont toujours majoritaires à ne pas avoir publié en numérique (83,7 % d'entre eux).



Proportion des auteurs ayant publié en numérique, sous-population des auteurs ayant déjà publié (n = 1051), taux de non-réponse : 8,7 %.

UNE QUESTION DE GÉNÉRATION : c'est l'âge qui est, bien sûr, la première variable explicative pour la publication en numérique.

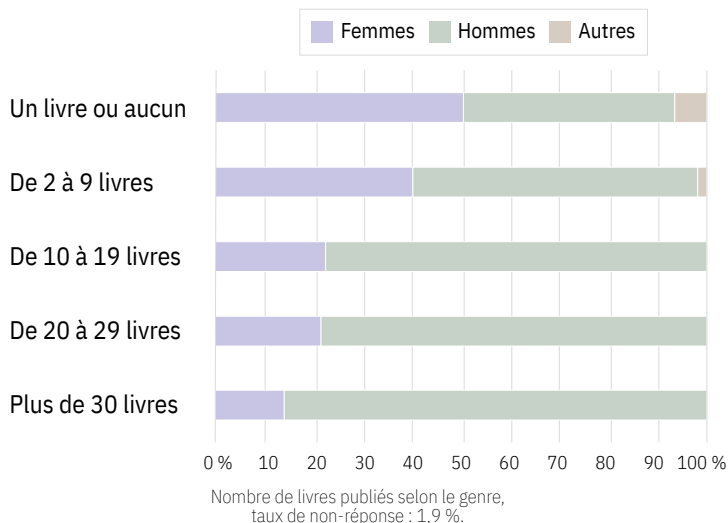


Proportion des auteurs ayant publié en numérique, sous-population des auteurs ayant déjà publié (n = 1051) et ayant 21 ans et plus, taux de non-réponse : 7,2 %.

Autrices et auteurs ne sont pas édités de la même manière

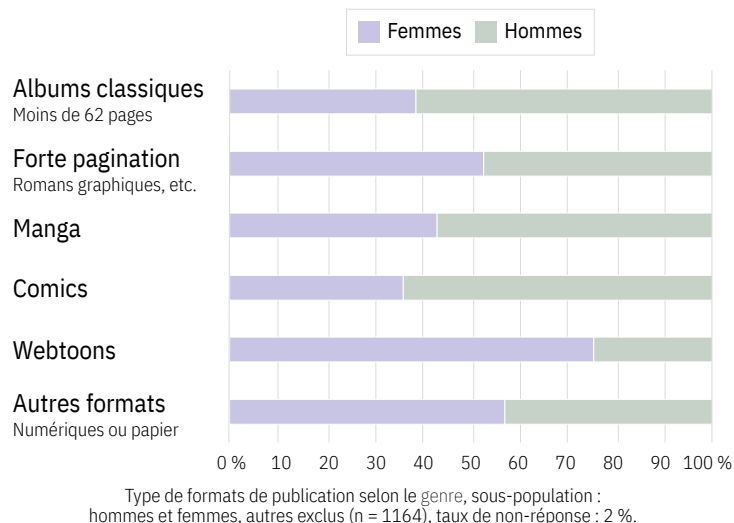
LES FEMMES PUBLIENT MOINS QUE LES HOMMES

Ainsi, ce sont moins de 20 % des femmes (19,8 %) qui ont publié plus de 10 livres, là où ce sont presque la moitié des hommes (46,7 %). C'est d'abord un effet des classes d'âge, dans la mesure où la proportion des hommes est bien plus forte dans les tranches d'âge supérieures. Mais on trouve aussi une disproportion entre hommes et femmes dans les tranches d'âge les plus basses.



LES HOMMES SONT PLUS NOMBREUX À FAIRE DES ALBUMS TRADITIONNELLS

Les hommes sont plus présents que les femmes dans toutes les catégories de publication, sauf en ce qui concerne le roman graphique, où les femmes sont très légèrement plus nombreuses que les hommes et les webtoons et les autres formats numériques où elles dominent largement.



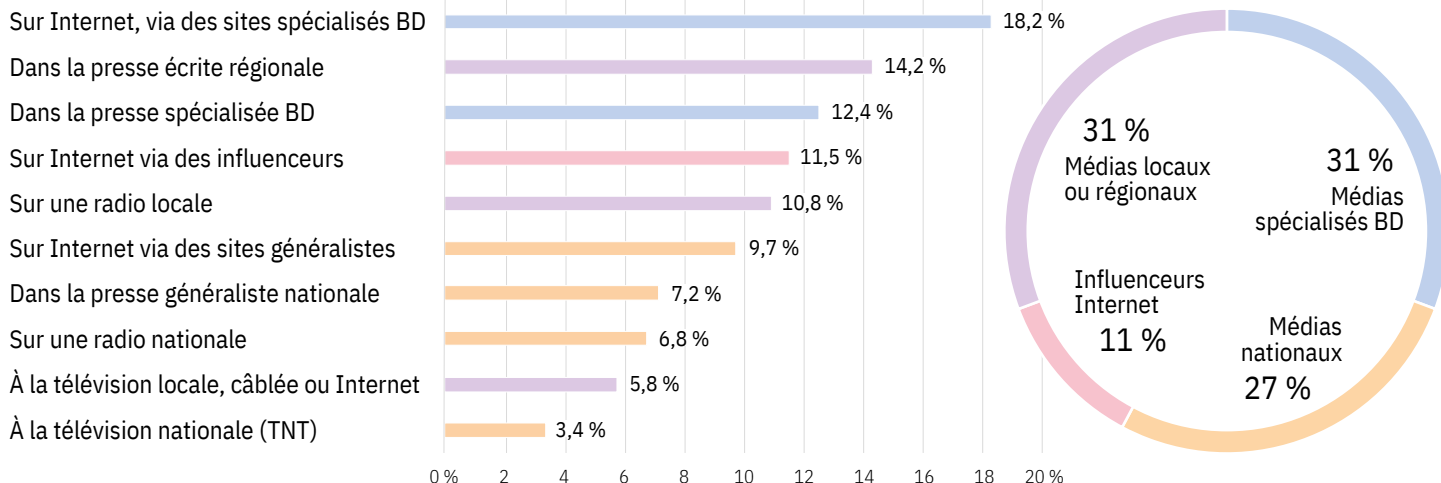
NON PUBLIÉS : ceux qui n'ont publié aucun livre ou un seul sont avant tout des femmes de moins de quarante et un ans (46,6 % des débutants) et, dans une moindre part, des hommes du même âge (20,7 %).

ENQUÊTE AUTEURS 2025

PROMOTION

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Peu de promotion médiatique au niveau national



Type de promotion médiatique, question à réponses multiples, pourcentages calculés sur la base des réponses, interrogés : 885, répondants : 88, réponses : 3657, sous-population des auteurs ayant eu une promotion médiatique (n = 885), taux de non-réponse : 1,6 %.

UN ACCÈS MÉDIATIQUE IMPARFAIT : dans les trois dernières années, ce sont seulement les trois quarts (75,2 %) de la population interrogée qui ont déjà eu une promotion médiatique quelle qu'elle soit.

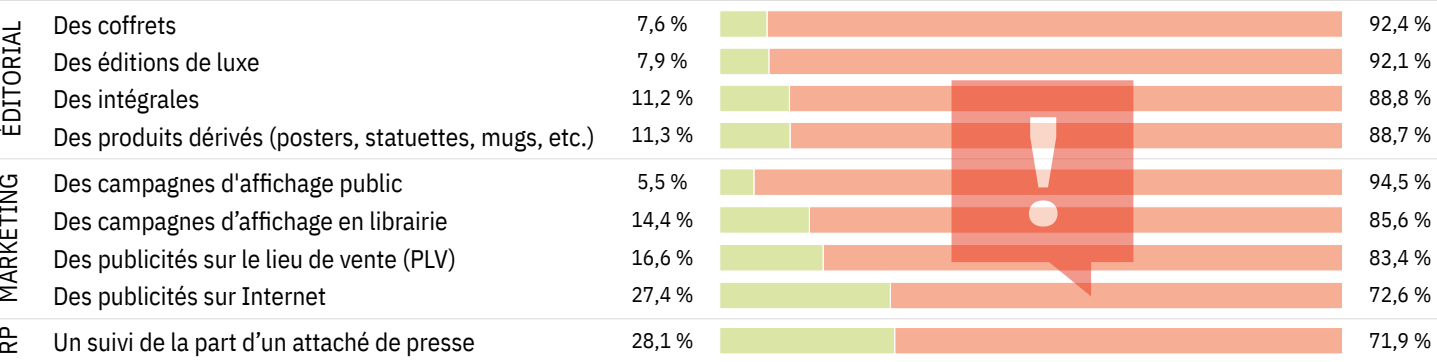
Ces promotions sont de différents types et, bien sûr, les auteurs peuvent en avoir eu de plusieurs types. Parmi les 885 auteurs, certains ont eu plusieurs promotions médiatiques (3657 réponses en tout), soit 4 en moyenne par auteur.

RÉPARTITION : on voit que les occurrences les plus citées concernent avant tout des instances locales ou régionales de la télévision, de la presse ou de la radio (30,8 %) et la presse ou les sites spécialisés en bande dessinée (30,6 %).

UN DÉFICIT DE PROMOTION NATIONALE : la promotion des bandes dessinées au niveau national est la moins présente (27,1 %), alors que les diffusions locales et régionales sont équivalentes à celles des médias spécialisés bande dessinée.

Les éditeurs mettent rarement les moyens

❗ QUE FONT LES ÉDITEURS ? dans les trois dernières années, seuls 48,3 % de l'échantillon a eu droit à une des actions suivantes :



Taux de non-réponse : 4,7 %.

Action de l'éditeur : ■ Au moins une ■ Aucune

❗ OÙ SONT PASSÉS LES ATTACHÉS DE PRESSE ? Un peu moins des trois quarts de la population n'a jamais eu d'attaché de presse. Or, c'est le fait d'en avoir un qui permet d'avoir des promotions médiatiques, comme le montre bien le tableau suivant. Plus la couleur est foncée, plus la relation est forte (PEM⁸).

Ici, on voit clairement que disposer d'un attaché de presse est directement lié à une plus forte diffusion nationale, et, avec une moindre importance, à une plus forte diffusion spécialisée et locale ou régionale. Ce n'est qu'un seul auteur (0,1 %) qui a eu un attaché de presse sans avoir jamais de promotion médiatique.

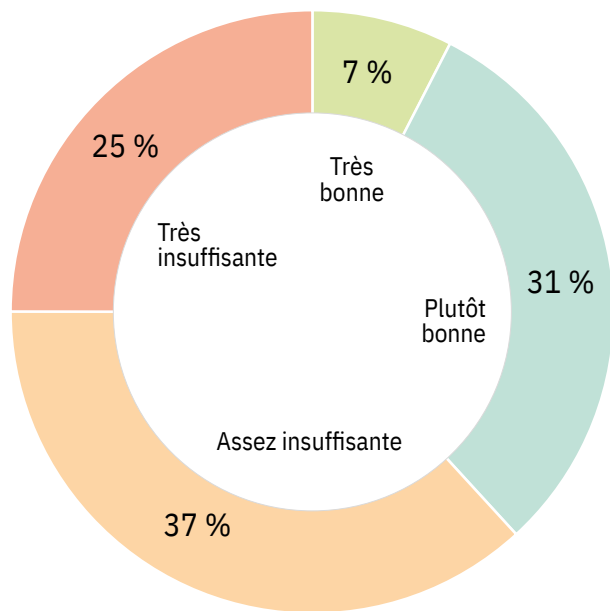
Type de diffusion médiatique selon le suivi ou non d'un attaché de presse	Médias spécialisés BD	Médias nationaux	Médias locaux ou régionaux	Influenceurs Internet	Aucune promotion médiatique	Total
Un suivi de la part d'un attaché de presse	29,0	31,0	29,6	10,3	0,1	100,0
Sans suivi d'un attaché de presse	24,0	16,9	26,3	10,1	22,7	100,0
Total	27,2	25,8	28,4	10,2	8,4	100,0

Type de diffusion médiatique selon le suivi ou non d'un attaché de presse, khi2=488,9 ddl=4 p=0,001 (très significatif) V de Cramer=0,404, taux de non-réponse : 10,3 %.

Des auteurs mécontents de la promotion par leurs éditeurs

UNE PROMOTION ÉDITORIALE INSUFFISANTE

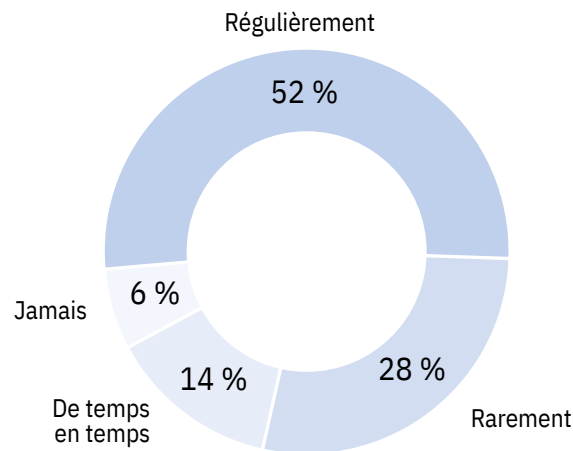
Au final, ce ne sont que 38 % d'auteurs qui sont satisfaits de la promotion de leurs œuvres par leurs éditeurs.



Jugement des auteurs sur leur promotion par les éditeurs, sous-population : auteurs ayant déjà publié (n = 1051), taux de non-réponse : 9,3 %.

UNE AUTOPROMOTION SUR INTERNET

La majorité des auteurs (51,9 %) postent régulièrement des informations sur leurs travaux, dates de dédicace, expositions, et autres, sur les réseaux sociaux. Ce ne sont qu'un cinquième d'entre eux qui ne le font jamais ou rarement (20,1 %).

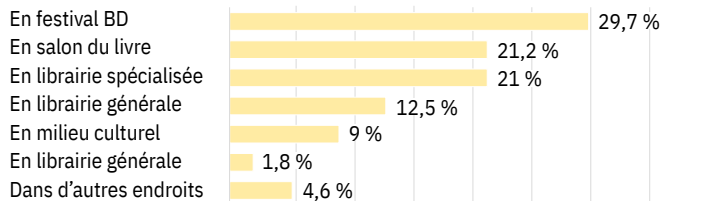


Nombre d'auteurs postant sur les réseaux sociaux, taux de non-réponse : 2,8 %.

QUELS OUTILS INTERNET ? La plupart d'entre eux passent par les services de Meta, Instagram (39 %) et Facebook (27,6 %), et dans de moindres proportions par leurs sites web personnels (9,2 %) ou par LinkedIn (8,2 %).

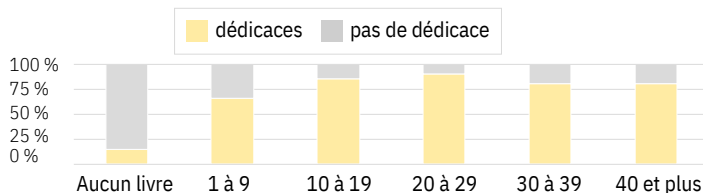
Des séances de dedicaces rémunérées... plus ou moins

□ **DES SITUATIONS TRÈS VARIÉES** : c'est la majorité des auteurs et autrices qui ont fait des séances de dedicaces pendant la dernière année (65,8 %, taux de non-réponse : 0,5 %). La plupart d'entre eux en ont fait plusieurs, puisque nous avons 2259 réponses sur les lieux où ont été faites ces dedicaces pour 783 répondants. La moyenne des séances de dedicaces dans la dernière année s'établit à 7,5, la médiane à 5. L'écart entre le minimum (1) et le maximum (62) est considérable.



Lieux de dedicaces, question à réponses multiples, pourcentage calculés sur la base des réponses, interrogés : 119, répondants : 799, réponses : 2282, sous-population des auteurs ayant dédié la dernière année (n = 784), taux de non-réponse : 0,9 %.

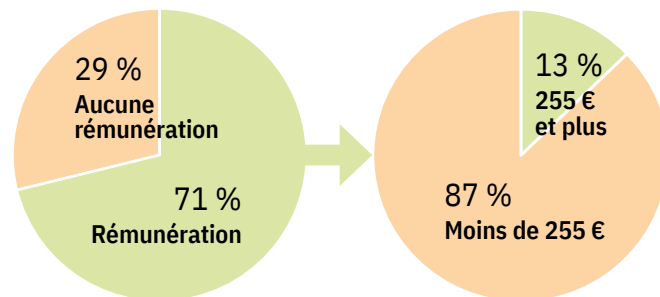
□ **MATIÈRE À DEDICACE** : Le nombre de séances de dedicaces est directement lié au nombre d'ouvrages publiés.



Nombre de séances de dedicaces selon le nombre de livres publiés, sous-population des auteurs ayant dédié la dernière année (n = 784), taux de non-réponse : 0,6 %.

□ **UNE RÉMUNÉRATION TRÈS VARIABLE** : la rémunération des séances de dedicaces a bien progressé puisque la grande majorité des auteurs (71 %) disent avoir été rémunérés au moins une fois... mais c'est hélas rarement au tarif recommandé.

Dans le cadre du mécanisme de cofinancement Sofia, CNL & DRAC mis en place en 2022⁹, le montant du forfait de rémunération par festival a été fixé pour 2025 à 255 €. Mais cela ne concerne que 22 manifestations en France. Cela en a cependant poussé d'autres à rémunérer aussi les séances. Mais, sur l'ensemble des auteurs ayant dédié dans des salons du livre ou dans des festivals BD, ce sont seulement 12,6 % d'entre eux qui ont été rémunérés à hauteur de 255 € ou plus.



Sous-population ayant dédié la dernière année (n = 784), taux de non-réponse : 1,4 %.

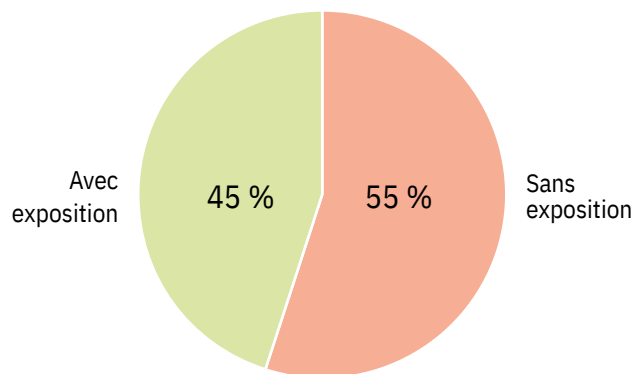
Auteurs ayant fait des dedicaces rémunérées (n = 550), taux de non-réponse : 5,1 %.

■ **AMÉLIORER LA RÉMUNÉRATION** : il est donc nécessaire d'étendre le mécanisme Sofia, CNL & DRAC à un bien plus grand nombre d'événements.

Des expositions chronophages et peu rémunérées

MOINS DE LA MOITIÉ A EXPOSÉ EN TROIS ANS

Ce sont 45,3 % des auteurs qui ont eu l'occasion d'exposer leurs œuvres dans les trois dernières années.



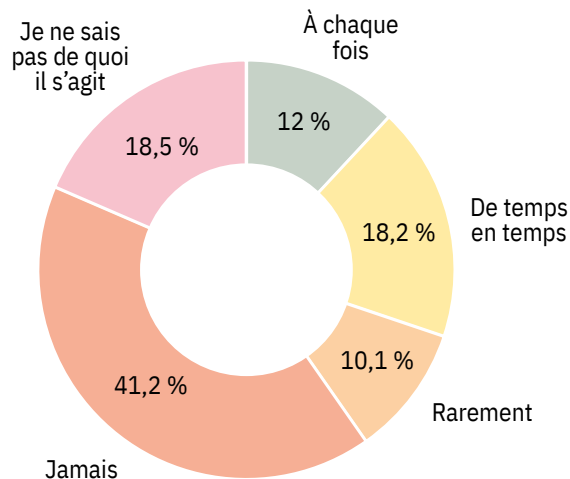
Auteurs ayant exposé ou non dans les trois dernières années, taux de non-réponse : 1,2 %.

UNE GRANDE MAJORITÉ PEU OU PAS RÉMUNÉRÉE

Ce sont 59,7 % des artistes qui n'ont jamais touché de droits de monstration ou, plus inquiétant, ne savent pas de quoi il s'agit.

Les droits de monstration sont les droits de présentation publique d'une œuvre. Bien que s'appliquant de manière volontaire, ils suivent des montants planchers définis par le ministère de la Culture¹⁰ et les tarifs des organismes de gestion collective tels que la SAIF¹¹ et l'ADAGP¹² pour les auteurs qui en sont membres.

DROITS DE MONSTRATION



Auteurs ayant touché ou non des droits de monstration, sous population des auteurs ayant exposé (n = 536), taux de non-réponse : 0,4 %.

IMPOSER LA RÉMUNÉRATION : les organisateurs d'expositions doivent absolument s'emparer du problème et rémunérer systématiquement les auteurs. De la même manière, les auteurs doivent aussi demander à être payés à chaque fois. Cela pourrait au moins compenser le temps que leur coûte l'organisation d'une exposition.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

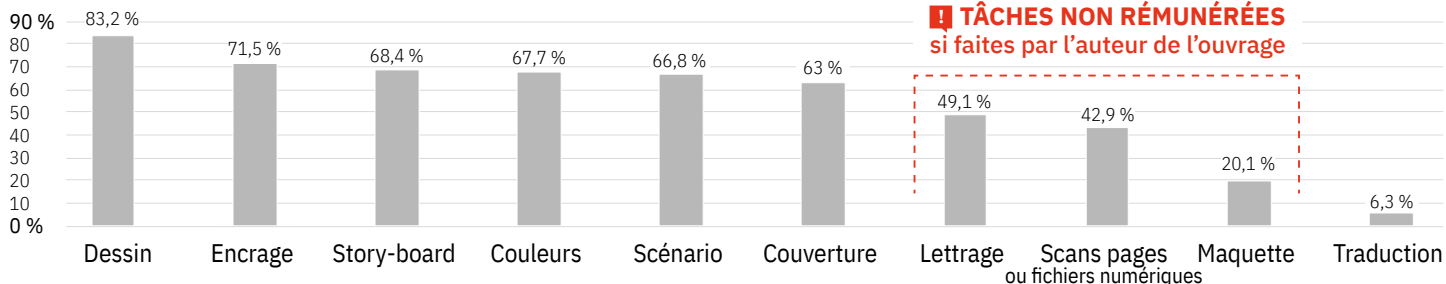
CONDITIONS DE TRAVAIL

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

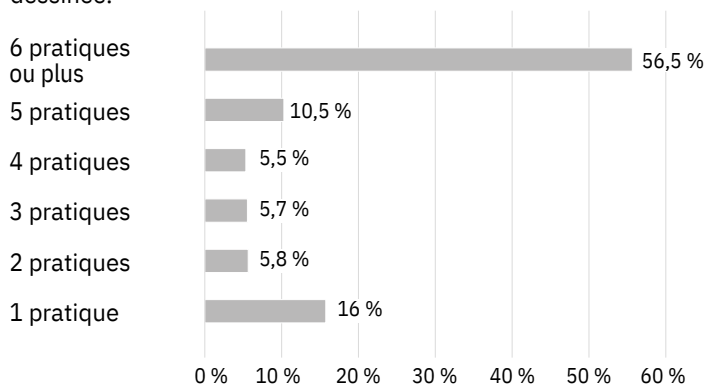
CONDITIONS DE TRAVAIL

Des auteurs très polyvalents

Proportion des pratiques accomplies par les auteurs, question à réponses multiples, pourcentages calculés sur la base des répondants, interrogés : 119, répondants : 118, réponses : 637, taux de non-réponse : 1,1 %.

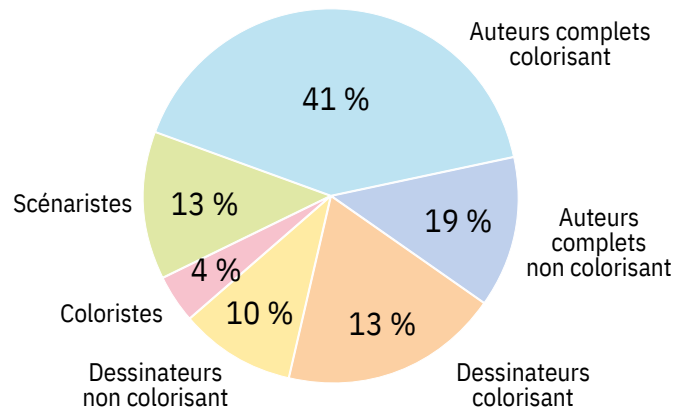


TRAVAIL MULTI-TÂCHES : la grande majorité des auteurs accomplissent plusieurs des pratiques nécessaires à une bande dessinée.



Nombre de pratiques accomplies par les auteurs, taux de non-réponse : 1,2 %.

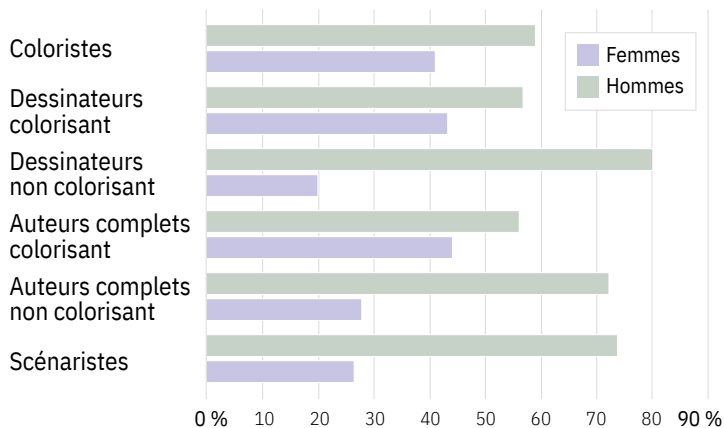
CATÉGORIES : ces pratiques peuvent être regroupées, un « auteur complet » étant à la fois scénariste et dessinateur.



Regroupement des pratiques des auteurs, taux de non-réponse : 1,2 %.

Des pratiques qui varient selon le genre et l'âge

DES PRATIQUES GENRÉES : les pratiques se divisent assez clairement en fonction du genre. Les femmes s'affirment nettement dans les catégories « auteurs complets colorisant » et « dessinateurs colorisant », là où les hommes sont plus nombreux dans les catégories « scénaristes », « auteurs complets non colorisant » et « dessinateurs non colorisant ».



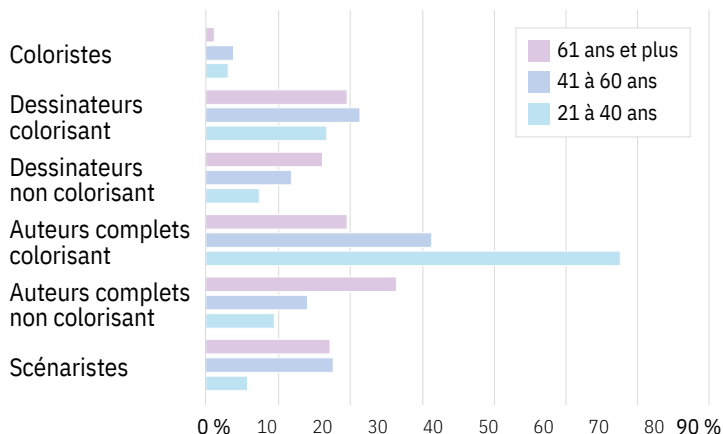
Pratiques selon le genre, sous-population des pratiques à l'exception de celles peu représentées : traducteurs (n = 4) et scénaristes-coloristes (n = 3) et des autres qu'hommes ou femmes (n = 28), soit n = 1162, taux de non-réponse : 1,3 %.

BASCULE CHEZ LES COLORISTES : les femmes sont moins présentes que les hommes alors qu'il s'agissait historiquement d'un travail où elles étaient très majoritaires. L'arrivée des hommes indiquerait-elle que la colorisation offre aujourd'hui des revenus plus sûrs que ceux des autres pratiques ?

PLUS ON EST JEUNE, MOINS ON EST SPÉCIALISÉ : les auteurs complets colorisant sont bien plus nombreux chez les 21 à 40 ans.

Dans tous les cas, les auteurs faisant leur propre colorisation sont plus jeunes, qu'ils scénarisent ou non (74,3 %). De même, on voit clairement que les scénaristes sont bien plus présents dans les classes d'âge supérieures. C'est aussi que les auteurs complets (scénarisant et dessinant) sont bien plus nombreux, qu'ils colorent ou non, parmi les 21 à 40 ans : 67 % d'entre eux.

C'est peut-être un effet des formations qui, depuis plusieurs décennies, enseignent à être polyvalent en terme de pratiques.



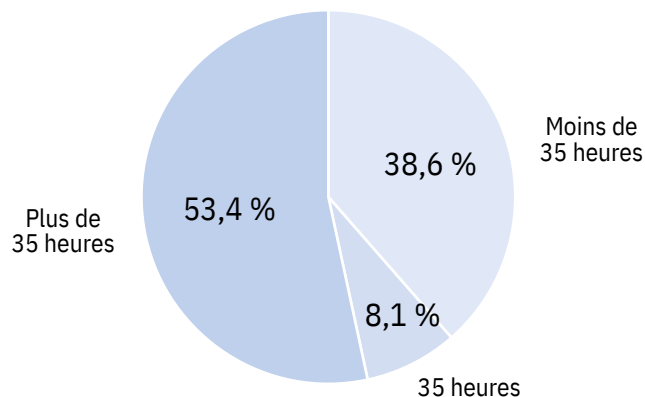
Pratiques selon l'âge, sous-population des pratiques à l'exception de celles peu représentées : traducteurs (n = 4) et scénaristes-coloristes (n = 3) et des 17 à 20 ans (n = 4), soit n = 1186, taux de non-réponse : 1,3 %.

Des auteurs qui travaillent même les week-ends

□ DE LONGUES SEMAINES

Pour la moyenne des auteurs, le temps consacré par semaine au travail, toutes tâches incluses (promotion, contacts, comptabilité, etc.), est de 35 à 40 heures.

Mais ce ne sont que 8,1 % d'entre eux qui travaillent la durée légale hebdomadaire et donc 53,4 % de la population interrogée qui la dépasse. C'est un peu plus du quart d'entre eux qui travaillent 46 heures et plus.

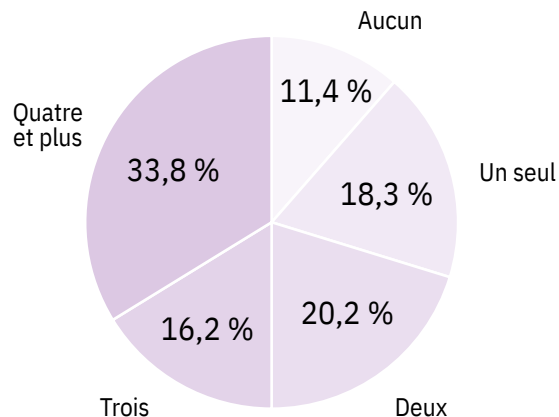


Nombre d'heures travaillées par semaine en moyenne, taux de non-réponse : 4,7 %.

■ DES WEEK-ENDS COMPROMIS

Ce ne sont que 11,4 % des auteurs qui ne travaillent en moyenne aucun week-end par mois et donc 88,6 % d'entre eux qui travaillent au moins un week-end par mois.

C'est 33,8 % de la population interrogée qui travaillent au moins quatre week-ends par mois.



Nombre de week-ends travaillés par mois en moyenne, taux de non-réponse 4,3 %.

□ **LIEN AVEC LE FAIT D'AVOIR UN AUTRE EMPLOI :** cumuler la bande dessinée avec un autre emploi revient probablement à cumuler de longues heures de travail et à devoir consacrer ses soirées et ses week-ends à la BD. Mais, à l'inverse, les données montrent qu'il est assez probable que ne faire que de la BD entraîne un dépassement du temps légal de travail et la nécessité de travailler le week-end. Bref, la bande dessinée, c'est « travailler plus ! ».

Avec ou sans autre emploi, la BD c'est travailler plus

☐ **ANALYSE** : on ne peut comprendre les chiffres de durée de travail consacré à la bande dessinée que si on les confronte au fait de disposer ou non d'un autre emploi en parallèle (sans doute alimentaire).

Nombre d'heures passées à travailler par semaine selon les autres emplois occupés	Moins de 35 heures	35 heures	Plus de 35 heures	Total
Aucun autre emploi que la BD	8,3	20,0	33,8	22,5
Emplois liés à l'art ou à la BD	53,2	60,0	51,7	53,0
Au moins un emploi sans relation avec la BD	38,4	20,0	14,5	24,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Activités des auteurs selon le nombre d'heures passées par semaine, $\chi^2=129,8$ ddl=4 $p=0,001$ (très significatif) V de Cramer=0,244, taux de non-réponse : 9,1 %.

Plus les auteurs ont une autre activité, liée ou non à la BD, plus il est probable qu'ils consacrent en moyenne moins de 35 heures par semaine à la BD. À l'inverse, ne pas avoir d'autre activité que la bande dessinée rend plus probable le fait de dépasser le temps légal de travail à faire de la BD.

Nombre moyen de week-ends passés à travailler selon les autres emplois occupés	Aucun	Un	Deux	Trois	Quatre	Total
Aucun autre emploi que la BD	19,6	17,3	22,4	22,4	25,1	22,1
Emplois liés à l'art ou à la BD	65,2	65,5	63,7	63,3	54,5	60,9
Au moins un emploi sans relation avec la BD	15,2	17,3	13,9	14,3	20,4	17,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Nombre moyen de week-end passés à travailler selon les autres emplois occupés, $\chi^2=14,2$ ddl=8 $p=0,075$ (Assez significatif) V de Cramer=0,077, taux de non-réponse : 4,6 %.

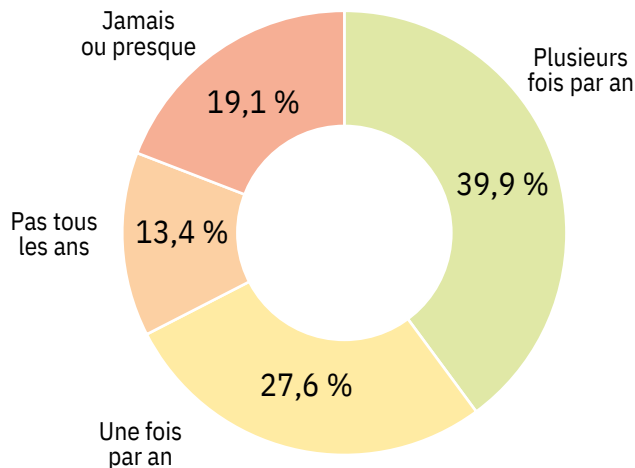
Il existe une forte attraction statistique entre le fait de travailler tous les week-ends du mois et de ne faire que de la bande dessinée ou d'avoir un emploi sans aucun lien avec la BD.

☐ **CONCLUSION** : il est probable que ne faire que de la bande dessinée entraîne un dépassement du temps légal de travail et la nécessité de travailler le week-end. Mais, à l'inverse, cumuler la BD avec un autre emploi revient à cumuler de longues heures de travail et à devoir consacrer ses soirées et ses week-ends à la BD... Bref, la bande dessinée, c'est « travailler plus ! »

Des auteurs qui travaillent même en vacances

□ PAS BEAUCOUP DE VACANCES

C'est presque un tiers des auteurs et autrices qui ne prennent pas de vacances tous les ans et parfois presque jamais (32,5 %), et donc plus des deux tiers qui en prennent au moins une fois par an (67,5 %).

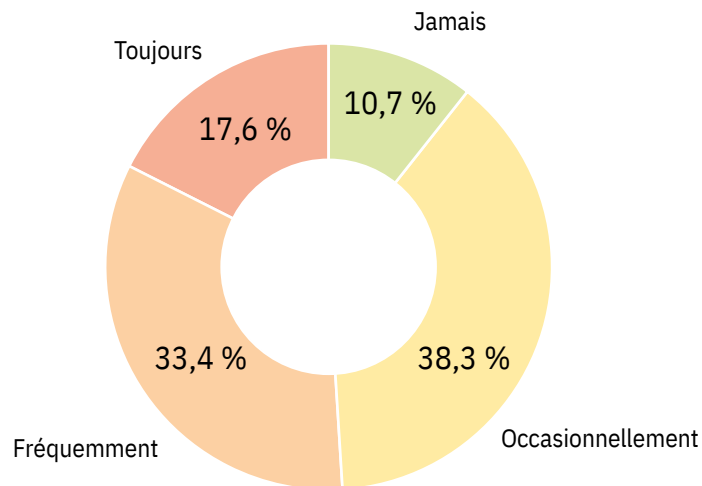


Proportion d'auteurs prenant ou non des vacances, taux de non-réponse : 0,9 %.

□ **ÉVOLUTION** : les chiffres se sont un petit peu améliorés depuis 2015 : 63 % prenaient des vacances au moins une fois par an, 20 % jamais ou presque, 17 % pas tous les ans.

■ MÊME EN CONGÉ LES AUTEURS TRAVAILLENT

Ce sont 89,3 % d'entre eux qui travaillent au moins occasionnellement pendant leurs vacances, dont 51 % fréquemment ou toujours.



Auteurs travaillant pendant les vacances, sous-population des auteurs qui prennent des vacances (n = 959), taux de non-réponse : 0,2 %.

■ **PAS DE CONGÉS PAYÉS** : les auteurs n'ayant pas accès aux congés payés, on peut craindre que cela ne les pousse à continuer à gagner leur vie durant leurs rares vacances alors qu'ils devraient pouvoir complètement se reposer et se déconnecter.

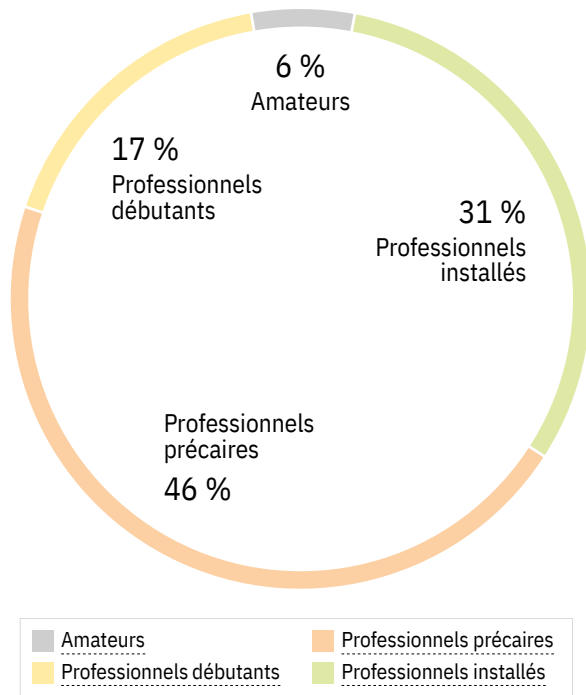
ENQUÊTE AUTEURS 2025

D'AMATEUR À PROFESSIONNEL

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

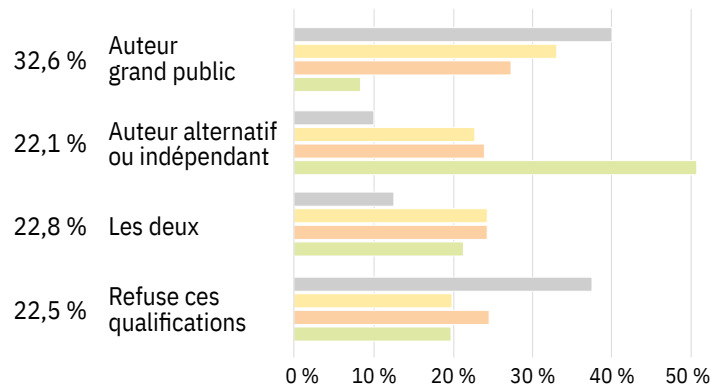
Comment les auteurs se perçoivent-ils ?

□ **STATUT ÉCONOMIQUE** : les auteurs ont choisi parmi les statuts proposés la manière dont ils se perçoivent



Statut que s'accordent les auteurs, taux de non-réponse : 0,5 %.

□ **STYLE ÉDITORIAL** : les auteurs ont choisi parmi les styles proposés la manière dont ils se perçoivent.



Style éditorial que s'accordent les auteurs, sous-population des auteurs ayant publié au moins un livre (n = 1033), taux de non-réponse : 1,5 %.

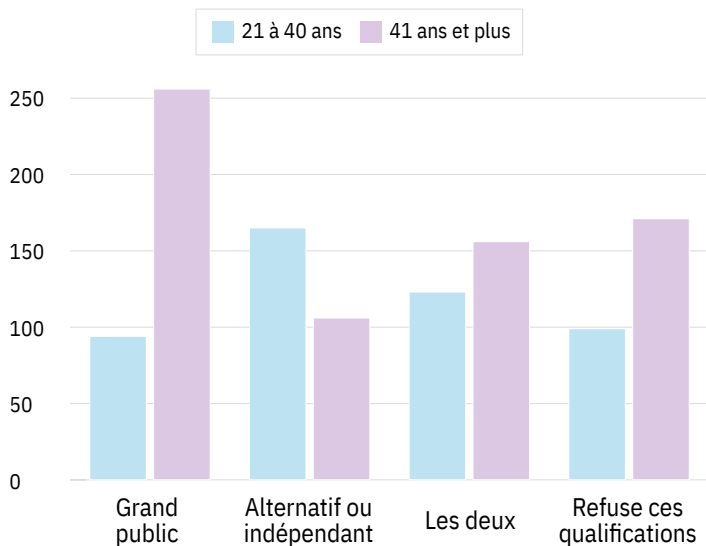
Les auteurs qui se disent « amateurs » sont les plus nombreux à refuser l'opposition entre œuvres grand-public et œuvres alternatives (37,5 % d'entre eux).

« Amateurs » (40 % d'entre eux), « professionnels débutants » (33,1 %) et « professionnels précaires » (27,3 %) sont les plus nombreux à se dire auteurs de bande dessinée indépendante ou alternative.

Les auteurs qui se disent « professionnels installés » sont les plus nombreux à se voir comme des auteurs grand-public (50,7 % d'entre eux).

Des perceptions différentes selon l'âge et le genre

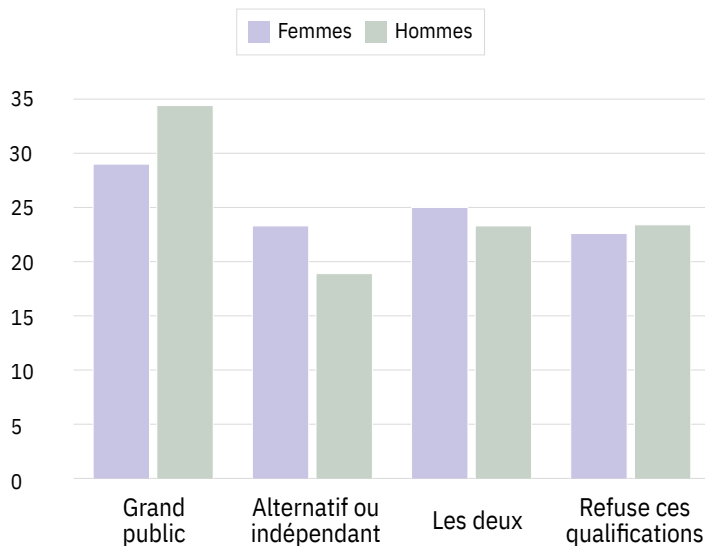
STYLE ÉDITORIAL SELON L'ÂGE



Représentations des auteurs selon qu'ils ont plus ou moins de 40 ans, sous-population des auteurs de 21 ans et plus (n = 1193), taux de non-réponse : 2 %.

Les représentations qu'ont les auteurs d'eux-mêmes sont largement reliées à leur âge. Plus on est jeune, plus on a tendance à se voir comme un auteur indépendant ou alternatif, plus on est âgé, plus on a tendance à se voir comme un auteur grand-public.

STYLE ÉDITORIAL SELON LE GENRE



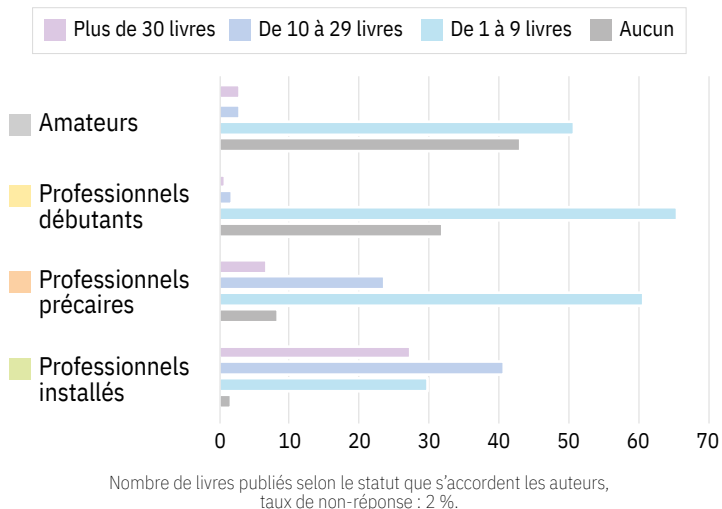
Représentations des auteurs selon le genre, sous-population des hommes et femmes, autres exclus (n = 1169), taux de non-réponse : 2 %.

Les « autres », on s'en souvient, ne concernent que 28 personnes de l'échantillon total (2,3 %). Néanmoins, il y a une forte tendance lorsque l'on se déclare « autres » à se considérer comme un auteur alternatif ou indépendant.

Les auteurs entre illusion et réalité

DES PERCEPTIONS LIÉES AUX LIVRES DÉJÀ PUBLIÉS

La manière dont les auteurs se définissent est une fonction directe du nombre de leurs œuvres déjà édités.



DES INCONGRUITÉS

Le graphique montre quelques incongruités : certains auteurs se déclarent professionnels précaires et même installés sans avoir jamais publié (46 personnes).

Si cela ne change pas grand-chose aux grands équilibres du graphique, cela marque la subjectivité des auteurs dans la manière dont ils se voient.

CALCULER UN NOUVEL INDICATEUR

Au vu de ces incongruités, nous avons construit une catégorisation composite de statuts, basée sur trois indicateurs objectifs :

- nombre de livres publiés ;
- revenus de la bande dessinée selon leur part du total des revenus (de 0 à 25, de 25 à 50, de 50 à 75 et de 75 à 100 %) ;
- perception de droits d'auteurs et pas seulement d'avances sur droits.

Nous avons obtenu quatre catégories assez cohérentes :

Les postulants sont ceux qui n'ont **jamais publié** de livre, dont les revenus liés à la BD représentent très majoritairement **entre 0 et 25 %** du total des revenus et dont les droits d'auteurs sont **nuls ou insignifiants**.

Les débutants sont ceux qui ont **peu publiés** (entre 1 et 9 livres), dont les revenus liés à la bande dessinée sont globalement situés **entre 0 et 50 %** et dont les droits d'auteurs sont **nuls, insignifiants ou peu importants**.

Les précaires présentent le plus de diversité de situations :

- ceux qui ont **publié entre 1 et 9 livres**, dont les revenus de la BD **atteignent ou n'atteignent pas 50 %** du total de leurs revenus mais dont la part de droits d'auteurs est **importante** ;
- ceux qui ont **publié au moins 10 livres**, dont les revenus de la BD **n'atteignent pas 50 %** du total des revenus et dont la part de droits d'auteurs est **variable** ;
- ceux qui ont **publié au moins 10 livres**, dont les revenus de la BD **atteignent 50 %** du total des revenus mais dont la part de droits d'auteurs est **nulle, insignifiante ou peu importante**.

Les professionnalisés sont ceux qui ont majoritairement **publié plus de 20 livres**, dont la part de revenus liée à la bande dessinée est majoritairement **supérieure à 75 %** et dont les droits d'auteurs sont toujours **qualifiés d'importants**.

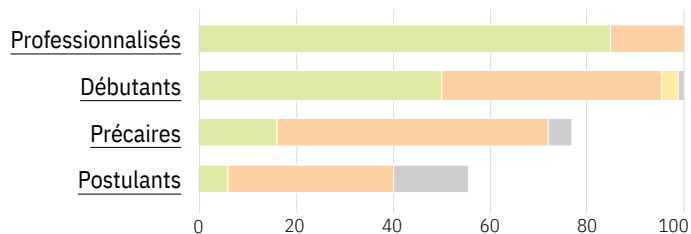
DEUX INDICATEURS DE STATUTS

On dispose donc de deux indicateurs différents : le statut que s'accordent les auteurs et leur statut objectif. Nous utiliserons l'un ou l'autre de ces indicateurs selon leur pertinence, avec deux soulignements différents pour les distinguer : le statut perçu et le statut objectif.

STATUT PERÇU



STATUT OBJECTIF

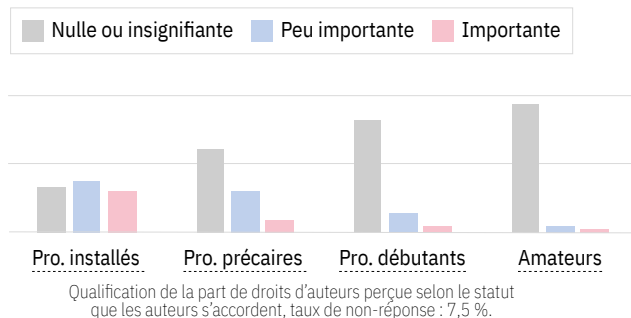


Comparaison entre statut que s'accordent les auteurs et statut objectif, taux de non-réponse : 7,5 %.

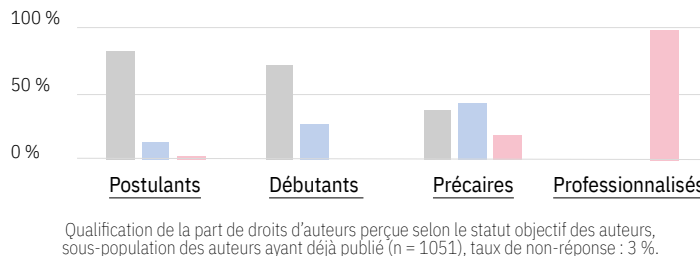
Les résultats sont assez concordants et montrent aussi l'écart entre les représentations des auteurs et la catégorisation plus objective proposée ici. On voit un mouvement conjoint :

- d'un côté, des auteurs qui se voient comme installés, mais qui sont, pour une bonne part, encore objectivement précaires (52,8 % d'entre eux) et qui sont, par rapport à leurs revenus, assez optimistes.
- de l'autre, des auteurs qui se voient comme des auteurs débutants, alors qu'ils sont objectivement postulants (28,4 % d'entre eux), n'ayant encore jamais publié.

Il suffit de comparer les deux statuts, celui, subjectif que les auteurs s'accordent et le statut objectif pour voir comment les droits d'auteurs perçus varient parmi l'ensemble de leurs revenus.



On voit clairement ici que la proportion d'auteurs ayant une part de droits d'auteurs nulle ou insignifiante constitue presque le tiers de ceux qui se qualifient de professionnels installés.



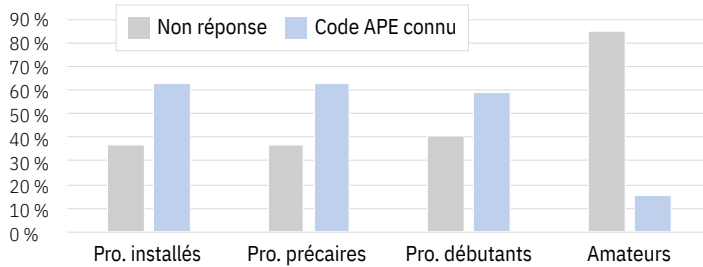
❗ OPTIMISME EXAGÉRÉ : si les auteurs pèchent un tant soit peu par optimisme, c'est probablement parce qu'ils ont intériorisé les conditions qui leur sont imposées et n'imaginent plus de pouvoir les améliorer.

La moitié des auteurs ne connaissent pas leur code APE

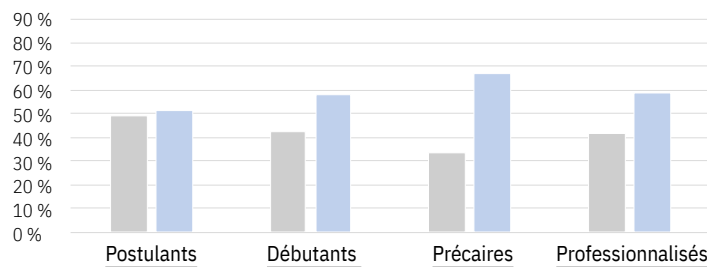
☐ **ACTIVITÉ PRINCIPALE EXERCÉE** : le code APE permet d'identifier la branche d'activité principale d'une entreprise.

C'est 47,2 % des auteurs qui n'ont pas répondu à cette question. Ce taux de non-réponse est trop important par rapport aux autres taux de non-réponse pour qu'on puisse lui affecter une autre signification qu'une incapacité à répondre. Si l'on cumule ceux qui n'ont pas répondu, qui ne savaient pas ou ont donné des réponses incohérentes (parmi lesquels 16 personnes ont donné un numéro de SIRET), **c'est alors 49,8 % des auteurs qui n'ont pas su ou pas voulu répondre à cette question.**

Confronté à l'âge, les non-réponses concernent avant tout les plus âgés (67 % des 61 ans et plus, PEM positif). De même, ce taux de non-réponse concerne avant tout ceux qui se considèrent comme des amateurs (88,2 % d'entre eux, PEM positif). On est donc bien sur un phénomène d'ignorance du code APE. Mais ce taux de non-réponse reste conséquent pour ceux qui se considèrent comme des professionnels installés (44,2 % d'entre eux) ou des professionnels précaires (47,2 % d'entre eux).



Connaissance du code APE selon le statut que l'auteur s'accorde, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003).



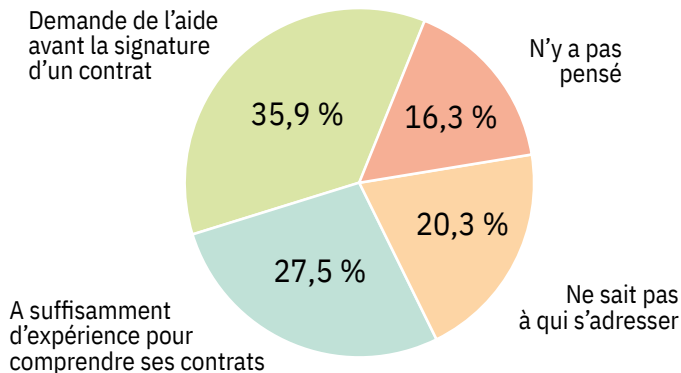
Connaissance du code APE selon le statut objectif de l'auteur, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003).

☐ **CODE APE ET STATUTS PROFESSIONNELS** : la méconnaissance du code APE varie de manière importante selon le statut que les auteurs s'accordent ou selon le statut objectif de l'auteur. Les résultats montrent clairement que c'est le statut que les auteurs s'accordent qui agit le plus sur leur connaissance de leur code APE. Connaître son code APE signale donc une montée en compétence administrative.

☐ **SIRET** : ce numéro n'est pas nécessaire pour percevoir les droits d'auteur versés par un éditeur car ils peuvent être déclarés en « traitements et salaires » (TS). Le SIRET devient indispensable pour tous les auteurs déclarant tout ou partie de leurs revenus en « bénéfices non commerciaux » (BNC), en particulier pour les activités dites « accessoires » (tables rondes, interventions etc.). 86 % des répondants résidant en France ont un SIRET.

Trop d'auteurs ne savent pas lire un contrat

EXPERTISE : la majorité des auteurs (63,4 %) s'estiment, soit assez expérimentés pour ne pas avoir besoin d'aide (28 %), soit demandent de l'aide (36 %) avant de signer un contrat d'édition.

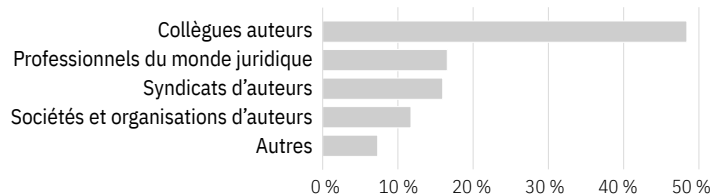


Comportement des auteurs avant signature d'un contrat, taux de non-réponse : 5,3 %.

DES CONTRATS SIGNÉS À L'AVEUGLE : c'est plus du tiers des auteurs (36,6 %) qui signe ses contrats sans expertise personnelle ou sans assistance.

Ceux qui ne demandent pas d'aide, soit qu'ils n'y pensent pas (16,3 %), soit qu'ils ne sachent pas à qui s'adresser (20,3 %), sont avant tout des auteurs et autrices non affiliés à un syndicat ou une association professionnelle.

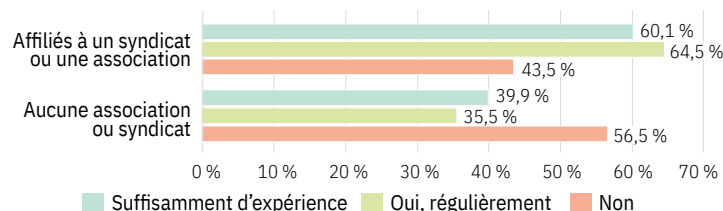
ASSISTANCE : ceux qui demandent régulièrement de l'aide se tournent avant tout vers leurs collègues auteurs et autrices (48,3 %) sans certitude sur leur expertise contractuelle.



Types de demande d'aide des auteurs, sous-population des personnes demandant régulièrement de l'aide pour la signature d'un contrat (n = 407), taux de non-réponse : 0 %.

Trois comportements se détachent :

- les auteurs qui demandent d'abord de l'aide aux syndicats et qui y sont majoritairement affiliés (23,9 % des syndiqués) ;
- les auteurs qui demandent de l'aide aux associations professionnelles et qui y sont affiliés (20,6 % de ceux-là).
- les auteurs sans affiliation qui demandent d'abord de l'aide aux collègues (52,2 % de ceux qui n'ont aucune affiliation).

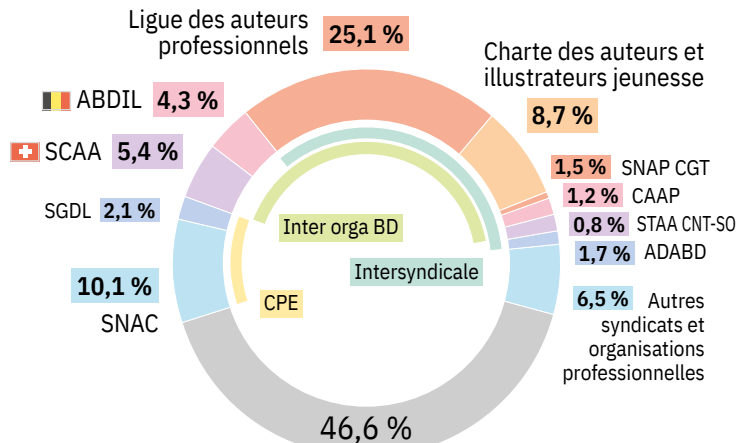


Comportement des auteurs avant signature d'un contrat selon qu'ils sont syndiqués ou affiliés à une association professionnelle, taux de non-réponse : 6,3 %.

Des auteurs très engagés collectivement

DES ADHÉSIONS MULTIPLES

Taux d'adhésion par organisation (%) et importance relative :

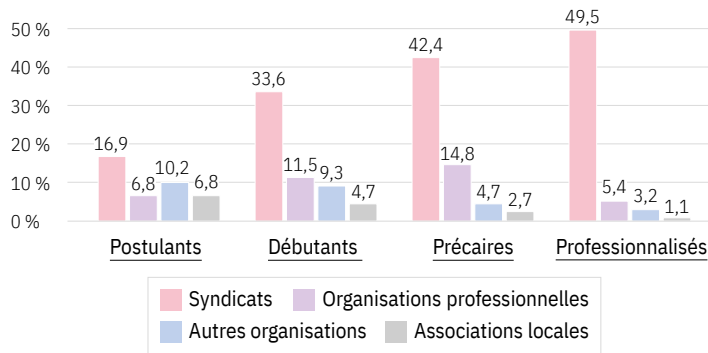


Aucun syndicat ou organisation professionnelle

Adhésion aux organisations professionnelles, question à réponses multiples, pourcentages calculés sur la base des répondants, représentation graphique sur la base des réponses, taux de non-réponse : 6,3 %.

Ces syndicats et organisations professionnelles participent à la représentation des auteurs auprès des institutions. Deux regroupements aux opinions assez divergentes coexistent : d'un côté l'intersyndicale artistes-auteurs¹³ et l'inter orga BD¹⁴ et de l'autre le CPE, conseil permanent des écrivains¹⁵.

DES ADHÉSIONS SELON LE PROFIL



Proportion des adhésions selon le statut objectif des auteurs, taux de non-réponse : 13,1 %.

Ce sont avant tout les professionnalisés et les précaires qui sont syndiqués. À l'inverse, les postulants et les débutants sont peu syndiqués, alors que c'est à eux que pourrait bénéficier le plus une adhésion syndicale.

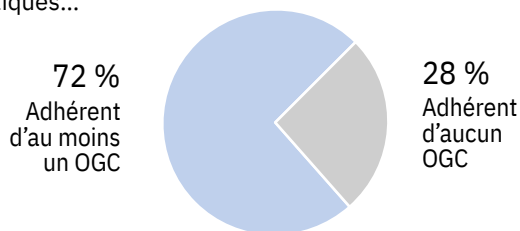
UN ENGAGEMENT EN CROISSANCE

En 2015, c'était 26 % des auteurs qui adhéraient à un syndicat ou à une association professionnelle. En 2025, c'est 54,4 %.

Cette évolution spectaculaire est une conséquence directe des difficultés rencontrées par les auteurs. Plusieurs syndicats sont apparus au cours de la décennie, dont la Ligue des auteurs professionnels cofondée en 2018 par les États Généraux de la Bande Dessinée.

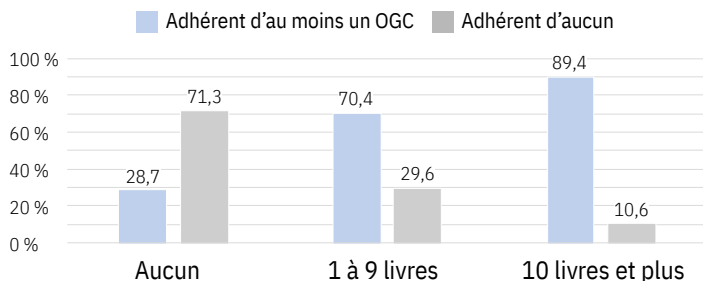
La gestion collective trop méconnue en début de carrière

❏ **MANQUE À GAGNER** : plus du quart des auteurs (28 %) ne sont adhérents d'aucun organisme de gestion collective (OGC). C'est pourtant indispensable pour toucher les rémunérations de la copie privée, de la reprographie, des usages pédagogiques ou médiatiques...



Proportion d'auteurs adhérent ou non à un OGC, taux de non-réponse : 3,5 %.

❏ **LIÉ À LA CARRIÈRE** : plus on a publié de livres, plus on a tendance à être adhérent d'un organisme de gestion collective.

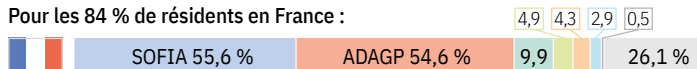


Proportions des adhérents ou non d'une société de gestion collective selon le nombre de livres publiés, taux de non-réponse : 1,5 %.

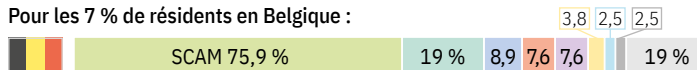
❏ ADHÉSIONS MULTIPLES

Taux d'adhésion par organisation (%) et importance relative :

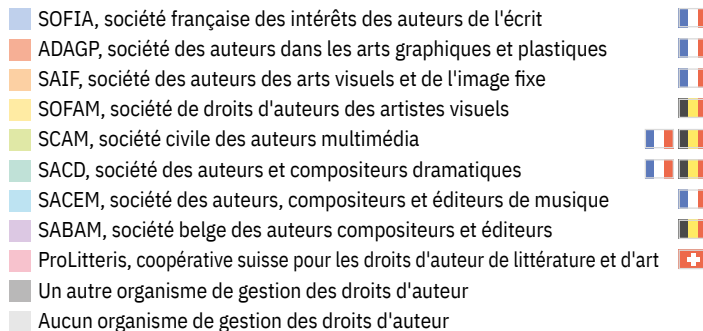
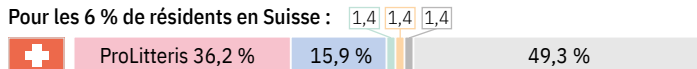
Pour les 84 % de résidents en France :



Pour les 7 % de résidents en Belgique :



Pour les 6 % de résidents en Suisse :



Adhésion aux OGC, question à réponses multiples, pourcentages calculés sur la base des répondants, représentation graphique sur la base des réponses, sous population des auteurs ayant leur résidence fiscale en : France (n = 1003), taux de non-réponse : 2,5 % / Belgique (n = 116), taux de non-réponse : 0 % / Suisse (n = 77), taux de non-réponse : 10,3 %.

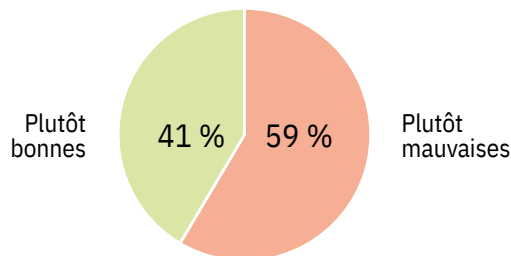
ENQUÊTE AUTEURS 2025

DROITS SOCIAUX

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

L'URSSAF peu appréciée... mais sans regret pour le passé

□ **DES AUTEURS INSATISFAITS** : les auteurs cotisant à l'URSSAF évaluent l'ensemble de ses prestations comme étant plutôt mauvaises.



Évaluation de l'ensemble des prestations de l'URSSAF, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 9,4 %.

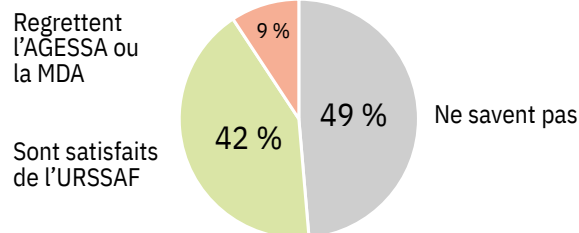
□ LES AUTRES CAISSES

Presque tous les auteurs habitant en France (97,5 %) cotisent à une caisse de sécurité sociale (n = 1000, taux de non-réponse : 1,1 %). Seuls 10 d'entre eux disent ne pas cotiser (1 %) et 14 ne pas savoir (1,5 %). La plupart des auteurs cotisent à plusieurs caisses. Ils sont 603 dans ce cas, soit 60,8 %.

Le cas le plus fréquent est le doublon entre l'URSSAF artiste-auteur et l'IRCEC, la caisse de retraite complémentaire des artistes-auteurs (50,9 %). Une proportion non négligeable de ceux qui sont inscrits seulement à l'URSSAF ne cotisent pas pour une retraite complémentaire (32,9 %).

Enfin 77 personnes sont inscrites au régime général des salariés (7,7 %), dont 18 (1,8 %) uniquement.

□ **SATISFAITS DU CHANGEMENT ?** l'URSSAF est devenue l'unique collecteur des cotisations sociales depuis 2019. La plupart des autrices et auteurs interrogés ont donc connu l'ancien système avec l'AGESSA et la Maison des artistes (MDA). Sont-ils satisfaits du passage à l'URSSAF ?



Opinion des auteurs sur l'URSSAF, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France et cotisant à l'URSSAF (n = 927), taux de non-réponse : 0,7 %.

La plus grande partie des auteurs déclarent ne pas savoir. Le taux de satisfaction est néanmoins assez fort, même si cette réponse se répartit entre des auteurs satisfaits (11,5 %) et d'autres notant des débuts difficiles (30,2 %).

Si la majorité des auteurs sont insatisfaits des prestations globales de l'URSSAF, ils semblent ne pas regretter l'ancien système, malgré une proportion importante qui réserve son jugement.

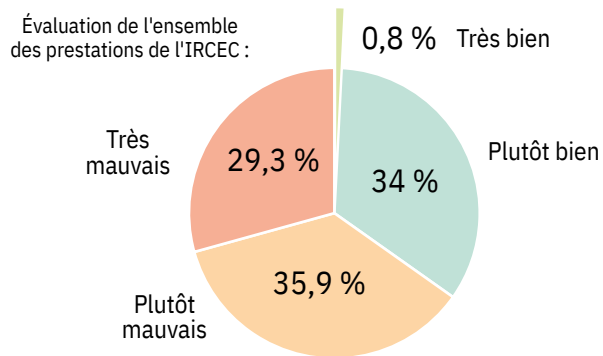
Ces opinions sont en rapport avec l'âge des répondants, les 41 à 60 ans étant les plus nombreux à se déclarer satisfaits, là où ceux qui disent ne pas savoir sont avant tout les 21 à 40 ans (66,8 %) et, parmi eux, encore plus les 21 à 30 ans (81,8 %).

Le RAAP et L'IRCEC toujours mal aimés des auteurs

□ L'IRCEC NE CONVAINC PAS

550 personnes cotisent au RAAP, le régime de retraite complémentaire obligatoire des auteurs, soit 54,8 % de ceux ayant leur résidence fiscale en France.

Le RAAP est géré par la Caisse nationale de l'IRCEC. L'opinion des auteurs sur l'IRCEC est globalement défavorable (65,2 %), alors que seulement un peu plus du tiers trouvent les prestations plutôt correctes (34,8 %).

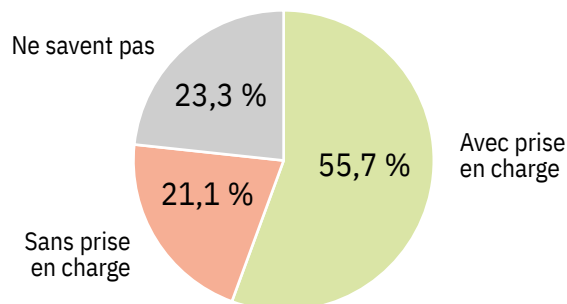


Opinions des auteurs sur les prestations de l'IRCEC, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France et cotisant à l'IRCEC (n = 550), taux de non-réponse : 4,9 %.

Rappelons que la hausse non négociée du RAAP annoncée en 2014 avait provoqué une longue et forte mobilisation de la part des auteurs de bande dessinée. Depuis, beaucoup d'auteurs se sont plaints des méthodes de recouvrement employées¹⁶.

□ LA PRISE EN CHARGE SOFIA

Les auteurs du livre peuvent bénéficier d'une prise en charge de la moitié de leurs cotisations IRCEC par la SOFIA. Pourtant, il semble que ce n'est qu'une grosse moitié d'entre eux qui bénéficient de cette prise en charge (55,4 %).



Auteurs bénéficiant ou non de la prise en charge par la SOFIA de leurs cotisations IRCEC, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France et cotisant à l'IRCEC (n = 550), taux de non-réponse : 0,7 %.

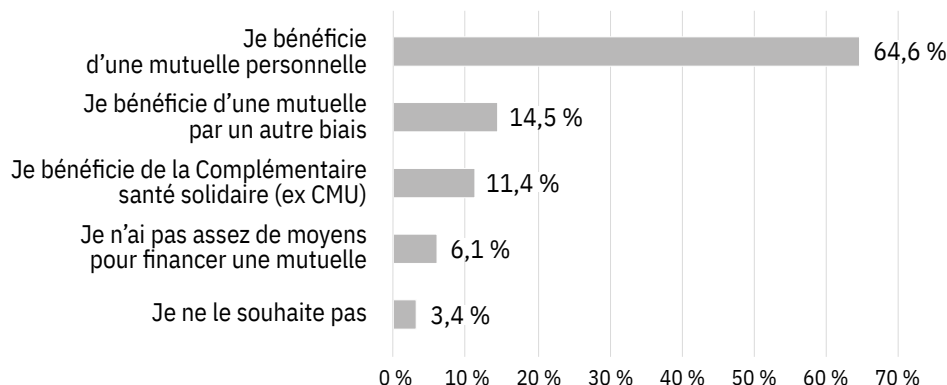
! DES DROITS MÉCONNUS ? On ne peut que s'interroger sur la connaissance qu'ont les auteurs de leurs droits avec presque un quart de la population répondant ne pas savoir.

Trop d'auteurs ne bénéficient pas d'une mutuelle

UNE COUVERTURE SANTÉ IMPARFAITE

Plus des trois quarts des auteurs résidant en France bénéficient d'une mutuelle complémentaire santé payante (79,1 %), soit directement (64,6 %), soit par un autre biais (14,5 %). Avec les

auteurs qui accèdent à la Complémentaire santé solidaire, ex CMU, (11,4 %), c'est donc 90,5 % des auteurs qui sont couverts par une complémentaire santé et 9,5 % qui ne le sont pas.



Mutuelles complémentaires des auteurs, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 1,6 %.

RISQUES POUR LA SANTÉ

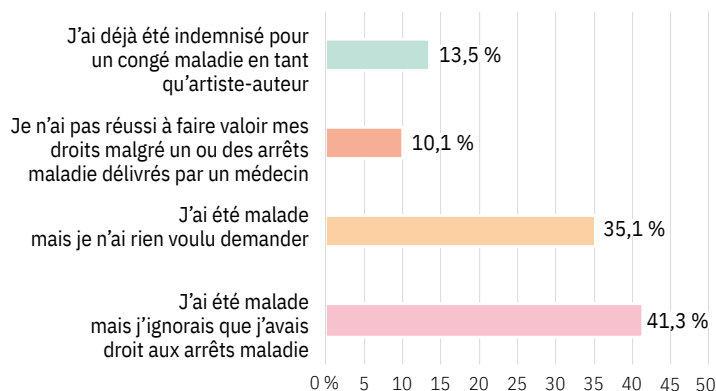
On le constate, 9,5 % des auteurs n'ont pas de complémentaire santé. En France, moins de 5 % de la population française n'en avait pas en 2019¹⁷. On voit que la quantité d'auteurs sans complémentaire représente près du double de la moyenne

nationale. Soit ces auteurs se retrouvent face à d'importants restes à charge sur les médicaments et les soins, soit, encore pire, ils se soignent très mal, voire abandonnent l'idée de se soigner.

Un bon auteur est un auteur jamais malade

UNE DIFFICULTÉ À PRENDRE DES ARRÊTS MALADIE

Parmi les auteurs habitant en France et ayant déjà été malades, ceux qui ont été indemnisés en tant qu'artistes-auteurs sont peu nombreux (13,5 %). Mais cette proportion est liée au fait que la majorité des auteurs ignorent leurs droits (41,3 %) ou préfèrent ne pas les réclamer (35,1 %).



Indemnisation ou non des auteurs ayant été malades, sous-population des auteurs habitant en France et ayant été malades (n = 734), taux de non-réponse : 4,2 %.

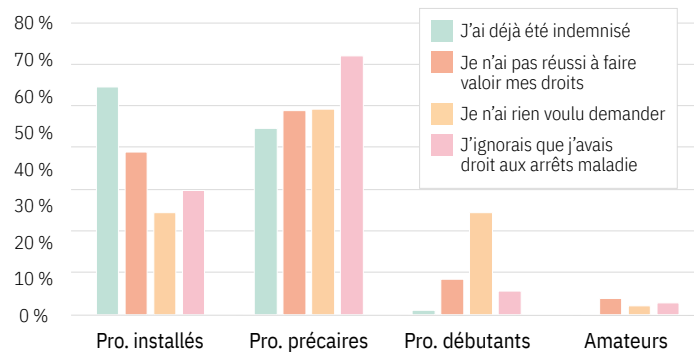
L'ÂGE EST DÉTERMINANT : ce sont 59,4 % des 21 à 40 ans qui ignoraient qu'ils avaient droit aux arrêts-maladie (PEM positif, taux de non-réponse : 4,2 %). De même, 42 % des 41 à 60 ans ont été malades mais n'ont rien voulu demander.

LA MALADIE N'EST PAS PRISE EN CHARGE POUR TOUS DE LA MÊME MANIÈRE

Le résultat est encore plus net quand on observe la manière dont se considèrent les auteurs.

Les professionnels installés sont les plus nombreux à avoir eu des arrêts maladie, les professionnels précaires à ne pas avoir pu faire valoir leurs droits, les professionnels débutants à ne pas savoir avoir droit à des arrêts maladie. Là encore, les résultats du croisement entre arrêts maladie et catégorisation objective des auteurs donnent des résultats beaucoup moins nets.

Une nouvelle fois, les représentations que les auteurs ont d'eux-mêmes dominent leurs pratiques vis-à-vis de la maladie.

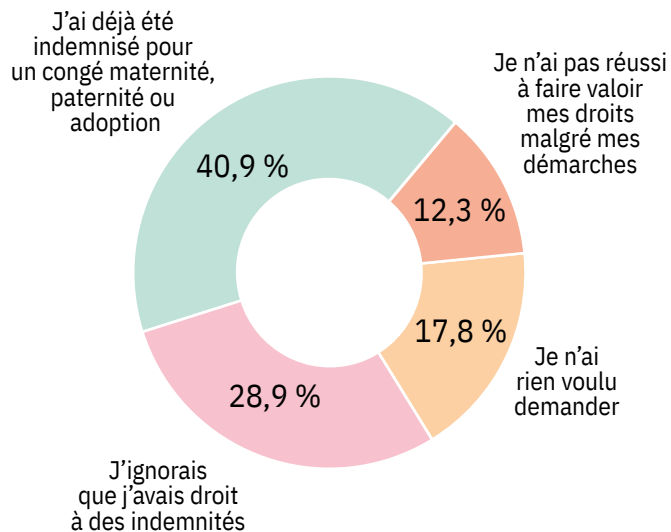


Indemnisation ou non des auteurs ayant été malades selon le statut que s'accordent les auteurs, sous-population des auteurs habitant en France et ayant été malades (n = 734), taux de non-réponse : 4,7 %.

Des congés maternité, paternité ou adoption... congédiés

DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX DROITS

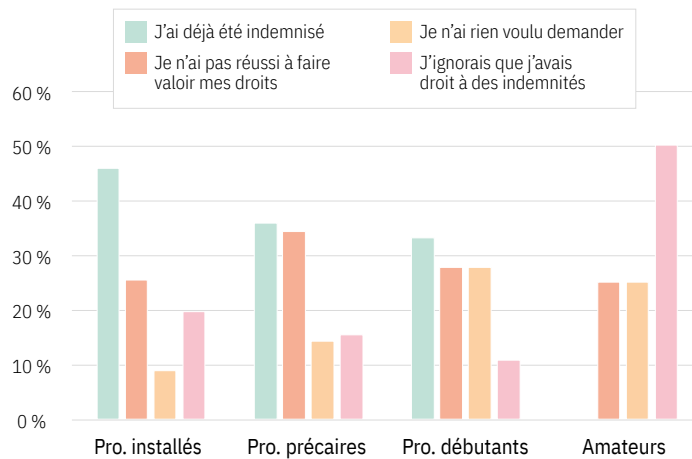
Parmi les personnes concernées par une naissance ou une adoption, c'est plus du tiers (40,9 %) qui a pu faire valoir ses droits. Néanmoins c'est encore plus d'auteurs et autrices (41,2%) qui ignoraient avoir droit à des indemnités ou n'ont pas pu les obtenir malgré leurs démarches.



Congés des auteurs français devenus parents, sous-population des Français devenus parents (n = 362), taux de non-réponse : 10,2 %.

UN ACCÈS LIÉ AU STATUT PROFESSIONNEL

Là encore, la variable la plus explicative est celle du statut que les auteurs s'accordent.



Obtention d'un congé par les auteurs devenus parents, sous-population des auteurs devenus parents (n = 362), taux de non-réponse : 11 %.

DES DROITS MÉCONNUS OU INACCESSIBLES

Comme pour les arrêts maladie, beaucoup trop d'auteurs ignorent ce à quoi ils ont droit. Mais, en parallèle, beaucoup trop ne parviennent pas à faire valoir leurs droits auprès des CAF.

La diagonale du non-accès aux droits sociaux

LES AUTEURS NE PROFITENT PAS TOUS DES PRESTATIONS SOCIALES

Un nombre important de personnes ne connaissent pas leurs droits : 41,3 % de ceux ayant déjà été malades et 28,9 % de ceux étant devenus parents. Même si l'effectif est restreint, si l'on considère ceux qui ont été malades ET sont devenus parents (n = 306), on obtient alors un tri intéressant, présenté ici sous forme de pourcentages totaux.

	J'ai été indemnisé pour maladie	J'ai été malade mais je n'ai rien voulu demander	J'ignorais que j'avais droit aux arrêts maladie	Je n'ai pas réussi à faire valoir mes droits	Total
J'ai déjà eu un congé maternité, paternité ou adoption	12,0	15	5,6	4,1	36,7
Je n'ai rien voulu demander	3,0	11,6	1,5	1,9	18,0
J'ignorais que j'avais droit à des indemnités	4,9	4,9	19,1	2,2	31,1
Je n'ai pas réussi à faire valoir mes droits	1,5	1,9	3,4	7,5	13,5
Total	21,3	33,3	29,6	15,7	100,0

Croisement entre auteurs ayant été malades et auteurs ayant été parents, khi2=157,9 ddl=9 p=0,001 (très significatif) V de Cramer=0,411, sous-population des auteurs français ayant été malades et parents (n = 306), taux de non-réponse : 18,9 %.

Les PEM¹⁸ décrivent une diagonale quasi-parfaite, montrant que les auteurs qui ont été dans une situation au niveau de la maladie l'ont aussi été au niveau des congés parentaux.

On ne peut que noter que la proportion d'auteurs et d'autrices qui a déjà obtenu l'ensemble de ses droits n'est que de 12 % de cette population.

Les autres situations se répartissent entre des personnes n'ayant pas voulu demander de congé parental ou d'arrêts maladie (11,6 %), ne sachant pas avoir droit à des congés liés à la parentalité et à des arrêts-maladie (19,1 %), 7,5 % enfin qui n'ont réussi à faire valoir leurs droits dans aucune de ces deux situations.

Certes, il s'agit d'un effectif restreint, avec un taux important de non-réponses.

Mais ce sont 60 personnes, soit 22,4 % de cette sous-population qui n'ont pas pu faire valoir leurs droits dans l'une ou l'autre de ces situations et 111 personnes (41,5 %) qui ne savaient pas avoir des droits dans l'une ou l'autre de ces situations.

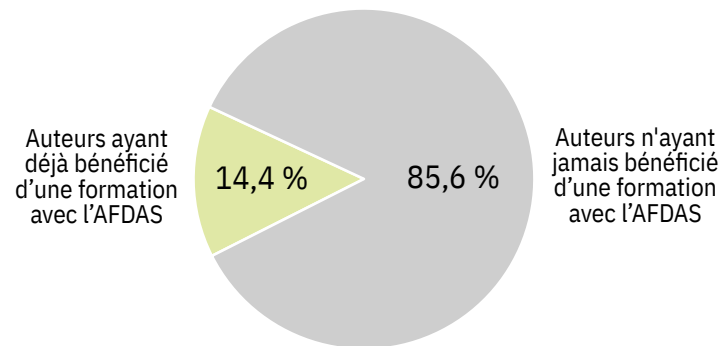
Enfin, ce sont 106 personnes qui n'ont pas voulu demander un arrêt maladie ou un congé de parentalité, soit 39,7 % de cet échantillon. On peut se demander dans quelle situation de précarité, il faut être pour ne pas demander des droits garantis par la solidarité nationale.

Des auteurs mal informés sur la formation professionnelle

□ DES COTISATIONS, UN ORGANISME

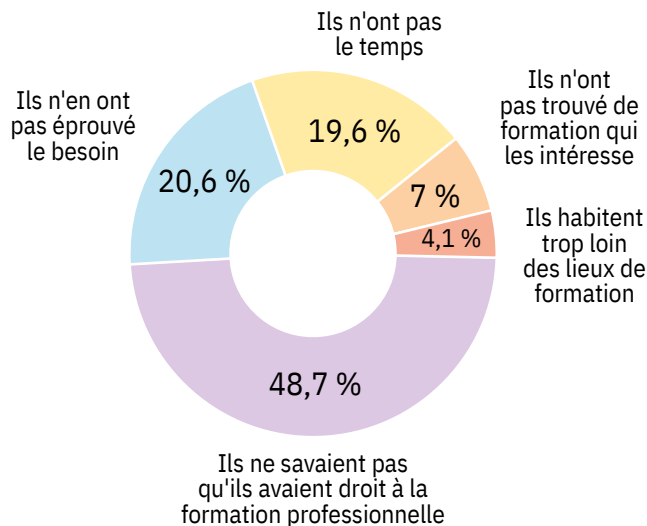
Les auteurs de bande dessinée cotisent pour la formation professionnelle via l'URSSAF. Le taux de cette contribution est de 0,35 % pour les artistes-auteurs et de 0,1 % pour les diffuseurs.

En conséquence, l'AFDAS, l'opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture propose et finance des formations professionnelles très diverses.



Auteurs ayant bénéficié ou non d'une formation professionnelle financée par l'AFDAS, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 2 %.

□ POURQUOI LES AUTEURS N'ONT PAS BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION DE L'AFDAS ?



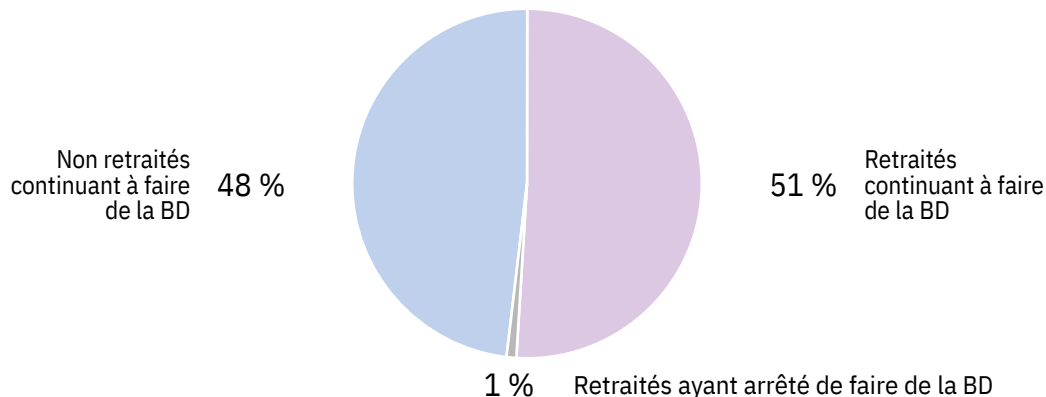
Motifs de n'avoir pas suivi de formation AFDAS, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France et n'ayant pas suivi de formation AFDAS (n = 841), taux de non-réponse : 1,7 %.

■ DES DROITS MÉCONNUS : là encore, on voit que la raison principale de l'absence de recours à l'AFDAS est qu'une part importante, presque majoritaire (48,7 %), des auteurs ignore avoir droit à ces formations.

Des retraités qui continuent à travailler

□ DANS LA BANDE DESSINÉE, ON NE PREND PAS VRAIMENT SA RETRAITE

Dans l'échantillon, 108 personnes ont atteint l'âge légal de la retraite et une seule a arrêté la bande dessinée. La majorité (50,9 %) a pris sa retraite, mais continue à travailler et une proportion presque égale (48,1 %) n'a pas pris sa retraite. Précisons qu'il est probable que beaucoup d'auteurs ne puissent pas faire une carrière complète et quittent la bande dessinée avant l'âge de la retraite.



Situation des auteurs par rapport à la retraite, sous-population des auteurs en âge de prendre leur retraite (n = 108), taux de non-réponse : 4 %).

1 DES RETRAITÉS QUI IGNORENT LEURS DROITS ?

On s'interroge sur la raison qui pousse presque la moitié des auteurs à ne pas faire leur demande de retraite quand ils en ont la possibilité. Peut-être que ces auteurs ignorent que, contrairement aux salariés, ils peuvent ensuite continuer leur activité d'auteur sans aucune limitation, et ainsi cumuler les revenus du droit d'auteur et leur pension de retraite.

1 DES PENSIONS TROP FAIBLES ?

On s'interroge aussi sur la raison qui pousse tous ces auteurs à travailler après l'âge légal. C'est sans doute pour beaucoup la passion qui les fait continuer, repoussant la norme qui veut qu'on prenne enfin un repos mérité. Mais il est aussi probable que beaucoup ne puissent pas compter sur une pension de retraite suffisante et doivent donc travailler pour survivre.

Les auteurs connaissent-ils vraiment leurs droits ?

- !** Presque la moitié (47 %) des auteurs ne connaissent pas leur code APE.
- !** Presque la moitié (46 %) des auteurs ne disposent d'aucune affiliation à une association professionnelle, un syndicat ou toute autre forme d'association.
- !** 16 % des auteurs ne pensent pas à demander de l'aide avant de signer un contrat et 20 % ne savent pas à qui s'adresser.
- !** Presque 60 % des auteurs ayant exposé leurs travaux n'ont jamais touché de droits de monstration ou ne savent pas de quoi il s'agit.
- !** Presque un quart (23 %) des auteurs cotisant à l'IRCEC ne savent pas s'ils bénéficient de la prise en charge de la SOFIA de leurs cotisations IRCEC.
- !** 41 % des auteurs ayant déjà été malades ne connaissent pas leur droit aux arrêts maladie.
- !** Plus d'un quart (28 %) des auteurs étant devenus parents ne savent pas qu'ils ont droit à un congé.
- !** Presque la moitié (49 %) des auteurs ne savent pas qu'ils ont droit à des formations professionnelles par l'AFDAS.
- !** Presque la moitié (48 %) des auteurs en âge de prendre leur retraite ne le font pas, ignorant probablement leur droit à cumuler pension de retraite et revenus d'auteur.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

REVENUS

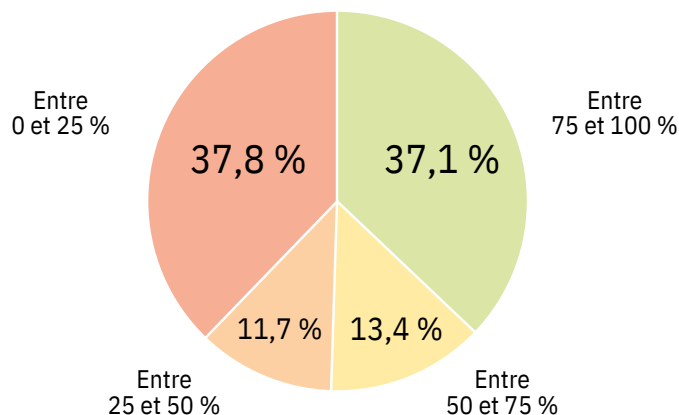
LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Les auteurs de BD ne vivent pas que de la BD

CUMUL DE SOURCES DE REVENUS

Seulement la moitié des auteurs (49,5 %) ont plus de la moitié de leurs revenus liés à la bande dessinée en 2024. Ce ne sont que 37 % des auteurs qui gagnent entre 75 % et 100 % de leurs revenus grâce à la BD.

Part des revenus liés à la BD

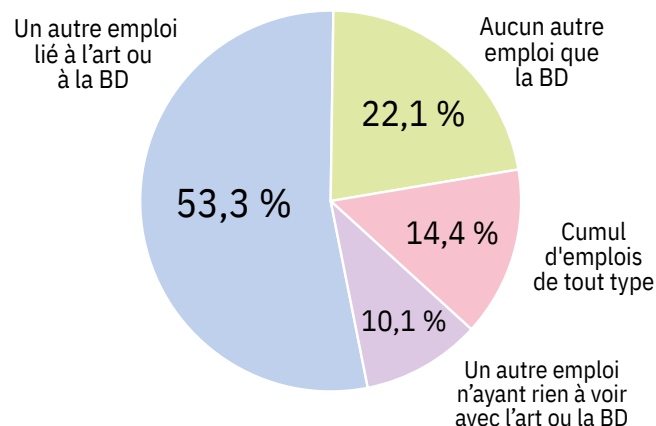


Part des revenus liés à la bande dessinée en 2024, taux de non-réponse : 2,6 %.

CUMUL D'EMPLOIS

La très grande majorité des auteurs (85 %) fait autre chose que de la bande dessinée pour gagner sa vie. Un peu plus d'un tiers (37 %) seulement peut se consacrer à plein temps à la BD. Un quart des auteurs ont un travail non artistique (probablement alimentaire).

Autres emplois



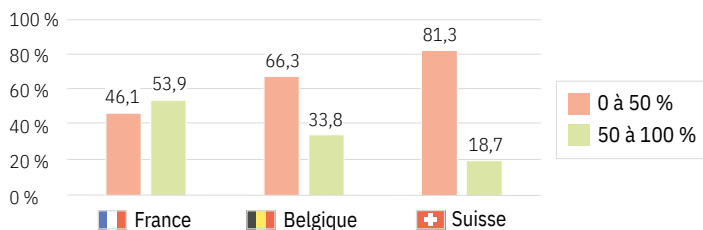
Types d'emploi des auteurs, taux de non-réponse : 4,5 %.

L'IMPOSSIBLE PLEIN TEMPS : la réalisation d'une bande dessinée nécessite de nombreuses heures de travail. Quand un auteur doit compléter ses trop faibles revenus avec d'autres emplois, il ne peut qu'avoir moins de temps pour faire de la BD, donc avoir moins de revenus issus de la BD, donc devoir chercher encore plus d'autres emplois parallèles... Ce cercle vicieux de l'indisponibilité des auteurs a inévitablement un impact sur les maisons d'édition en allongeant les délais de création et donc de publication.

Des revenus qui ne proviennent qu'à moitié de la BD

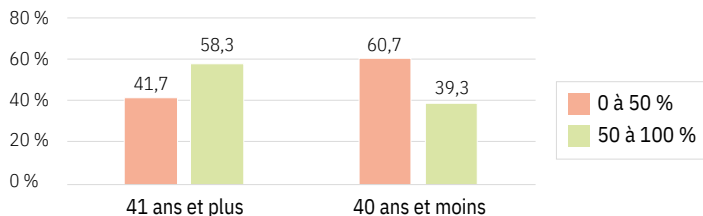
Seulement la moitié des auteurs (49,5 %) ont plus de 50 % de leurs revenus liés à la BD en 2024.

SELON LE PAYS : les Français sont plus nombreux que les Suisses ou les Belges à gagner entre 50 et 100 % grâce à la BD.



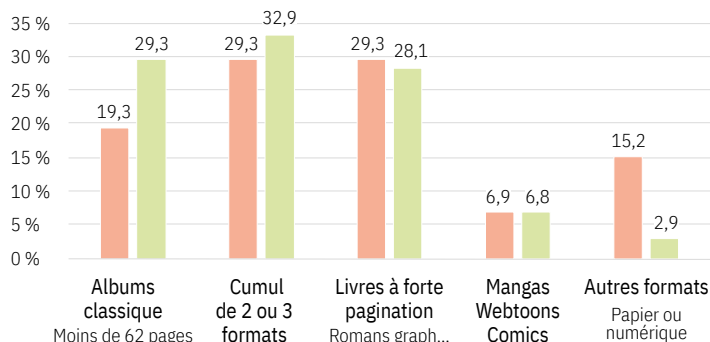
Revenus des auteurs selon le pays de résidence, sous-population des auteurs résidant en France, Belgique et Suisse (n = 1176), taux de non-réponse : 2,6 %.

SELON LA CARRIÈRE : vivre principalement de la bande dessinée est avant tout lié à l'âge et donc à la durée de la carrière.



Revenus des auteurs selon l'âge, taux de non-réponse : 2,5 %.

SELON LE FORMAT ÉDITORIAL : les auteurs qui publient dans plusieurs formats ou uniquement des albums classiques ont des revenus liés à la BD plus importants que tout autre type de format.

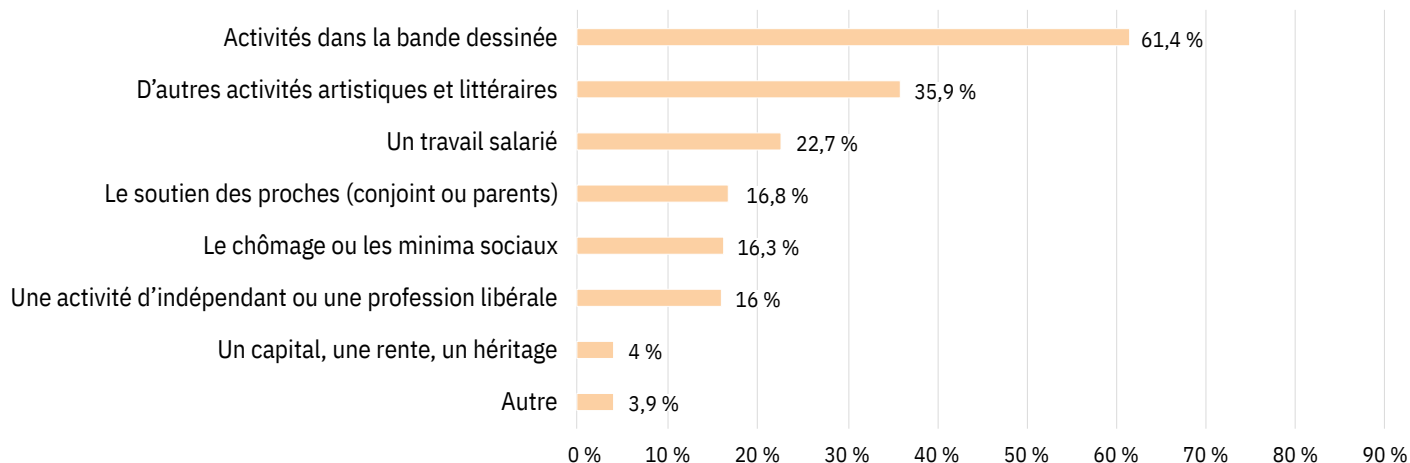


Taux de revenus directement liés à la bande dessinée selon le type de format publié, taux de non-réponse 3,8 %.

Malgré cet impact sur les revenus, les chiffres¹⁹ montrent que les albums traditionnels sont de moins en moins nombreux à être publiés et les romans graphiques de plus en plus nombreux.

Des sources de revenus très diverses

SOURCES PRINCIPALES : avoir d'autres emplois et activités est important. Mais comment juger de leur importance dans les revenus des auteurs ? Il leur a été demandé quelles étaient leurs sources principales de revenus se situant au-dessus de 30 % de leur rémunération globale.



Sources de plus de 30 % des revenus, question à réponses multiples, interrogés : 1197, répondants : 1188, réponses : 2101, pourcentages calculés sur la base des répondants, taux de non-réponse : 0,7 %.

DES REVENUS BD INSUFFISANTS

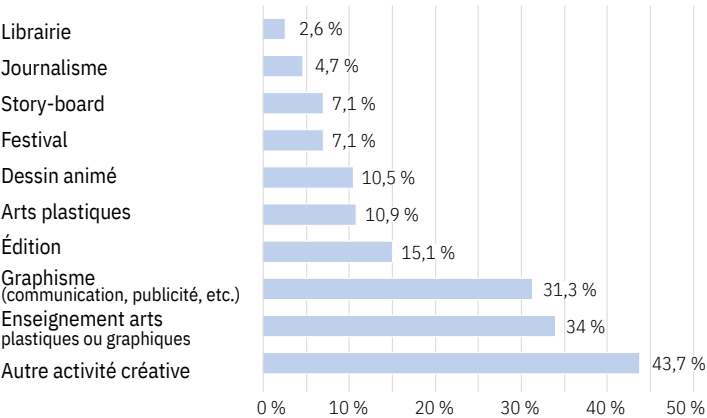
La bande dessinée est la principale source de revenus pour l'ensemble des auteurs. Mais ceux qui ne vivent que de la bande dessinée ne représentent que 22 % de l'ensemble de l'échantillon. Ce chiffre est proche de celui donné précédemment, indiquant que ce n'était que 37 % d'entre eux qui gagnent entre 75 % et

100 % de leurs revenus grâce à la BD.

Cela signifie que même quand les revenus de la bande dessinée sont, en proportion, assez importants, ils ne sont pas toujours suffisants pour permettre aux auteurs d'en vivre. C'est le cas pour au moins 15 % de ceux dont les revenus de la BD gravitent entre 75 et 100 % du total de leurs revenus.

Des emplois en périphérie de la BD

La majorité de ceux qui ont un autre emploi travaillent dans des domaines proches de la bande dessinée.



Types d'emploi des auteurs ayant un autre emploi lié à l'art ou à la BD, question à réponses multiples, pourcentages calculés sur la base des répondants, sous-population des auteurs ayant un autre emploi lié à l'art ou à la BD (n = 774), taux de non-réponse 0 %.

Les réponses sont au nombre de 1473 pour 774 auteurs, ce qui signifie qu'en moyenne, chaque auteur a deux emplois (1,9).

La réponse arrivant en premier est « autre activité créative », item large où les auteurs ont pu mettre tout autre emploi non cité. C'est le cas de l'illustration, par exemple.

Mais le fait que l'enseignement en arts plastiques arrive ensuite n'est pas étonnant. L'enseignement est le plus important facteur de stabilisation financière pour beaucoup d'auteurs ²⁰.

Il existe des attractions statistiques entre :

- le fait d'habiter en Poitou-Charentes (10,1 %) et de travailler dans l'édition ;
- le fait d'habiter en Charente et de travailler aussi dans le dessin animé (14,3 % des personnes ayant un emploi dans le dessin animé) ;
- le fait d'habiter dans l'Ille-et-Vilaine et de travailler dans les arts plastiques (10,9 %) ;
- le fait d'habiter à Paris et de travailler dans le journalisme (20 % des personnes travaillant dans le journalisme).

SELON L'ÂGE : le fait de disposer d'au moins un emploi sans relation avec l'art ou la bande dessinée est lié de manière nette à l'âge.

Les plus de 40 ans ont plus de chances de n'avoir aucun autre emploi que la bande dessinée alors que les moins de 40 ans ont plus de risques d'avoir au moins un emploi alimentaire.

Types d'emplois	Emplois liés à l'art ou à la BD	Aucun autre emploi que la BD	Au moins un emploi sans relation avec la BD	Total
40 ans et plus	54,9	24,7	20,4	100,0
Moins de 40 ans	51,2	18,5	30,2	100,0
Total	53,3	22,1	24,6	100,0

Types d'emploi. $\chi^2=16,5$ ddl=2 p=0,001 (très significatif) V de Cramer=0,12, taux de non-réponse : 4,5 %.

Le recours à la solidarité nationale ou familiale

En cumulant les sources principales de revenus, on voit qu'il existe des différences significatives parmi les auteurs.

		Sources principales de revenus (30 %)	Effectifs	Fréquence
69,8 %	Autonomie financière	Activités artistiques	607	51,9 %
		Travail salarié	120	10,3 %
		Activités artistiques et travail salarié	89	7,6 %
25 %	Autonomie financière précaire	Activités artistiques et soutien des proches	120	10,3 %
		Activités artistiques et prestations sociales	89	7,6 %
		Travail salarié et prestations sociales	20	1,7 %
		Activités artistiques, travail salarié et prestations sociales	17	1,5 %
		Activités artistiques, soutien des proches et prestations sociales	22	1,9 %
		Activités artistiques, travail salarié et soutien des proches	10	0,9 %
		Travail salarié et soutien des proches	9	0,8 %
		Travail salarié, prestations sociales et soutien des proches	5	0,4 %
5,2 %	Sans autonomie financière	Prestations sociales	31	2,6 %
		Soutien des proches	25	2,1 %
		Soutien des proches et prestations sociales	6	0,5 %
		Total	1 170	100 %

Sources principales de revenus des auteurs, taux de non-réponse 2,3 %.

Les activités artistiques comprennent aussi bien les activités de la bande dessinée, les autres activités artistiques et les prestations délivrées en tant que libéral ou indépendant, lesquelles peuvent être autant commerciales qu'artistiques.

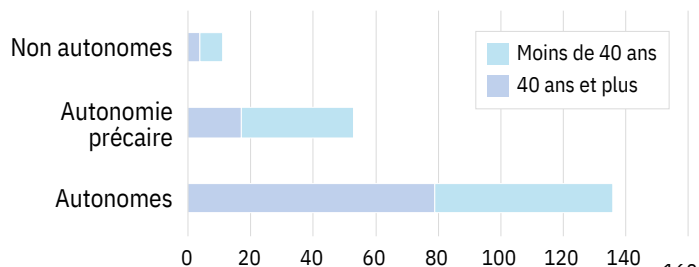
Le travail salarié est nécessaire pour 23,2 % des auteurs, soit presque un quart.

C'est presque le tiers des auteurs (30,2 %) qui ne pourraient pas vivre sans la solidarité nationale ou l'aide de leurs proches.

Entre autonomie et soutien

DES JEUNES MOINS AUTONOMES FINANCIÈREMENT

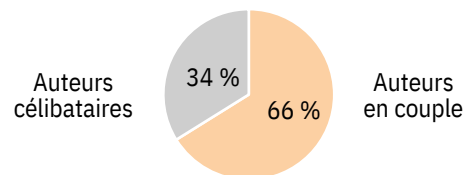
Les moins de 40 ans sont plus nombreux à être dans une autonomie précaire ou à ne pas être autonomes financièrement.



Autonomie financière des auteurs selon qu'ils ont plus ou moins de 40 ans, taux de non-réponse : 2,3 %.

Le fait d'être en autonomie financière est lié au fait d'avoir 40 ans et plus (79 % des 40 ans et plus sont autonomes, PEM positif) alors que le fait d'être en autonomie précaire ou de ne pas être autonome est lié au fait d'avoir moins de 40 ans (36 % des moins de 40 ans sont en autonomie précaire et 7,2 % ne sont pas autonomes, PEM positif dans les deux cas).

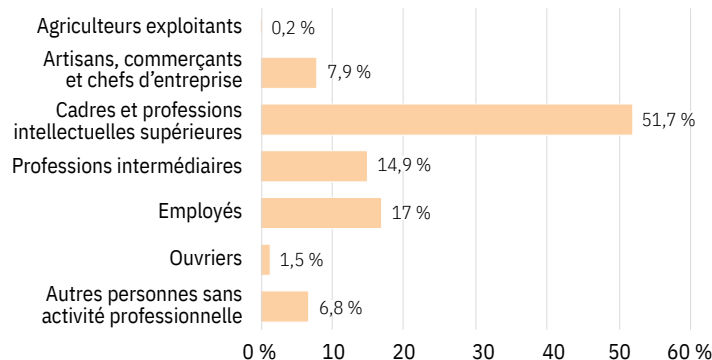
UN SOUTIEN FINANCIER DANS CERTAINS COUPLES



Auteurs vivant ou non en couple, taux de non-réponse : 0,3 %

On observe que 13,6 % des auteurs qui vivent en couple reçoivent de l'aide de leur conjoint.

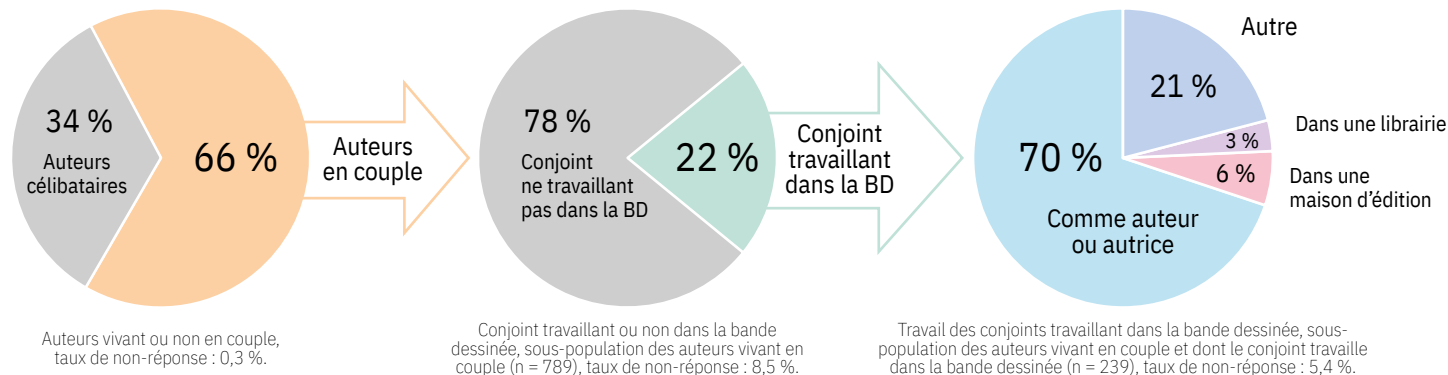
La plus importante proportion des conjoints regroupe cadres et professions intellectuelles supérieures.



Profession et catégorie sociale des conjoints d'auteurs, sous-population des auteurs vivant en couple (n = 789), taux de non-réponse : 9 %.

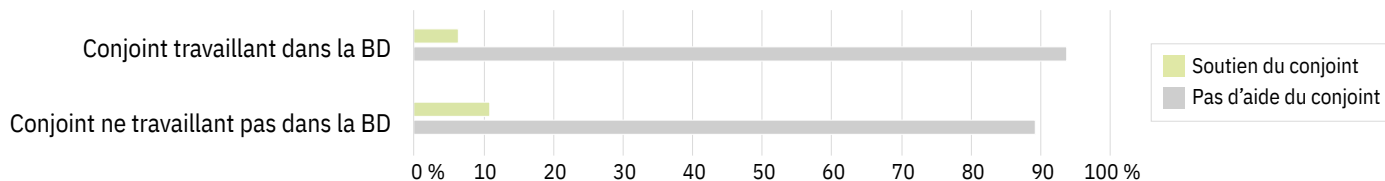
Couples de bande dessinée

CONJOINT : un auteur en couple sur cinq a un conjoint travaillant dans la bande dessinée.



COUPLES DE BD, QUAND LES RISQUES S'ADDITIONNENT

On a d'autant plus de chances d'avoir un budget familial stable que son conjoint ne travaille pas dans la bande dessinée. Au contraire, la précarité de beaucoup des métiers de la BD ne permet pas toujours d'aider un conjoint auteur.



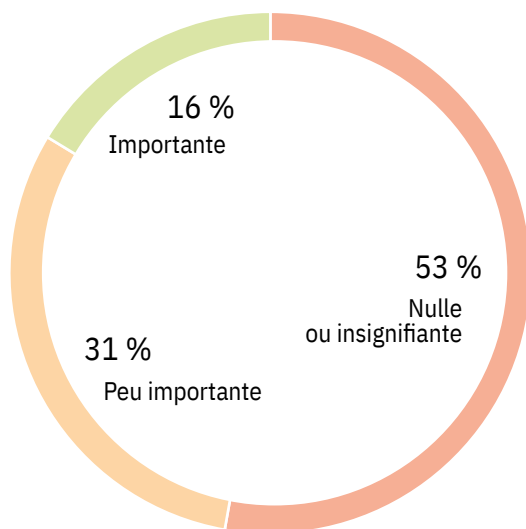
Soutien ou non du conjoint selon qu'il travaille ou pas dans la bande dessinée, sous-population des auteurs vivant en couple (n = 789), taux de non-réponse : 2,2 %.

De rares droits d'auteurs

PART DES DROITS D'AUTEURS DANS LES REVENUS

53 % des auteurs qualifient la part des droits d'auteurs après avances dans leurs revenus comme étant nulle ou insignifiante.

Ce ne sont que 16 % des auteurs qui la qualifient d'importante.



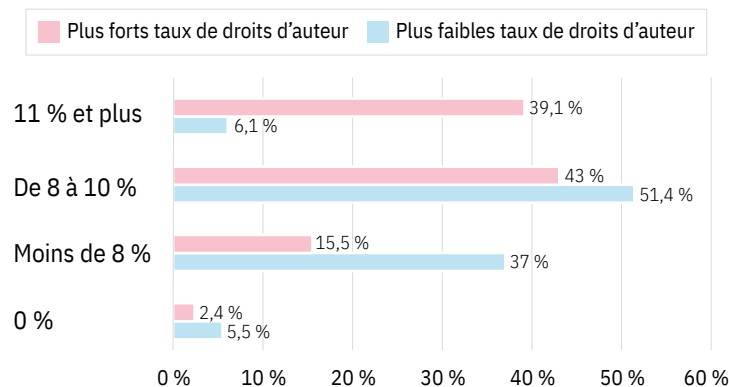
Qualification des parts des droits d'auteur hors avances dans les revenus des auteurs, sous-population des auteurs ayant déjà publié (n = 1051), taux de non-réponse : 2,5 %.

DES TAUX TRÈS FLUCTUANTS

Les contrats d'édition prévoient des taux précis de rémunération proportionnels au prix de vente des livres. **Mais beaucoup d'auteurs ne vendent pas assez de livres pour percevoir des droits**, se contentant souvent des seules avances sur droits durant la réalisation. Les données suivantes portent sur la totalité des droits (qu'il y ait un co-auteur ou non).

La majorité (51,4 %) des plus faibles taux se trouve entre 8 et 10 % de droits d'auteur.

5,1 % des auteurs déclarent **des droits à 0 %**, un taux trop souvent pratiqué pour la couleur, la traduction, les couvertures etc.

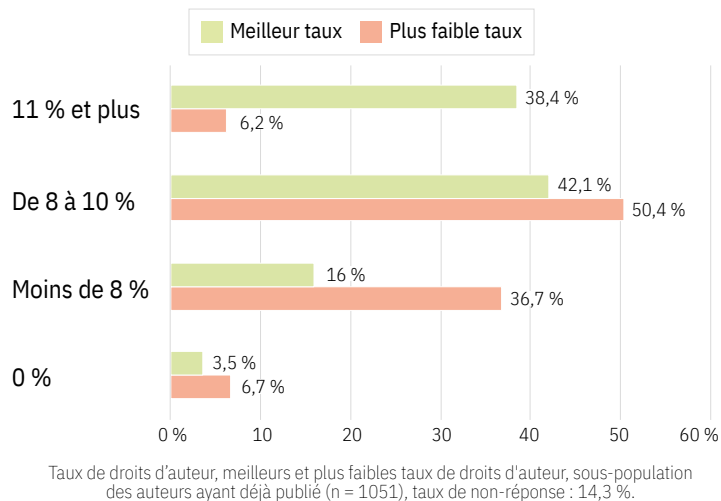


Plus forts et plus faibles taux de droits d'auteurs, perçus dans les cinq dernières années, sous-population : auteurs ayant déjà publié (n = 1051), taux de non-réponse pour le plus faible taux : 13,2 %, taux de non-réponse pour le plus fort taux : 13,6 %.

Les taux de droits d'auteurs

DES TAUX PROGRESSIFS

En regroupant les plus faibles et les plus forts taux de droit d'auteur, on constate des proportions assez bien scindées, avec des progressions conséquentes.



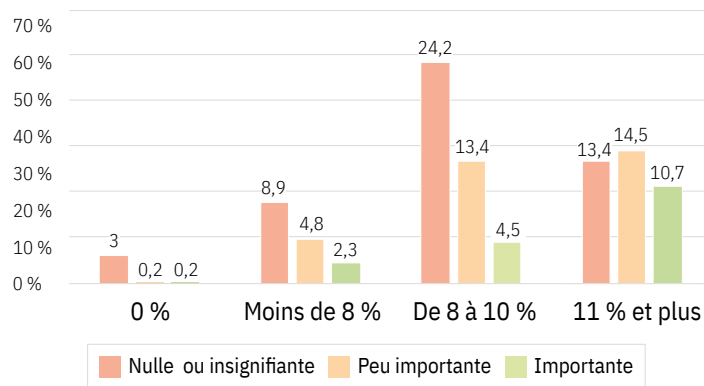
Ainsi, beaucoup ont commencé très bas, mais c'est la plus grande partie d'entre eux (43,1 %) qui atteignent le pourcentage le plus fréquent de droits d'auteurs (entre 8 et 10 %) et une partie conséquente (39 %) qui dépasse parfois les 10 %.

17,8 % d'entre eux restent sous la barre des 8 %.

DES TAUX LIÉS AUX VENTES ?

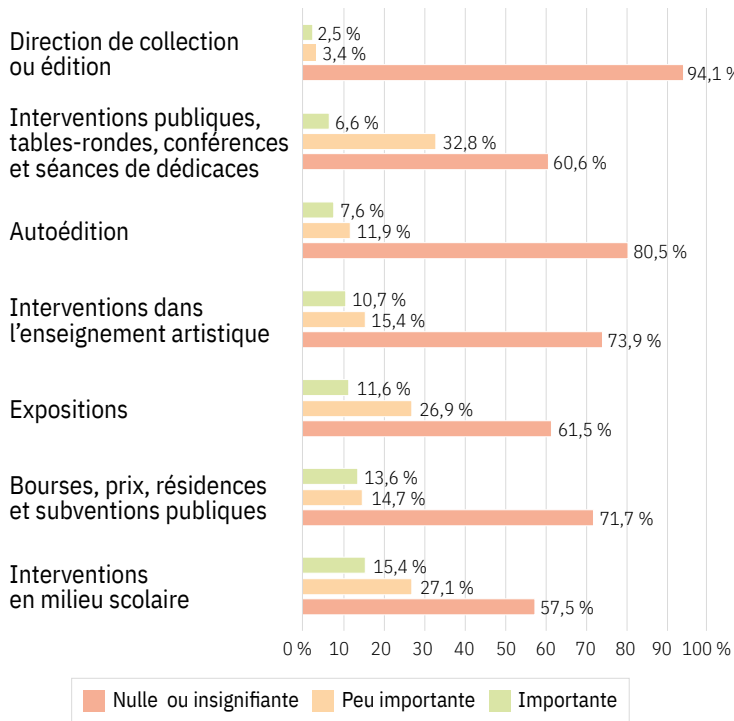
68,1 % des auteurs qui ont signé des contrats allant de 1 à 10 % considèrent que la part que représentent les droits d'auteurs dans l'ensemble de leurs revenus est nulle ou insignifiante. C'est probablement qu'ils n'ont pas ou peu couvert leurs avances. À l'inverse, il n'y a que 27,3 % des auteurs ayant signé des contrats avec des droits d'auteur de 11 % et plus qui considèrent que la part de ces droits dans leurs revenus est nulle ou insignifiante.

Obtenir de bons taux dans la négociation contractuelle permet donc d'avoir plus de droits sur ses ventes mais on peut aussi supposer que ces taux avantageux sont surtout obtenus par des auteurs ayant déjà de bonnes ventes.



Des revenus complémentaires peu conséquents

PART DANS L'ENSEMBLE DES REVENUS ISSUS DE LA BD



Part des différentes activités de la bande dessinée parmi l'ensemble des revenus des auteurs, taux de non-réponse respectivement de 5,5 %, 4,8 %, 4,8 %, 5,2 %, 3,5 %, 4,0 % et 4,3 %.

Constat :

- l'autoédition tient une place faible dans les revenus des auteurs : ce ne sont que 7,6 % d'entre eux qui considèrent cette activité comme importante dans leurs revenus ;
- la part des interventions publiques, dédicaces, etc., est encore plus basse : ce ne sont que 6,6 % pour qui les interventions publiques, dédicaces, etc. représentent une part importante des revenus professionnels ;
- c'est encore moins pour la direction de collection et l'édition avec 2,5 % d'entre eux qui la considèrent importante dans l'ensemble de leurs revenus liés à la bande dessinée.

Mais :

- les expositions apportent une contribution importante pour 11,6 % des auteurs ;
- les bourses, résidences, prix et subventions pour 13,6 % ;
- les interventions dans l'enseignement artistique pour 10,7 % ;
- les interventions en milieu scolaire pour 15,4 %.

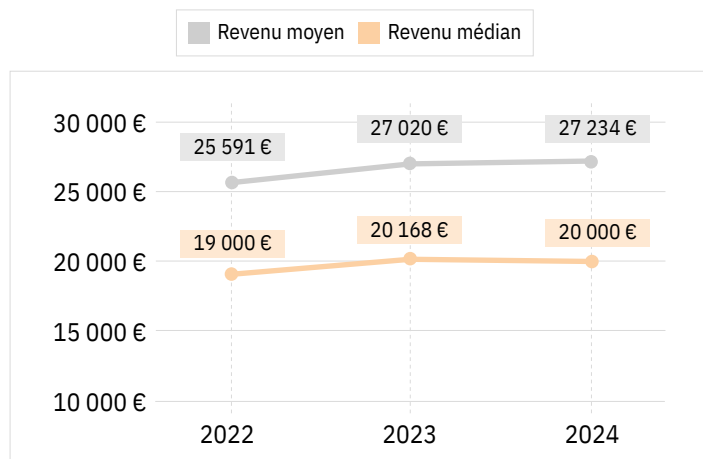
Au total, ce sont 18,5 % des auteurs qui enseignent, soit comme intervenant en milieu scolaire, soit dans l'enseignement artistique, soit dans les deux.

Pour la majorité des auteurs, l'ensemble de ces activités constitue plutôt des compléments de revenus. Mais vu leur ampleur, ils sont indispensables.

Les auteurs gagnent moins bien leur vie que leurs lecteurs

REVENUS MOYEN ET MÉDIAN DES AUTEURS

Il y a une légère croissance entre 2022 à 2024 sur les revenus annuels communiqués par les auteurs. Cette croissance est à peine supérieure à l'inflation.



Évolution de la moyenne et de la médiane des revenus des auteurs de 2022 à 2024, taux de non-réponse : 2022 = 19,3 %, 2023 = 18,6 % et 2024 = 18 %.

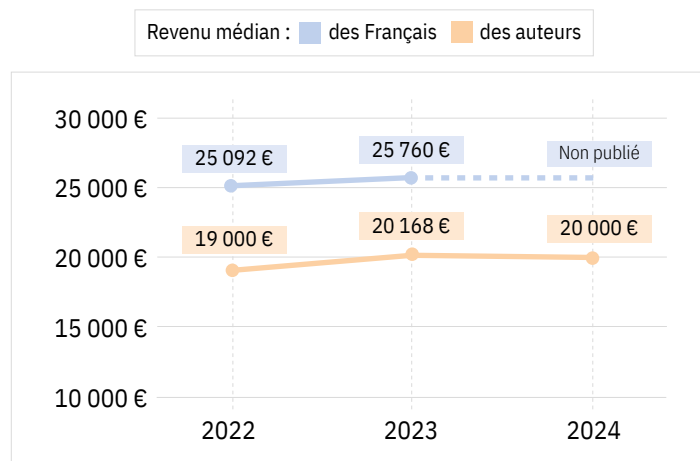
Le **revenu moyen** correspond à la moyenne de l'ensemble des revenus considérés²¹.

Le **revenu médian** est tel que la moitié de la population considérée gagne moins et l'autre plus. C'est un indicateur plus juste que la moyenne, qui est tirée vers le haut par les hauts revenus.

DES REVENUS INFÉRIEURS À CEUX DES FRANÇAIS

Si on compare les revenus annuels médians des auteurs et des Français, on constate que les auteurs gagnent globalement beaucoup moins bien leur vie que l'ensemble des Français.

Les chiffres du revenu français médian 2024 ne sont disponibles que pour le secteur privé au moment où nous écrivons.

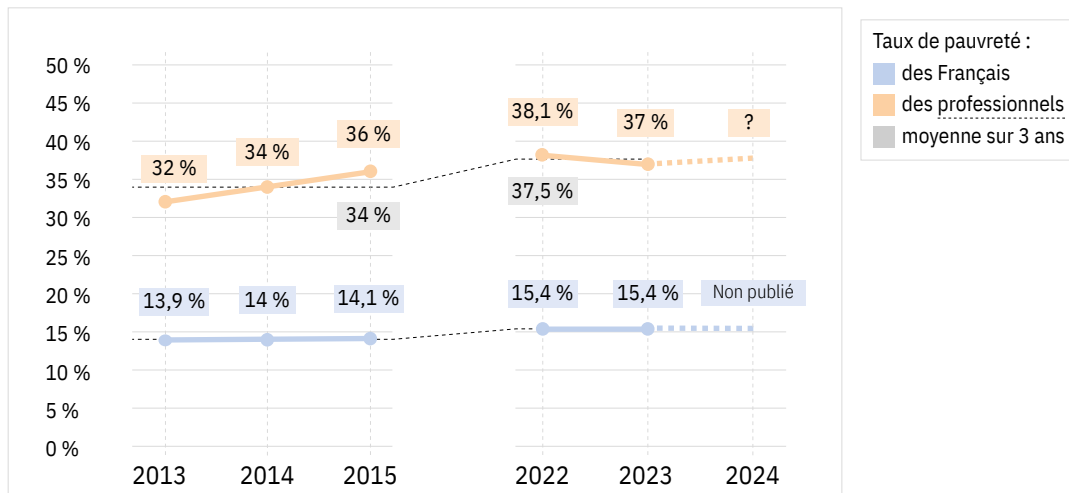


Comparaison de l'évolution du salaire médian des Français et du revenu médian des auteurs de 2022 à 2023, taux de non-réponse : 2022 = 19,3 %, 2023 = 18,6 % et 2024 = 18 %.

Plus d'un tiers des professionnels sous le seuil de pauvreté

❗ 37 % DES AUTEURS PROFESSIONNELS SONT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

Le taux de pauvreté en France en 2023²² était de 15,4 %. Il est de 37 % pour les auteurs se déclarant professionnels, soit plus du double.



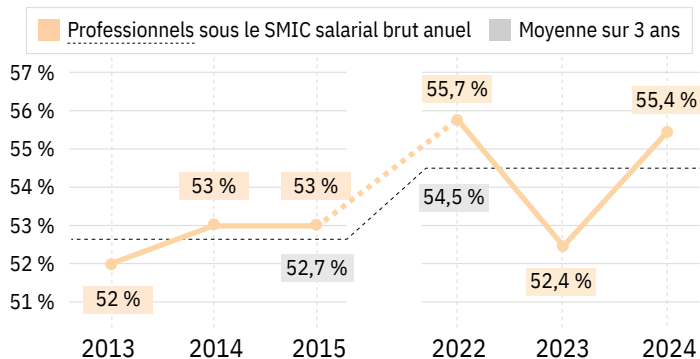
Graphique : évolution du seuil de pauvreté de 2012 à 2024, sous population des auteurs se déclarant comme professionnels ayant leur résidence fiscale en France (n = 951), taux de non-réponse : 2022 = 16,7 %, 2023 = 14,7 %.

❗ APPAUVRISSEMENT EN 10 ANS : les conditions de vie des auteurs se sont encore dégradées depuis la précédente étude.

Cette évolution n'est cependant pas aussi saisissante qu'entre 2012, 2023 et 2014 où elle était de 2 % par an. On assiste même à une légère amélioration en 2023, mais l'évolution des revenus laisse à penser qu'elle ne s'est pas prolongée en 2024.

Plus de la moitié des professionnels sous le salaire minimum

❗ 55 % DES AUTEURS PROFESSIONNELS SOUS LE SMIC

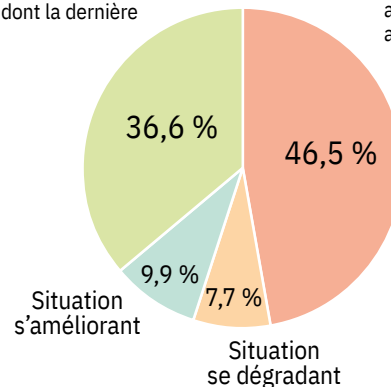


📌 UNE DÉGRADATION EN 10 ANS

Dans la première étude, le taux des auteurs se déclarant professionnels et qui gagnaient moins que le SMIC allait de 52 à 53 % (moyenne de 52,7 %). Dix ans plus tard, il oscille entre 51,5 à 55,8 %. Plus de la moitié des auteurs professionnels sont donc en permanence sous le SMIC (moyenne de 54,5 %).

Certes, comme pour le seuil de pauvreté, les chiffres de 2023 marquent une régression. Mais ils remontent en 2024. Si ce phénomène se reproduit en ce qui concerne le seuil de pauvreté en 2024, ce qui est fortement probable, cela voudra dire que la hausse des revenus de l'année 2023 n'aura été que conjoncturelle.

Au dessus du SMIC annuel brut
au moins deux des trois
années dont la dernière



Néanmoins, on observe une très légère progression des auteurs passant au-dessus du SMIC brut annuel : ils sont 9 % à passer au-dessus du SMIC annuel brut soit en 2024, soit en 2023 et 2024, contre 8 % qui voient leur situation se dégrader.

❗ **C'EST EN FAIT PLUS GRAVE : un brut salarial s'accompagne d'importantes cotisations patronales ouvrant des droits pour : invalidité, décès, accident du travail, maladie professionnelle, chômage et garantie des salaires, complémentaires retraites... À revenu brut égal, les auteurs, eux, en sont privés.**

La situation des auteurs est probablement encore pire

 **NON RÉPONSE** : pour les années 2022, 2023 et 2024, les taux de non-réponse sont extrêmement conséquents. Pour 2022, c'est 16,7 % de la population qui n'a pas répondu à la question sur le revenu annuel, pour 2023, 16 % et enfin, pour 2024, 15,1 %. Le taux de non-réponse des auteurs ayant déclaré leurs revenus en France, cumulé sur les trois années, est de 17,6 % (177 personnes).

Parmi les non-réponses, on trouve :

- 30 postulants (n'ayant jamais publié), soit 29,7 % d'entre eux ;
- 66 débutants (15,8 % d'entre eux) ;
- 38 précaires, soit 11,4 % d'entre eux.

Ils représentent à eux tous 75,7 % des non-réponses sur les revenus annuels.

Or, il existe pour les débutants et les postulants un lien statistique calculé par le pourcentage d'écart maximal (PEM) avec le fait de toucher moins du SMIC annuel.

De plus, les professionnalisés, qui sont majoritaires à gagner plus du SMIC annuel brut (81,2 % d'entre eux) ne sont que 69 personnes, soit

6,8 % des auteurs ayant leur résidence fiscale en France.

Parmi les 177 personnes n'ayant pas répondu aux questions sur le revenu, 139 cumulent, en plus d'autres activités, à la fois prestations sociales (chômage ou minima sociaux) et aide des proches. Nous pouvons considérer que ceux-là au moins ne doivent pas avoir de gros revenus.

Si on regroupe ceux qui touchent les minima sociaux, ceux qui sont au chômage avec soutien des proches, ce qui indique que leurs allocations chômage ne suffisent pas, et enfin ceux qui n'ont que des soutiens de leurs proches sans autres sources de revenus, on trouve 34 individus (19,2 % des non-réponses) qui n'ont pas répondu et dont on est sûr qu'ils ont des revenus assez bas, sous le SMIC annuel brut et très probablement aussi sous le seuil de pauvreté.

Autrement dit, il est probable que les chiffres donnés soient fortement sous-estimés : le profil majoritaire des non-répondants correspond à ceux qui peuvent avoir de faibles revenus ou, dans le cas des débutants, ne pas être encore imposables et ne pas bien connaître leurs revenus.

	Sous le SMIC annuel brut sur au moins deux des trois années dont la dernière	Situation se dégradant	Situation s'améliorant	Au dessus du SMIC annuel brut sur au moins deux des trois années dont la dernière	Total
Postulants	73,4 %	5,1 %	6,3 %	15,2 %	100 %
Débutants	52,6 %	7,9 %	12,5 %	26,9 %	100 %
Précaires	36,2 %	7,9 %	8,2 %	47,7 %	100 %
Professionnalisés	12,9 %	2,4 %	3,5 %	81,2 %	100 %
Total	44,8 %	7,2 %	9,6 %	38,5 %	100 %

Revenus des auteurs en fonction de leurs statuts objectifs, $\chi^2=130,3$ ddl=9 $p=0,001$ (très significatif) V de Cramer=0,219, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 16 %.

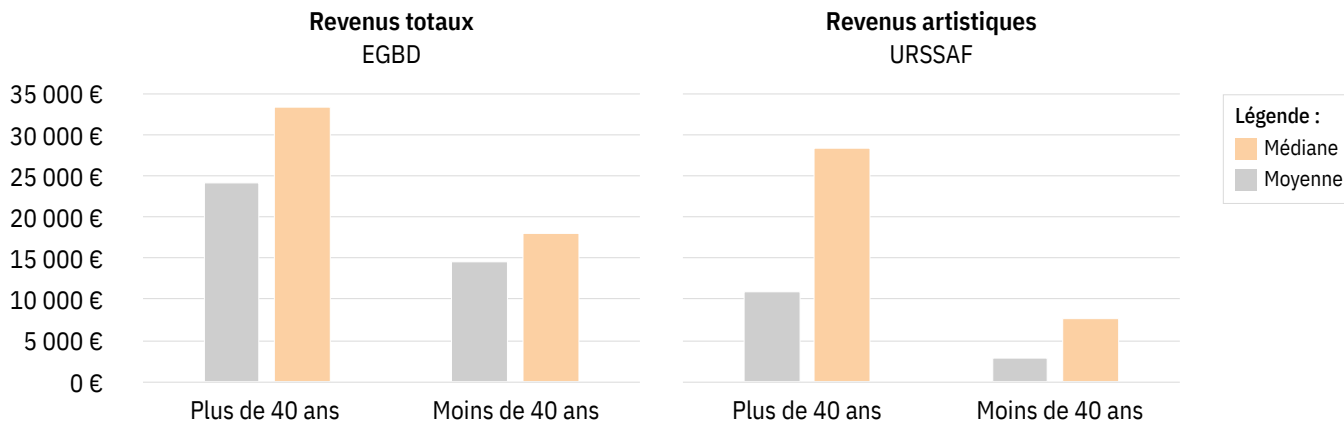
Des jeunes bien plus pauvres

□ LES MOINS DE 40 ANS SONT BIEN PLUS PAUVRES QUE LEURS AÎNÉS

L'URSSAF a, à la fin 2025, publié les chiffres de 2023 sur l'ensemble des artistes-auteurs, dont les auteurs ayant déclaré comme activité principale être auteurs-artistes de bande dessinée.

Parmi ces chiffres, on peut trouver le revenu moyen et le revenu médian. Une forte disparité existe entre moins de 40 ans et plus de 40 ans.

Nos chiffres ne peuvent être comparés à ceux de l'URSSAF, qui portent sur les revenus artistiques uniquement alors que les nôtres concernent la totalité des revenus, mais on peut au moins vérifier si l'on retrouve une telle disproportion.



Comparaison entre revenus médians et moyens artistiques (URSSAF) et globaux (EGBD pour l'année 2023, pour les EGBD, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 16 %.

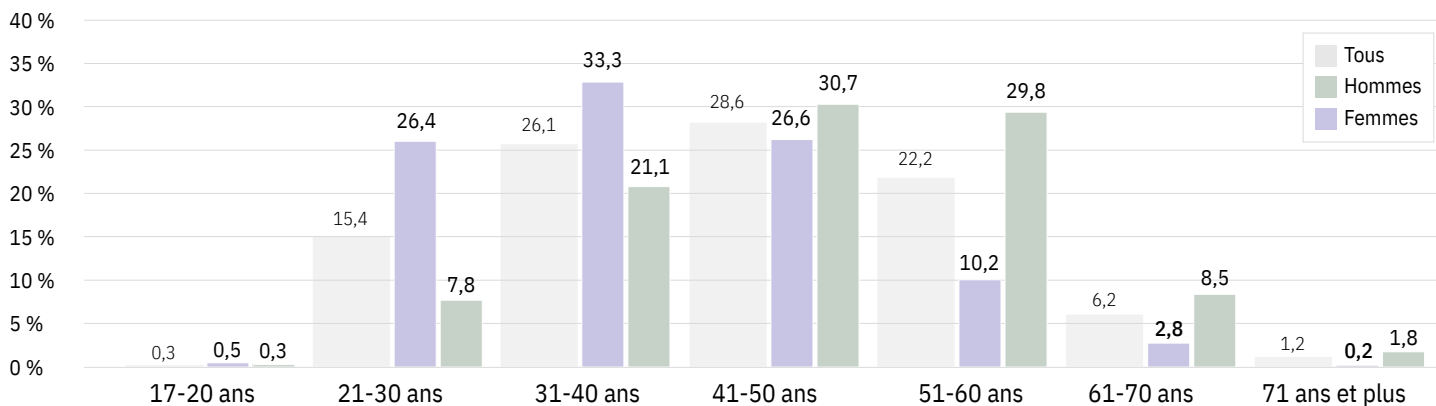
On voit clairement que les proportions sont assez similaires et que les moins de 40 ans se trouvent très en dessous des revenus de 2023 des plus de 40 ans, qu'il s'agisse des revenus artistiques ou des revenus complets.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

LES AUTRICES

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Les femmes sont moins nombreuses... pour l'instant



Répartition des auteurs selon l'âge, taux de non-réponse : 0,1 %.
Répartition de l'échantillon selon le genre et l'âge, sous-population des hommes et femmes, autres exclus (n = 1169), taux de non-réponse : 0,5 %.

UNE RÉPARTITION QUI ÉVOLUE

En 2015, la répartition entre hommes et femmes était de 27 % de femmes pour 72 % d'hommes, 1 % des répondants ne se prononçant pas. En 2025, cette répartition est de 36 % de femmes et de 61 % d'hommes.

La proportion entre auteurs et autrices se déplace à l'avantage des femmes qui dépassent le tiers de la population générale.

La répartition entre hommes et femmes montre que les femmes de 31 à 40 ans sont plus nombreuses que les hommes. Ce changement de proportion était déjà visible dans l'enquête de 2015, pour la même tranche d'âge. Pour autant les proportions se sont

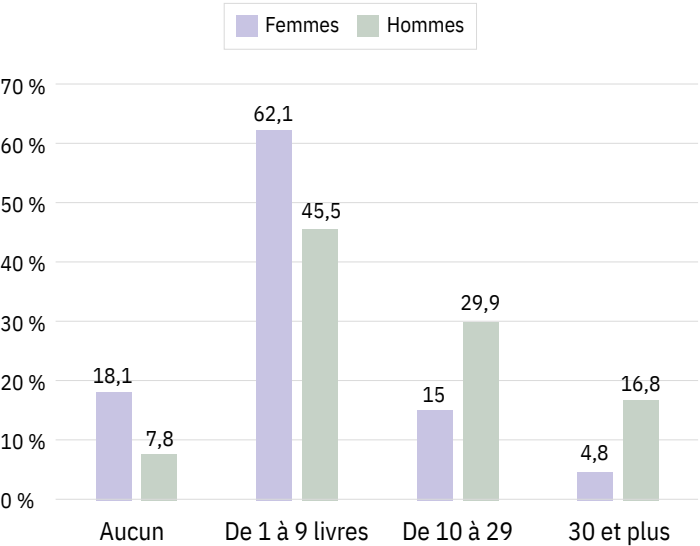
légèrement réduites, puisque les femmes de 31 à 40 ans représentaient 39 % de cette classe d'âge et qu'elles ne représentent ici que 33,3 %.

Cela est logique puisque la proportion des 41 à 50 ans était de 36 % pour les hommes et de 14 % pour les femmes. Cette proportion est désormais bien plus équilibrée puisqu'elle se porte à 30,7 % pour les hommes et 26,6 % pour les femmes.

On peut même, de ce fait, dater le début de cette évolution à la période 1975 à 1985, puisque les chiffres des deux enquêtes montrent que c'est durant cette décade que commence la croissance des femmes dans la population des auteurs.

Les femmes ont moins publié que les hommes

INÉGAUX : hommes et femmes sont inégaux en termes de publication. Ce sont moins de 20 % des femmes (19,8 %) qui ont publié plus de 10 livres, là où ce sont presque la moitié des hommes (46,7 %).



Nombre de livres publiés selon le genre, sous-population des hommes et femmes, autres exclus (n = 1164), taux de non-réponse : 1,4 %.

On l’a déjà dit, c’est avant tout un effet des classes d’âge, dans la mesure où la proportion des hommes est bien plus forte dans les tranches d’âge supérieures : les femmes ne constituent que 24,9 % de la population des plus de quarante ans (et les « autres » 0,3 %).

Cela souligne un effet de génération, les hommes étant beaucoup plus nombreux à avoir plus de quarante ans (507 hommes pour 171 femmes). Les femmes nées avant 1984 ont été moins nombreuses ou moins nombreuses à faire carrière.

Mais on trouve aussi un écart entre hommes et femmes dans les tranches d’âge les plus basses.

Nombre d’ouvrages publiés des hommes et femmes de 21 à 40 ans

	Aucun	De 1 à 9 livres	De 10 à 19 livres	Plus de 20 livres	Total
Femme de 21 à 40 ans	28,1	66,7	3,6	1,6	100,0
Homme de 21 à 40 ans	19,5	68,1	7,1	5,2	100,0
Total	24,2	67,3	5,2	3,3	100,0

Khi2=10,8 ddl=3 p=0,013 (très significatif) V de Cramer=0,154, sous-population : Hommes et femmes de 21 à 40 ans (n = 469), taux de non-réponse : 1 %.

Les femmes ont moins de revenus provenant de la BD

☐ **REVENUS DE LA BD** : il existe aussi un décalage flagrant entre hommes et femmes en termes de revenus tirés de la bande dessinée. En effet, si les proportions des hommes et des femmes de 21 à 40 ans à tirer entre 0 et 25 % de leurs revenus de la bande dessinée sont presque égales (respectivement 48,5 et 48,6 %), c'est après 40 ans que la différence se creuse vraiment.

Part des revenus directement liée à la BD

	Entre 0 et 25 %	Entre 25 et 50 %	Entre 50 et 75 %	Entre 75 et 100 %	Total
Femme	41,7	13,3	12,6	32,4	100,0
Homme	35,0	10,6	13,7	40,6	100,0
Autre	51,9	11,1	14,8	22,2	100,0
Total	37,8	11,6	13,4	37,2	100,0

Khi2=12,9 ddl=6 p=0,044 (Val. théoriques < 5 = 2) V de Cramer=0,075,
taux de non-réponse : 3 %.

On notera aussi que les personnes « autres » semblent avoir encore plus de mal à vivre principalement de la bande dessinée. Mais leur échantillon est trop faible pour qu'on puisse l'affirmer avec certitude : elles sont 27, soit 2,2 % de l'échantillon.

☐ **REVENUS ARTISTIQUES** : de même les chiffres de l'URSSAF montrent des décalages importants entre hommes et femmes, moins de 40 ans et plus de 40 ans.

Revenus artistiques (URSAFF)

SEXE				ÂGE			
Femmes		Hommes		Moins de 40 ans		Plus de 40 ans	
Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian	Revenu moyen	Revenu médian
10 800	5000	23 200	7800	7800	3000	28 300	11 000

Revenus artistiques annuels moyens et médians des artistes-auteurs en fonction de l'âge et du sexe en 2023, Jérémie Vandenbunder, « Les artistes-auteurs en 2023 », *Culture Études*, 2025-6.

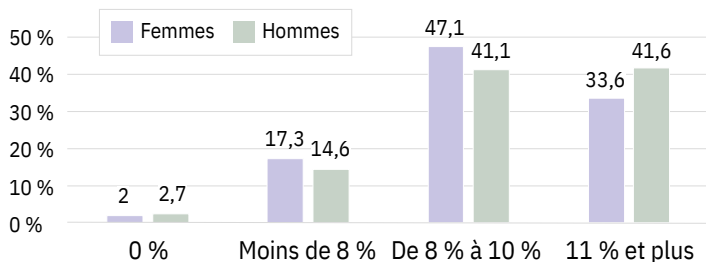
Il s'agit des revenus artistiques uniquement. Dans notre échantillon, nous considérons les revenus globaux.

Mais cette disproportion perdure.

Ainsi, pour 2023, la moyenne des revenus annuels des femmes est de 21 314,10 alors que celle des hommes est de 30 809,35. De même la médiane des revenus annuels est à 16 462,5 pour les femmes alors qu'elle est à 23 000 pour les hommes.

Les femmes ont moins de droits d'auteur et d'avances

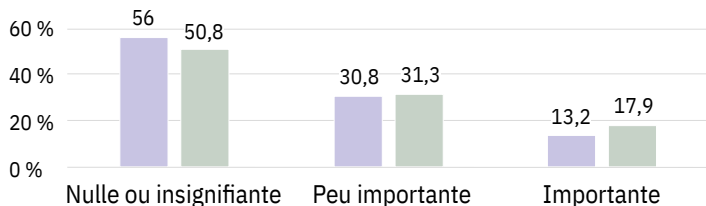
DROITS D'AUTEUR : c'est d'abord au niveau des droits d'auteurs qu'une différence apparaît.



Meilleur taux de droits d'auteur obtenu sur un contrat selon le genre, sous-population des auteurs ayant déjà publié, autres exclus (n = 1018), taux de non-réponse : 13 %.

Les femmes sont plus nombreuses à toucher moins de 8 % et de 8 à 10 % de droits d'auteur, là où les hommes sont clairement les plus nombreux à toucher 11 % et plus.

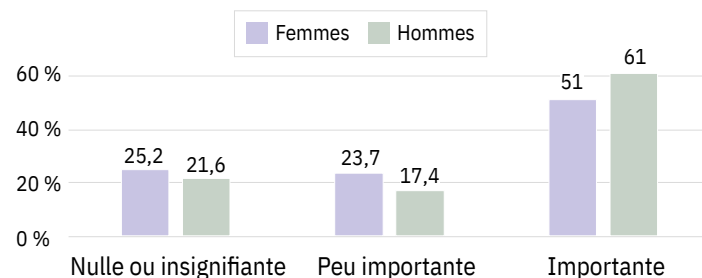
Si l'on considère la part des droits d'auteurs parmi les revenus selon le genre, on trouve un résultat de même type.



Qualification de la part des droits d'auteurs parmi les revenus selon le genre, sous-population des auteurs ayant déjà publié, autres exclus (n = 1018), taux de non-réponse : 5,4 %.

S'il existe peu de différences entre hommes et femmes dont les droits d'auteur sont peu importants parmi la totalité de leurs revenus, les écarts au niveau des portions nulles ou insignifiantes et importantes montrent une différence nette (PEM positif sur le fait d'être un homme et d'avoir des droits d'auteurs représentant une part importante de ses revenus).

AVANCES SUR DROITS : de même, la part des avances sur droits d'auteur des femmes dans leurs revenus globaux est plus faible que celles des hommes.



Qualification de la part des avances sur droits d'auteurs parmi les revenus selon le genre, sous-population des auteurs ayant déjà publié, autres exclus (n = 1018), taux de non-réponse : 1,8 %.

Les femmes ont plus besoin des autres revenus artistiques

Dans la plupart des sources de revenus liées à la BD examinées, on ne trouve pas de différence significative entre hommes et femmes : il en va ainsi de l'autoédition, des expositions, ventes d'originaux et commissions, l'enseignement artistique, la direction de collection et l'édition. Mais certains domaines apparaissent nettement comme ayant des écarts à l'avantage des femmes.

INTERVENTIONS SCOLAIRES : les interventions scolaires sont probablement l'activité qui permet aux femmes de disposer d'une part importante de revenus : c'est presque un quart des autrices signalant que cela représente une part assez importante ou très importante de leur rétribution.

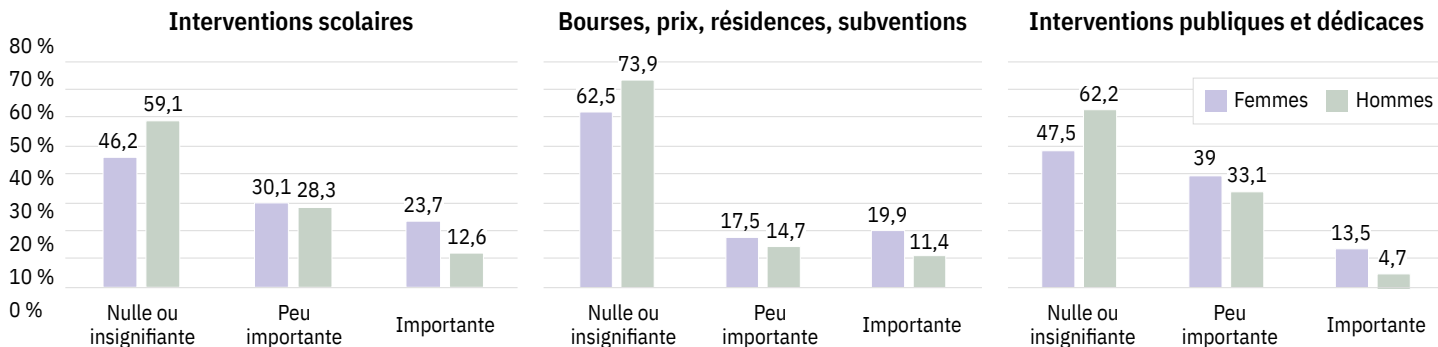
BOURSES, PRIX, RÉSIDENCES, SUBVENTIONS : la part des bourses, prix, résidences et subventions publiques présente aussi un écart entre hommes et femmes. C'est presque un

cinquième des femmes qui déclare que cela représente une part assez importante ou très importante de leurs revenus.

INTERVENTIONS PUBLIQUES ET DÉDICACES : c'est enfin le cas avec les interventions publiques, tables rondes, conférences et séances de dédicaces.

Pour autant, ces résultats peuvent poser question. On a vu que, trop souvent, les dédicaces n'étaient pas payées au tarif légal. D'autre part, peut-on faire assez de tables-rondes, de conférences et autres interventions pour que cela tienne une part si importante dans les revenus ?

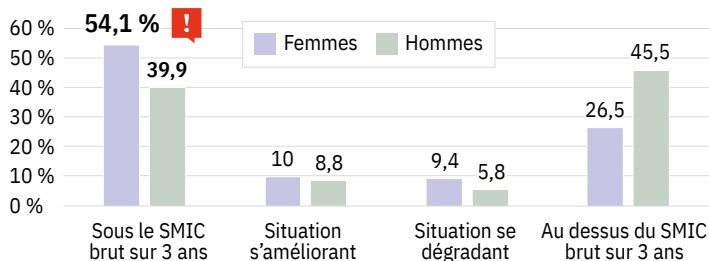
Comme les revenus des femmes sont moins importants que ceux des hommes, on peut penser que c'est là une explication possible : leurs revenus étant moins conséquents, mêmes les plus petites parts gagnent en importance.



Qualification des parts parmi les revenus selon le genre, sous-population des auteurs ayant déjà publié, autres exclus (n = 1018), taux de non-réponse : 3 %.

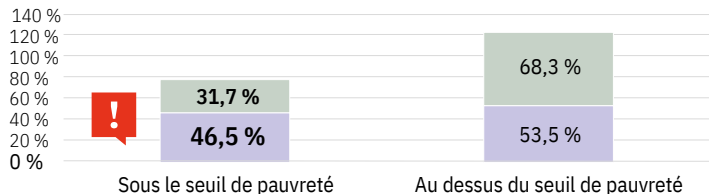
Les femmes gagnent beaucoup moins d'argent

☐ **SOUS LE SMIC** : la proportion de femmes sous le SMIC annuel brut de 2022 à 2024 est bien plus importante que celle des hommes. On notera aussi que 9,4 % des autrices voient leur situation se dégrader (elles étaient au-dessus du seuil de pauvreté et sont passées au-dessous pendant la période concernée), là où ce ne sont que 5,8 % des hommes.



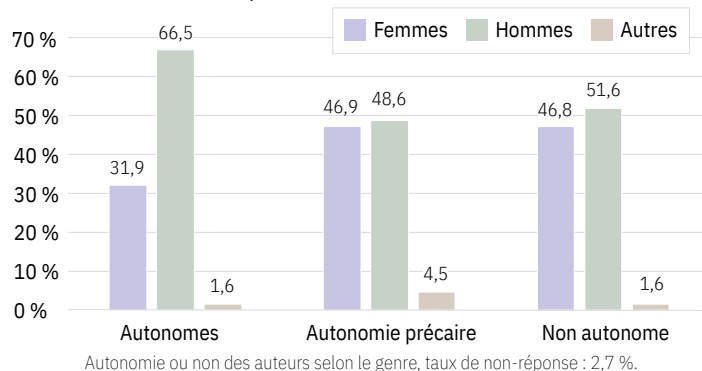
Part des auteurs sous le SMIC annuel brut sur trois ans, sous-population des hommes et des femmes, autres exclus (n = 1164), taux de non-réponse : 2,4 %.

☐ **PAUVRES** : de même, malgré l'important taux de non-réponse, les chiffres sont très clairs lorsqu'on observe le seuil de pauvreté.



Part des auteurs sous le seuil de pauvreté en 2023, sous-population des hommes et des femmes, autres exclus (n = 1164), taux de non-réponse : 19,5 %.

☐ **MOINS AUTONOMES** : on ne s'étonnera donc pas que les femmes et les « autres » recourent davantage aux prestations sociales et à l'aide des proches.



Autonomie ou non des auteurs selon le genre, taux de non-réponse : 2,7 %.

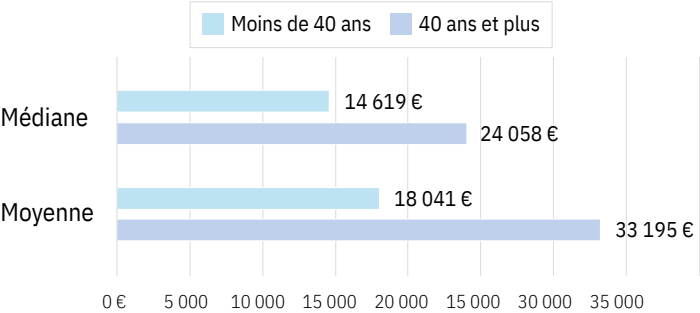
Il existe de plus fortes probabilités de ne pas être autonome ou d'être en autonomie précaire lorsque l'on est une femme (PEM positifs dans les deux cas) et d'être en autonomie précaire lorsque l'on est « autres » (PEM positif).

On notera aussi que ce sont 19,1 % des femmes qui n'ont aucune autre activité que la bande dessinée contre 24,1 % des hommes.

Les femmes sont défavorisées à tout âge

REVENUS SELON L'ÂGE ET LE GENRE

On voit nettement la différence qui s'établit entre plus et moins de 40 ans.



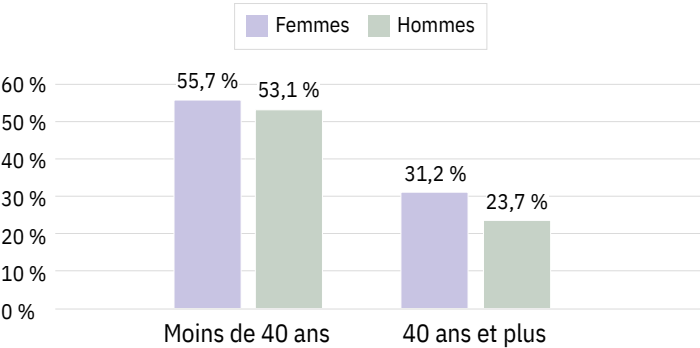
Revenus moyens et médians en 2023 selon l'âge, taux de non-réponse : 18,6 %.

Mais cette différence s'accroît entre hommes et femmes en ce qui concerne le seuil de pauvreté.

		Sous le seuil de pauvreté	Au-dessus du seuil de pauvreté	Total
Moins de 40 ans	Femme	55,7 %	44, %3	100 %
	Homme	53,1 %	46,9 %	100 %
40 ans et plus	Femme	31,2 %	68,8 %	100 %
	Homme	23,7 %	76,3 %	100 %
Total		36,7 %	63,3 %	100 %

D'une part, l'âge partage de manière très significative les auteurs et autrices, les auteurs de plus de 40 ans étant à la fois plus nombreux à se trouver au-dessus du seuil de pauvreté que les moins de 40 ans et que les femmes de plus de 40 ans.

D'autre part, même si la différence entre hommes et femmes de moins de 40 ans n'est pas si importante (55,7 % contre 53,1 %), la probabilité statistique pour une femme d'être sous le seuil de pauvreté est plus forte que pour un homme.



Part des auteurs sous le seuil de pauvreté, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 21,1 %.

Part des moins et plus de quarante ans, femmes et hommes, sous le seuil de pauvreté, $\chi^2=71,2$ ddl=3 $p=0,001$ (très significatif) V de Cramer=0,295, sous-population des auteurs ayant leur résidence fiscale en France (n = 1003), taux de non-réponse : 21,1 %.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

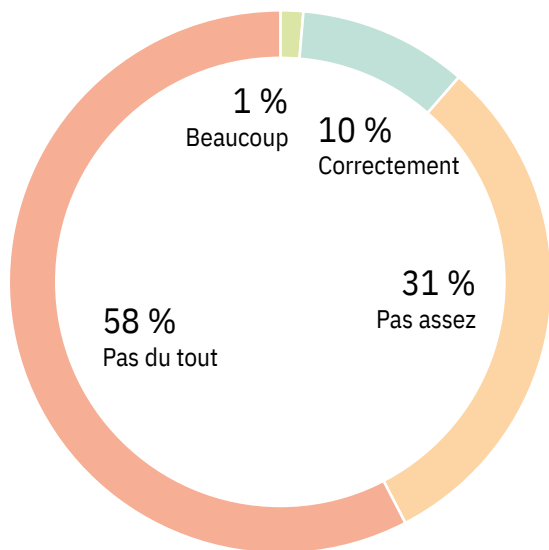
ENTRE PASSION ET MAL-ÊTRE

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Les auteurs se sentent abandonnés par les pouvoirs publics

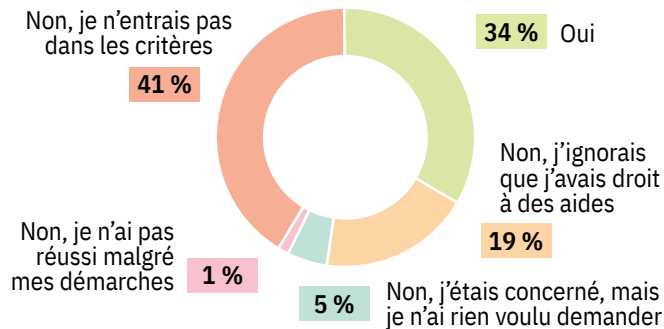
1 DES AUTEURS PEU OU PAS AIDÉS

La majorité des auteurs ne se sent pas aidée par les pouvoirs publics. Ce sont 82,4 % des auteurs qui trouvent n'être pas assez ou pas du tout aidés par les pouvoirs publics.



Sentiment des auteurs sur l'aide des pouvoirs publics, taux de non-réponse : 0,9 %.

LES AIDES COVID-19



Aide ou non pendant le Covid et raison de n'avoir pas eu d'aide, taux de non-réponse : 2,6 %.

La crise du Covid-19 a été subie par les auteurs comme par tout autre professionnel. Un tiers des auteurs ont perçu une aide (33,6 %). Mais la plus grande proportion d'entre eux (41,3 %) n'entrait pas dans les critères.

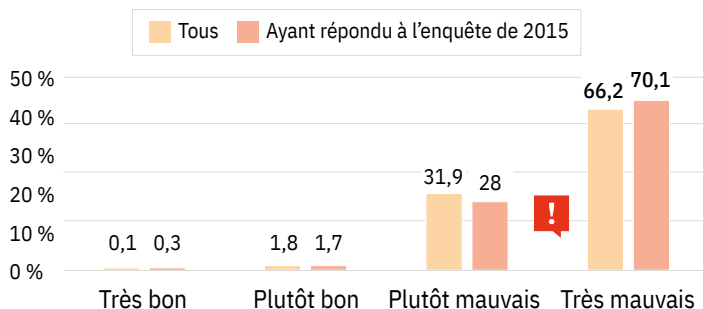
On ne peut que noter, à l'appui de ce que nous avons vu précédemment sur les droits des auteurs, que presque un cinquième d'entre eux ignorait avoir droit à des aides.

Ce sont les postulants qui forment le gros de ceux n'entrant pas dans les critères (64,5 % d'entre eux).

Par contre, ce sont les auteurs précaires qui sont les plus nombreux à avoir touché des aides (44,4 % d'entre eux et 45,3 % de ceux ayant reçu des aides).

Des auteurs critiques sur l'action gouvernementale

10 ANS DE PERDUS : la précédente enquête des EGBD de 2015 avait mis l'accent sur l'importante proportion d'auteurs vivant sous le seuil de pauvreté. Nos résultats ne présentent pas de véritable régression de ce problème. Quel sentiment ont les auteurs sur l'action publique suite à l'enquête de 2015 ?

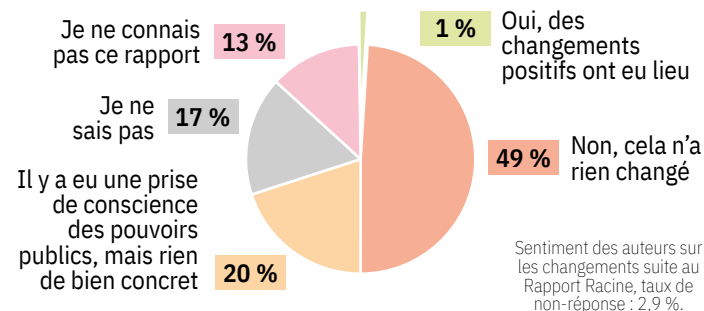


Avis des auteurs sur l'action du gouvernement français en population totale et pour la sous-population ayant répondu à l'enquête de 2015, taux de non-réponse : 12 % sur l'effectif total, 3,5 % sur la sous-population des auteurs ayant répondu à la première enquête.

Les résultats sont assez clairs. On note cependant qu'il n'y pas de différence notable entre les proportions, ce qui signifie que, même s'ils n'avaient pas été sensibilisés par l'enquête précédente, les auteurs ont globalement une mauvaise opinion de l'action du gouvernement.

On doit ajouter à cela une indication qualitative : quelques auteurs ont écrit aux EGBD après avoir répondu à l'enquête pour demander pourquoi nous nous entêtons à faire ce genre de questionnaire, puisqu'ils n'avaient aucun effet.

LE RAPPORT RACINE : de même, on a demandé aux auteurs si le rapport Bruno Racine, riche en recommandations en faveur des artistes-auteurs, avait provoqué des changements.

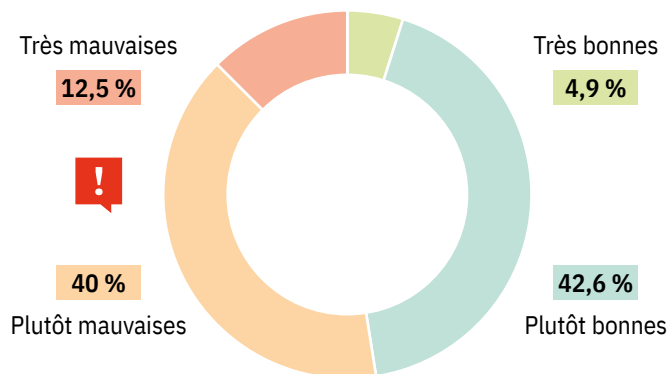


MÉCONNAISSANCE : 30 % des auteurs ne connaissent pas le rapport ou ne savent pas, ce qui marque, une fois de plus, le fait qu'une partie de leur population a du mal à se tenir au courant ou à avoir une opinion tranchée. Ce sont pour la majorité des auteurs de 21 à 40 ans : ils représentent 70,3 % de ceux qui ne connaissent pas le rapport Racine et 53,8 % qui ne savent pas quel effet il a eu. Ce sont, pour la plus grande partie d'entre eux, des postulants (26 % de ceux qui ne connaissent pas le rapport et 16,6 % de ceux qui ne savent pas) et des débutants (55 % et 51,4 %), les deux réunis formant 81 % de ceux qui ne connaissent pas le rapport Racine et 68 % de ceux qui ne savent pas. Comme nous savons que la majorité des postulants et des débutants sont passés par des écoles, cela pose la question de ce qu'ils ont bien pu apprendre en termes de défense de leurs droits.

Un rapport très ambigu avec l'édition

! TROP D'AUTEURS SE PLAIGNENT DE L'ÉDITION

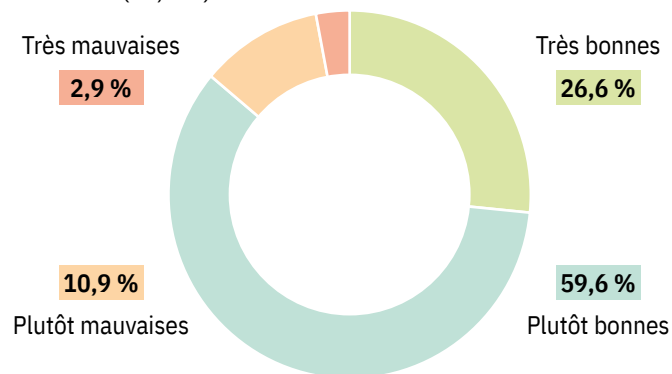
Les auteurs se sentent majoritairement mal traités par le secteur de l'édition (52,5 %).



Sentiment sur la manière dont les auteurs sont traités dans le secteur de l'édition, taux de non-réponse : 7,5 %.

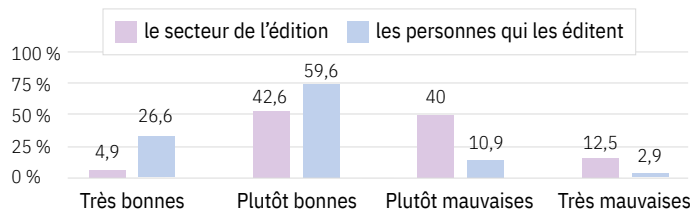
MAIS PAS DES PERSONNES QUI LES ÉDITENT

En ce qui concerne leurs relations avec les responsables éditoriaux, au contraire, les relations sont très ou plutôt bonnes pour la majorité d'entre eux (86,2 %).



Qualification des relations entre les auteurs et les personnes qui les éditent, taux de non-réponse : 9,5 %.

À la fois, les auteurs se trouvent mal traités par le secteur éditorial et s'entendent plutôt bien avec leurs responsables éditoriaux, dans des proportions qui peuvent surprendre.



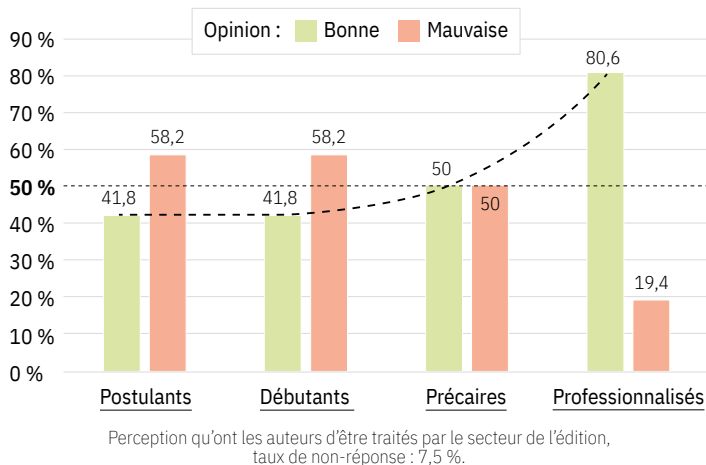
Si seulement 4,9 % disent être très bien traités par le secteur de l'édition, c'est plus du quart d'entre elles qui disent avoir de très bonnes relations avec leurs responsables éditoriaux (26,6 %).

Comparaison entre le sentiment des auteurs sur le secteur de l'édition et la qualité des relations avec leurs responsables éditoriaux, taux de non-réponse : respectivement 7,5 % et 9,5 %.

Les débutants ont une mauvaise opinion de l'édition

LE JUGEMENT EST LIÉ AU STATUT OBJECTIF

Si l'on compare le statut objectif des auteurs à ces résultats, on peut percevoir plusieurs phénomènes.



C'est parmi les auteurs professionnalisés, ceux qui ont trouvé leur place dans l'édition, que l'on trouve le plus fort taux de personnes pensant être bien traitées par le secteur de l'édition.

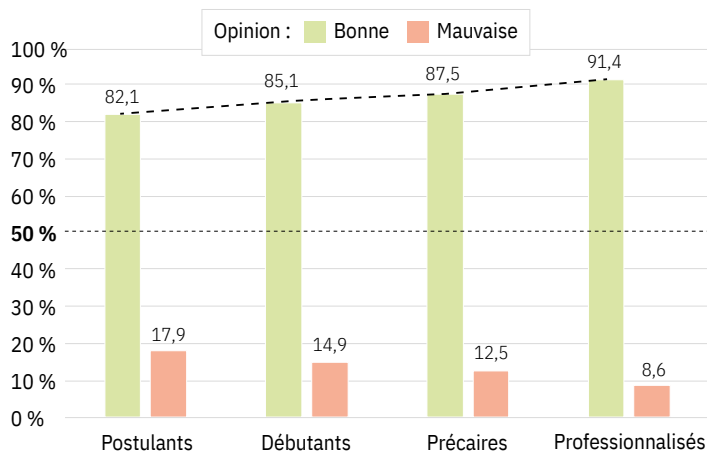
C'est parmi les débutants et les postulants que l'opinion est la plus mauvaise.

Plus encore, il existe une attraction statistique entre le fait d'être professionnalisé et de se sentir bien traité par l'édition, ainsi

qu'entre le fait d'être débutant et de se sentir mal traité (PEM positifs dans les deux cas).

DES RESPONSABLES ÉDITORIAUX APPRÉCIÉS

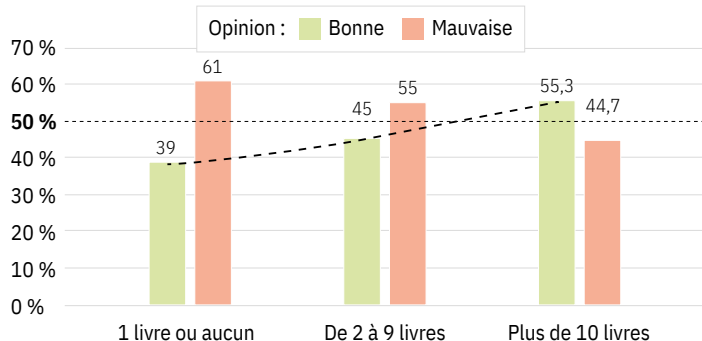
Les relations qu'entretiennent les auteurs avec leurs responsables éditoriaux ne sont pas affectées de la même manière par le statut objectif des auteurs. Aucune attraction statistique n'apparaît et s'il y a bien une diminution des mauvaises opinions envers les responsables éditoriaux en ce qui concerne les professionnalisés, il y a peu de différences entre les autres statuts.



Plus on est édité, plus on apprécie l'édition

IMPACT DU NOMBRE DE LIVRES DÉJÀ PUBLIÉS

Il existe une attraction assez nette entre le fait de publier 10 livres et plus et le fait de se sentir bien traité par le secteur de l'édition.



Sentiment des auteurs sur la manière dont ils sont traités dans le secteur de l'édition selon le nombre de livres publiés, taux de non-réponse : 10,6 %.

On peut donc penser qu'il s'agit de la variable la plus conséquente, dans la mesure où l'on voit que les bonnes relations avec un responsable éditorial varient selon le nombre de livres publiés.

Relations avec les responsables éditoriaux	Bonnes	Mauvaises	Total
Aucun livre	83,5	16,5	100,0
De 1 à 9 livres	84,4	15,6	100,0
10 livres et plus	88,9	11,1	100,0
Total	86,1	13,9	100,0

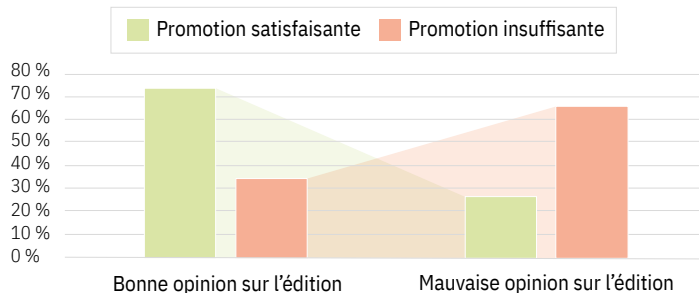
Qualité des relations avec leurs responsables éditoriaux selon le nombre de livres publiés, $\chi^2=4,61$ ddl=2 $p=0,097$ (Assez significatif) V de Cramer=0,066, taux de non-réponse : 10,7 %.

Sans oublier que plus de 86 % des auteurs ont de bonnes relations avec ceux qui les éditent, on peut penser :

- que, d'une part, certains responsables éditoriaux sont plus rapides ou moins attentifs avec les auteurs postulants ou débutants et que c'est ce qui crée cette différence
- et que, d'autre part, les plus jeunes auteurs sont plus sensibles à l'attention qu'on leur porte, voire auraient plus besoin d'assistance au début et n'en trouveraient pas assez.

C'est probablement ce mouvement de plus ou moins grande attention qui fait que l'on s'entend toujours assez bien avec celui qui publie, alors même que les ventes des ouvrages et le suivi éditorial interviendraient davantage dans le jugement que l'on porte sur le secteur de l'édition.

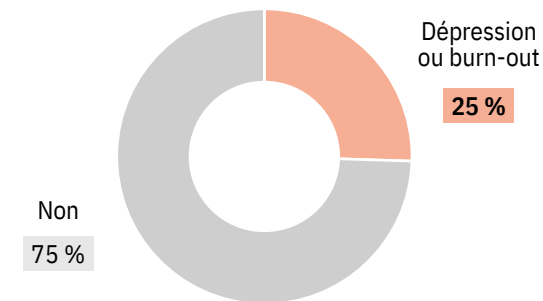
OPINIONS SUR LA PROMOTION ET L'ÉDITION



Sentiment des auteurs sur la manière dont ils sont traités dans le secteur de l'édition selon le jugement sur la promotion de leurs livres, sous-population des auteurs ayant déjà publié un livre (n = 1033), taux de non-réponse : 9,2 %.

Une profession propice à la dépression et au burn-out

! SANTÉ MENTALE : un quart des auteurs a déjà souffert de burn-out ou de dépression avec traitement ou arrêt médical associé.

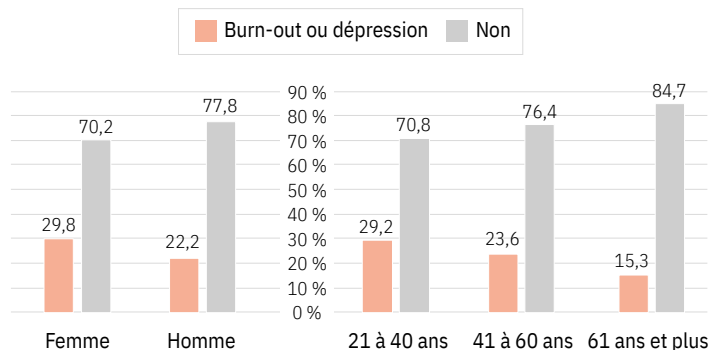


Proportion d'auteurs ayant déjà souffert de burn-out ou de dépression avec traitement ou arrêt médical associé, taux de non-réponse : 2 %.

La santé mentale a été déclarée « grande cause nationale » par le gouvernement en 2025. Ce sont 30 % des actifs français qui ont déjà été en burn-out modéré ou sévère au moins une fois au cours de leur carrière²³.

SELON LE GENRE ET L'ÂGE : non seulement les moins de 40 ans sont plus affectés par le burn-out et la dépression, mais il existe une attraction statistique positive entre le fait d'avoir plus de 60 ans et de ne pas souffrir de burn-out ou de dépression.

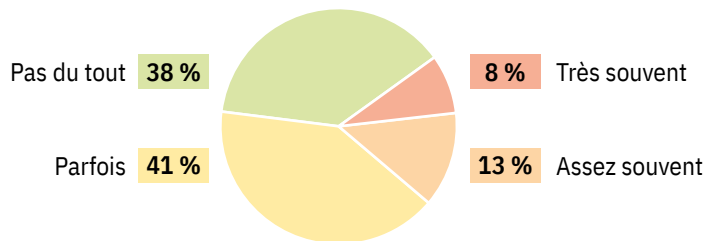
Les femmes sont aussi plus affectées par le burn-out et la dépression que les hommes. On notera que les « autres », peu nombreux, sont encore plus touchés (13 sur 27).



Burn-out et dépression selon le genre, sous-population : hommes et femmes, autres exclus (n = 1164), taux de non-réponse : 2 %.

Burn-out ou dépression selon l'âge, sous population des 21 ans et plus (n = 1193), taux de non-réponse 2 %.

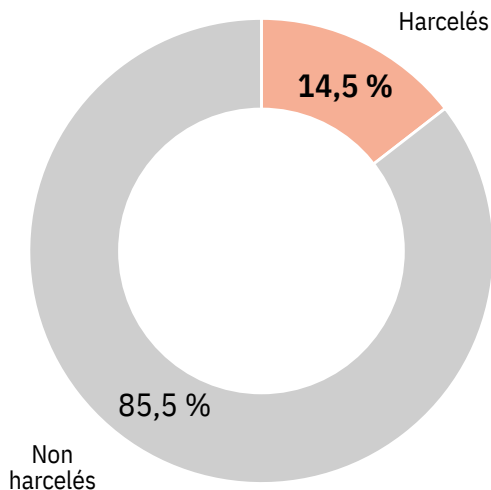
SOLITUDE AU TRAVAIL : un peu plus d'un auteur sur cinq souffre souvent de solitude au travail.



Auteurs souffrant de la solitude au travail, taux de non-réponse : 1,8 %.

Trop de harcèlement moral

! UN TAUX DE HARCELEMENT AU TRAVAIL TRÈS HAUT

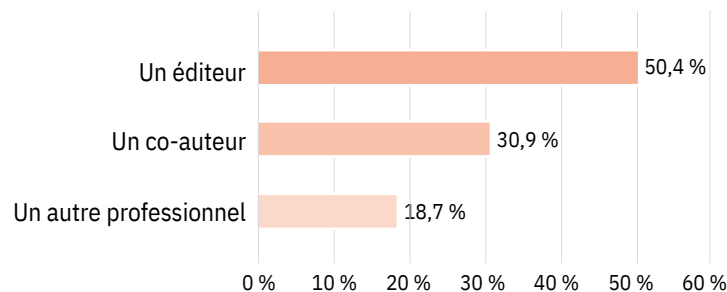


Proportion d'auteurs harcelés, Taux de non-réponse : 2,3 %.

Le harcèlement moral au travail est devenu un phénomène reconnu, dont l'importance en Europe et dans le monde est incontestable. Les études citent un pourcentage de personnes harcelées allant de 10 à 15 %²⁴.

QUI SONT LES HARCELEURS ?

Sur la question des harceleurs, nous avons parfois plusieurs réponses par victimes, puisqu'on trouve 230 réponses pour 169 répondants.



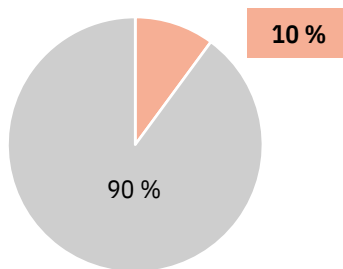
Acteurs du harcèlement, question à réponses multiples, interrogés : 170, répondants : 169, réponses : 230, sous-population des auteurs ayant subi du harcèlement (n = 170), taux de non-réponse : 0,5 %, pourcentages calculés sur la base des réponses.

DÉFINITION DU HARCELEMENT MORAL

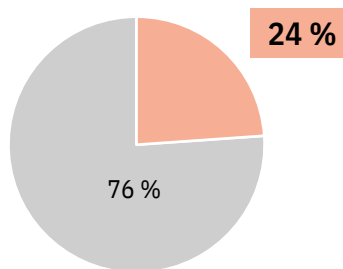
De manière à éviter des déclarations trop subjectives, une définition avait été portée sur le questionnaire : « Le harcèlement moral désigne la répétition d'agissements, propos ou comportements qui ont pour objet ou pour effet d'entraîner une dégradation des conditions de travail du travailleur. Ces actions doivent être susceptibles de porter atteinte aux droits et à la dignité du travailleur, d'altérer sa santé physique ou mentale ou encore de compromettre son avenir professionnel ».

Trop de violences sexistes ou sexuelles

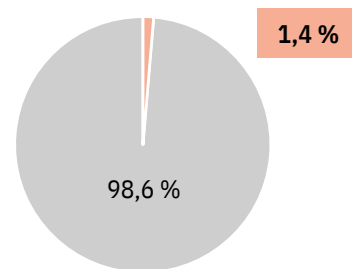
! ATTEINTES SEXISTES OU SEXUELLES



Ensemble des auteurs

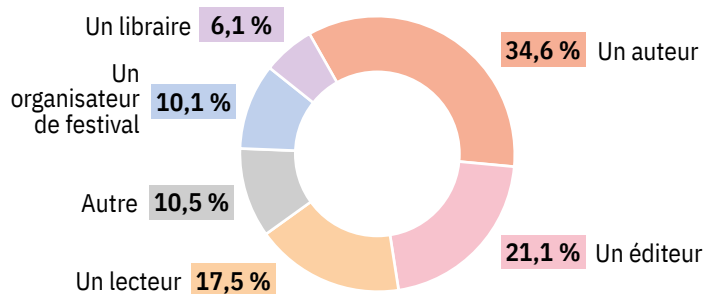


! Femmes



Hommes

QUI SONT LES AGRESSEURS ? Dans un tiers des cas (34,6 %), c'est un autre auteur qui est l'acteur de l'atteinte, dans un cinquième des cas, c'est un éditeur (21,1 %).



Auteurs des atteintes sexistes ou sexuelles, question à réponses multiples, sous-population des personnes ayant subi des atteintes sexistes ou sexuelles (n = 118), taux de non-réponse : 0,8 %, pourcentages calculés sur la base des réponses.

QUI SONT LES VICTIMES ? Il existe des probabilités beaucoup plus importantes de subir des atteintes sexistes ou sexuelles lorsqu'on est une femme que lorsque l'on est un homme.

Atteintes selon le genre	Oui	Non	Total
Femme	23,9	76,1	100,0
Homme	1,4	98,6	100,0
Total	9,7	90,3	100,0

Atteintes sexistes et sexuelles selon le genre, $\chi^2=150,9$ ddl=1 $p=0,001$ (très significatif)
V de Cramer=0,363, sous-population des hommes et femmes, autres exclus (n = 1164),
taux de non-réponse : 2,3 %.

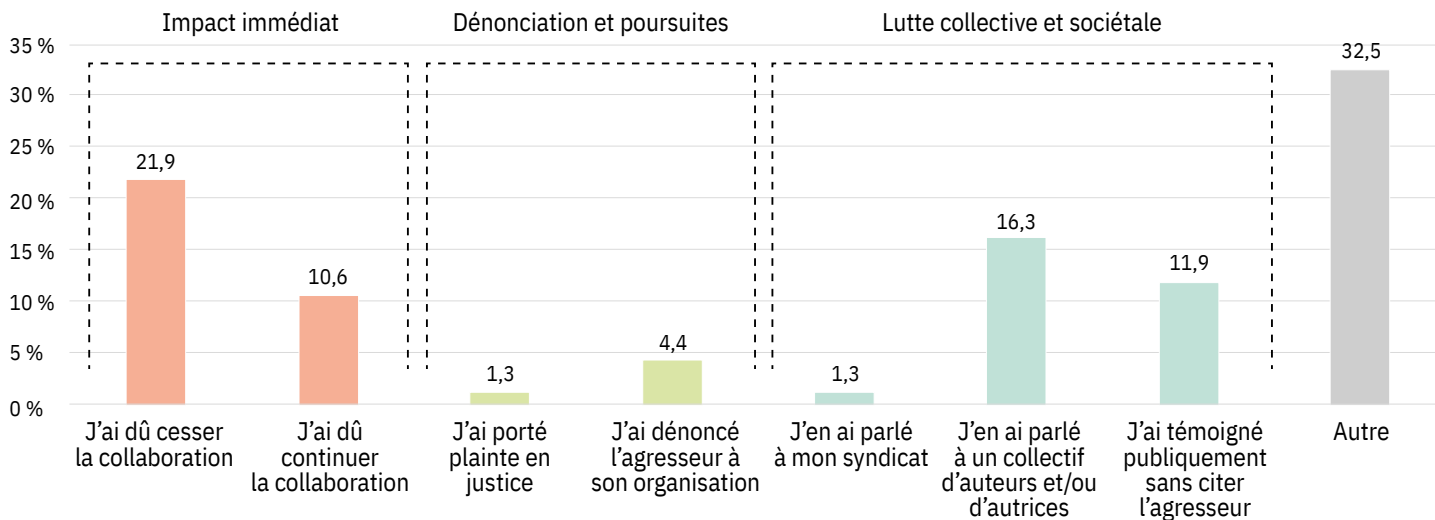
Ces résultats se doublent d'un effet d'âge assez évident : ce sont 56 femmes de 21 à 40 ans qui ont subi une atteinte sexiste ou sexuelle (21,7 % des femmes de cette classe d'âge) contre 3 hommes (1,4 % de leur classe d'âge) et 6 personnes « autres » (23 % de leur classe d'âge, mais l'échantillon est faible).

Combattre les violences sexistes ou sexuelles

❗ DES ATTEINTES SEXISTES OU SEXUELLES QUI RESTENT BIEN TROP IMPUNIES

Le graphique montre la diversité des réponses possibles et marque aussi la relative faiblesse des poursuites officielles.

Non seulement, on ne trouve que 1,3 % des personnes ayant porté plainte (soit 2 personnes), mais on voit même que 10,6 % ont dû continuer à travailler avec l'agresseur.



Actions suite aux agressions sexistes ou sexuelles, question à réponses multiples, interrogés : 118 , répondants : 117, réponses : 228, sous-population des personnes ayant subi des atteintes sexistes ou sexuelles, (n = 118), taux de non-réponse : 0,8 %, pourcentages calculés sur la base des réponses.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

QUEL AVENIR ?

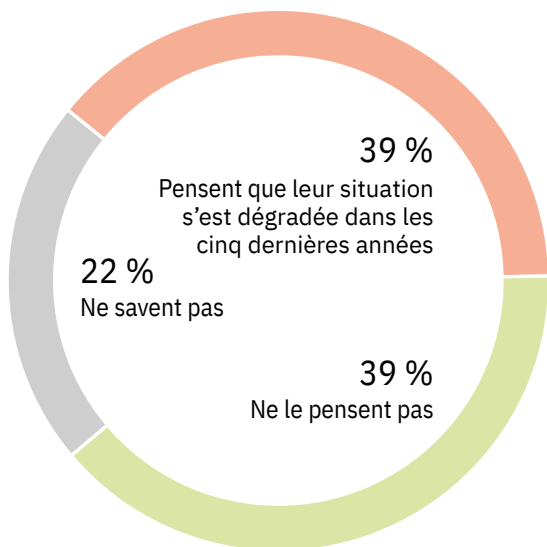
LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

QUEL AVENIR ?

Les auteurs ont peur de l'avenir

□ LA SITUATION S'EST-ELLE DÉGRADÉE ?

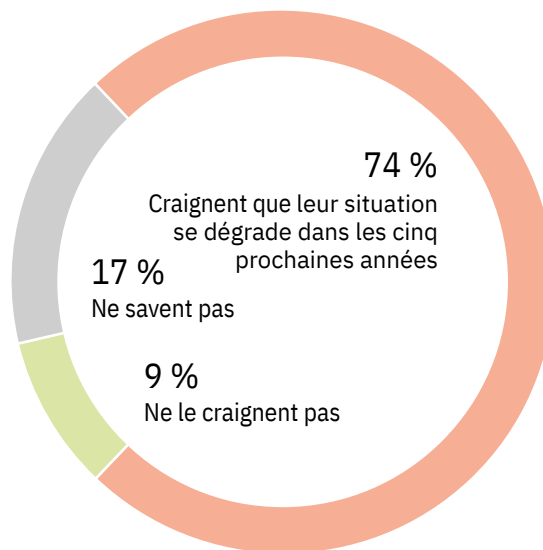
Il existe peu de différences entre ceux qui pensent que leur situation s'est dégradée dans les cinq dernières années et ceux qui ne le pensent pas. Ceux qui ne savent pas représentent un peu plus du cinquième (22 %) de l'échantillon.



Impression de dégradation de la situation sur les cinq dernières années,
taux de non-réponse 1,2 %.

■ LA SITUATION VA-T-ELLE SE DÉGRADER ?

Par contre, c'est presque les trois quarts d'entre eux qui craignent dans la voir se dégrader dans un avenir proche (74,2 %).



Crainte de voir sa situation se dégrader dans les cinq prochaines années,
taux de non-réponse : 0,6 %.

QUEL AVENIR ?

Une dégradation liée à sa propre situation

La perception de la dégradation de leur situation et de l'avenir varie selon la situation professionnelle.

Impression de dégradation de leur situation les cinq dernières années	<u>Postulants</u>	<u>Débutants</u>	<u>Précaires</u>	<u>Professionalisés</u>	Total
Pensent que leur situation s'est dégradée	31,6	36,0	46,1	31,2	38,6
Ne le pensent pas	35,1	39,5	36,8	61,3	40,0
Ne savent pas	33,3	24,4	17,1	7,5	21,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Pensent que leur situation s'est dégradée ou non les cinq dernières années selon le statut objectif, $\chi^2=42,7$ ddl=6 $p=0,001$ (très significatif) V de Cramer=0,139, taux de non-réponse : 7,8 %

Ainsi, ce sont les auteurs professionalisés qui ont le moins l'impression que leur situation s'est dégradée ces cinq dernières années (61,3 % d'entre eux), là où ce sont les précaires qui sont les plus nombreux à avoir l'impression inverse (46,1 % d'entre eux). Les postulants et les débutants sont, par contre, avant tout indécis (respectivement 33,3 % et 24,4 %).

Crainte de dégradation de leur situation dans les cinq prochaines années	<u>Postulants</u>	<u>Débutants</u>	<u>Précaires</u>	<u>Professionalisés</u>	Total
Craignent que leur situation se dégrade	10,9	46,1	35,9	7,1	100,0
Ne le craignent pas	7,1	45,5	30,3	17,2	100,0
Ne savent pas	10,9	49,5	29,9	9,8	100,0
Total	10,6	46,6	34,4	8,4	100,0

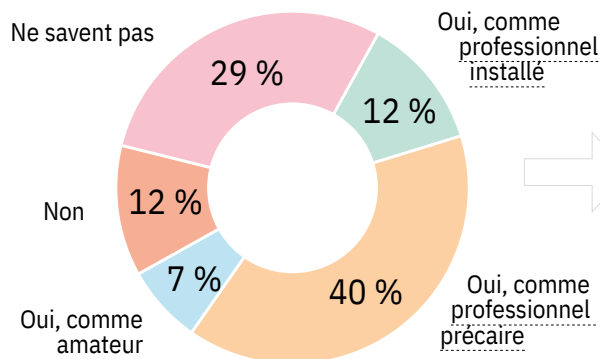
Craignent que leur situation se dégrade ou non les cinq prochaines années selon le statut objectif, $\chi^2=15,0$ ddl=6 $p=0,02$ (Significatif) V de Cramer=0,082, taux de non-réponse : 7,8 %

On retrouve la même logique au niveau des craintes de voir sa situation se dégrader : il existe une attraction nette entre le fait d'être professionalisé et de ne pas le craindre. On trouve une même attraction entre le fait d'être précaire et de le craindre.

QUEL AVENIR ?

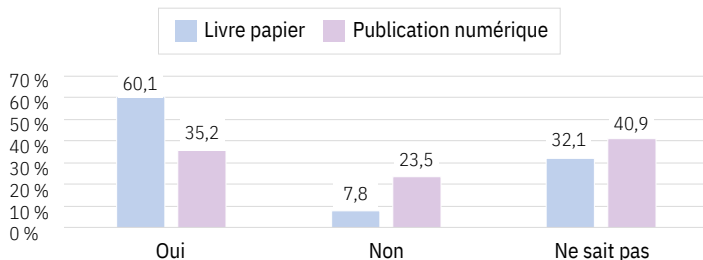
Les auteurs sont plutôt pessimistes sur leur carrière

UNE CARRIÈRE À VIE ?



Auteurs pensant pouvoir faire de la bande dessinée toute leur vie, taux de non-réponse : 0,3 %.

QUEL FORMAT D'AVENIR ?



Auteurs pensant que la BD a un avenir en tant que livre-papier et en tant que livre numérique, taux de non-réponse, respectivement 0,5 et 0,3 %.

	Oui, comme pro. installé	Oui, comme pro. précaire	Oui, comme amateur	Non	Ne savent pas
pro. installé	27,3 %	21,6 %	1,6 %	11,1 %	38,4 %
pro. précaire	4,9 %	50,0 %	4,4 %	13,1 %	27,6 %
pro. débutant	7,4 %	52,2 %	8,4 %	9,9 %	22,2 %
amateur	3,0 %	13,6 %	57,6 %	15,2 %	10,6 %
Tous	12,2 %	39,5 %	7,2 %	12,0 %	29,1 %

Opinion des auteurs sur la poursuite de leur carrière selon le statut qu'ils s'accordent, $\chi^2=418,3$ ddl=12 $p=0,001$ (Val. théoriques $< 5 = 1$) V de Cramer=0,343, taux de non-réponse : 0,8 %.

En comparant ce résultat aux statuts que s'accordent les auteurs (et non au statut objectif), on voit que s'il existe bien une forte attraction statistique entre le fait d'être professionnel installé et de penser pouvoir faire de la bande dessinée toute sa vie, il en existe aussi une entre la même sous-population et le fait de ne pas le penser.

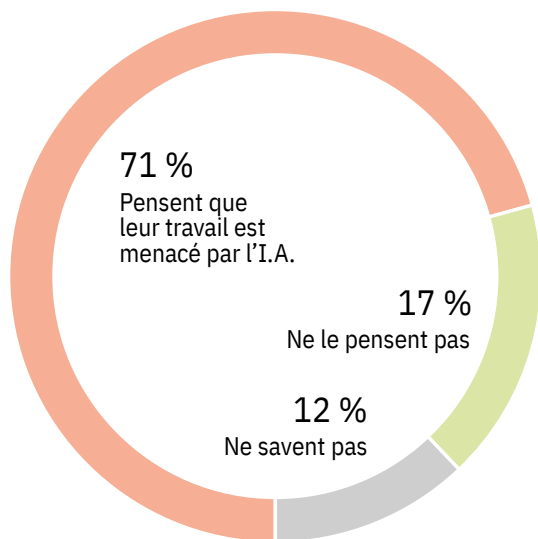
- 21,6 % des professionnels installés pensent devenir précaires et 38,4 % d'entre eux ne savent pas ce qu'ils deviendront ;
- 52,2 % des débutants pensent devenir des professionnels précaires et 22,2 % ne savent pas ;
- Ce ne sont que 7,4 % des professionnels débutants qui pensent pouvoir devenir des professionnels installés ;
- ce ne sont que 7,4 % des professionnels précaires qui pensent pouvoir devenir des professionnels installés ;
- la majorité (57,6 %) de ceux qui se voient comme des amateurs pensent pouvoir poursuivre en amateurs.

QUEL AVENIR ?

L'intelligence artificielle fait peur

L'EMPLOI DES AUTEURS MENACÉ

Presque les trois-quarts (70,7 %) des auteurs pensent que les I.A. génératrices de contenu représentent un risque important pour eux.



Auteurs pensant ou non que leur travail sera menacé par les I.A. de génération de contenu, taux de non-réponse : 0,3 %.

PRINCIPALE MENACE DE DÉGRADATION

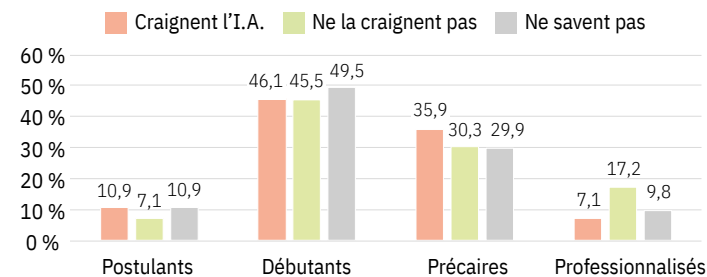
L'I.A. est la principale raison pour laquelle les auteurs craignent une dégradation de leur situation dans l'avenir.

	Crainte de dégradation dans les 5 prochaines années			Total
	Crainte	Pas de crainte	Ne savent pas	
Crainte de l'IA	76,6	48,6	56,1	70,6
Ne la craignent pas	13,6	34,9	22,7	17,2
Ne savent pas	9,5	16,5	21,2	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Crainte de l'IA selon la crainte de dégradation de sa situation dans les cinq prochaines années, $\text{Khi}^2=67,1$ ddl=4 $p=0,001$ (très significatif) V de Cramer=0,168, taux de non-réponse : 0,6 %.

SELON LE STATUT DE L'AUTEUR

La crainte de l'I.A. est importante dans toutes les catégories, mais moins chez les postulants et les professionnalisés.



Statut objectif des auteurs selon la crainte de l'I.A., $\text{Khi}^2=15,0$ ddl=6 $p=0,02$ (Significatif) V de Cramer=0,082, taux de non-réponse : 7,6 %.

ENQUÊTE AUTEURS 2025

ANNEXES

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE

Échantillon et méthodologie

DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La passation des questionnaires a été faite du 9 septembre au 26 octobre 2025, en ligne, sur le logiciel Modalisa.

Les auteurs ont été prévenus par des mails et des annonces sur différents réseaux sociaux.

1197 réponses exploitables ont été traitées (sur 1198 au total).

L'ensemble des données recueillies est anonyme et confidentiel.

TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

Fin 2025, l'URSSAF et le Ministère de la Culture ont publié une analyse des chiffres d'inscription à l'URSSAF des artistes-auteurs en 2023. L'URSSAF comptabilise 3390 auteurs de bande dessinée (dessinateurs, scénaristes, coloristes).

Nous disposons dans l'échantillon de 1003 personnes ayant fait leur déclaration fiscale en France, soit 29 % d'artistes-auteurs de bande dessinée français par rapport à la population recensée par l'URSSAF, ce qui est très significatif.

S'ajoute à cet échantillon un nombre de 194 auteurs étrangers ne faisant pas leur déclaration en France, mais y publiant, qui permet d'augmenter le niveau de généralisation.

Cependant, ce qui est pris en compte dans les calculs de l'URSSAF

est l'activité principale déclarée. Or, de nombreux artistes travaillent dans plusieurs domaines, ce que montrent les travaux les plus récents en sociologie des arts²⁵.

On peut donc penser que les chiffres de l'URSSAF sont quelque peu sous-évalués, pour peu que des auteurs ayant davantage de revenus dans l'illustration (9270 recensés par l'URSSAF), le dessin hors BD (3390 recensés par l'URSSAF), la traduction (74 auteurs de l'échantillon font de la traduction et 2150 sont recensés par l'URSSAF), etc. se soient déclarés ailleurs qu'en bande dessinée, tout en en faisant quand même.

Il semble plus sérieux d'estimer la population des artistes et auteurs de bande dessinée à 4000 environ, ce qui ferait que notre échantillon correspondrait à 25 % de la population.

Notes

- 1 Vanderbunder, J., Les artistes auteurs en 2023, *Culture Études*, 2025-6, Ministère de la Culture et URSSAF et *Stat'ur bilan*, 412, DEPS et URSSAF, décembre 2025.
 - 2 Patureau, F. & Sinagaglia, J., *Artistes Plasticiens, de l'école au marché*, ministère de la Culture, DEPS, 2020.
 - 3 Bourdieu, P., *La domination masculine*, Paris, Seuil, 1998.
 - 4 Cacouault-Bitaud, M., « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, Genre et Sociétés*, 5, 93-115, 2000.
 - 5 France, *Portrait social 2025*, fiches thématiques, Niveau de diplôme de la population, INSEE références, Paris, 2025, p. 32.
 - 6 France, *Portrait social 2025*, ibidem.
 - 7 Mordelet, C., *AEF Info*, Dépêche n° 743732, « À la rentrée 2024, les effectifs étudiants ont dépassé, pour la première fois, la barre symbolique des 3 millions (Sies) », janvier 2026.
 - 8 Les cellules en vert marquent l'importance du pourcentage d'écart maximum (PEM). Pour une case d'un tableau de tri croisé, le PEM permet d'estimer la force de l'attraction entre les deux variables concernées : plus la valeur du PEM est proche de 100 %, plus l'attraction entre variables est forte. Ici, plus la couleur est foncée, plus la relation est forte.
 - 9 Cf. <https://sofia-bd-dedicates.org/>.
 - 10 Cf. <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/arts-plastiques/actualites/La-remuneration-du-droit-de-presentation-publique>.
 - 11 Cf. https://saif.fr/site/assets/files/1022/tarifs_saif.pdf.
 - 12 Cf. <https://www.adagp.fr/fr/jutilise-ou-vends-une-oeuvre/ma-boite-outils/tarifs>.
 - 13 Cf. <https://www.artistes-auteurs.fr/>.
 - 14 Cf. <https://www.bande-organisee.org/>.
 - 15 Cf. <https://www.conseilpermanentdesecrivains.org/>.
 - 16 Cf. <https://ligue.auteurs.pro/2023/02/24/retraites-complementaires-quand-lircec-envoie-les-huissiers-pour-le-bien-des-artistes-auteurs-et-autrices/>.
 - 17 DREES, *La complémentaire santé : acteurs, bénéficiaires, garanties - édition 2019*, 3 avril 2019, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-documents-de-reference/panoramas-de-la-drees/la-complementaire-sante-acteurs>.
 - 18 Pour rappel, le pourcentage d'écart maximal (PEM) représente l'attraction entre deux variables. Plus les cellules vertes sont foncées, plus l'attraction est forte entre elles.
 - 19 Ratier, G., « L'évolution de la production des livres de bande dessinée de 2000 à 2022 », in *Formes et modèles économiques de la bande dessinée*, S. Aquatias et I. de La Ville (dir.), à paraître, 2027.
 - 20 Aquatias, S., *On ne vit pas de la BD*, Éditions universitaires de Liège, Liège, 2023.
 - 21 Cf. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c2045>.
 - 22 Rieg, C., Rousset A., « Niveau de vie et pauvreté en 2023, taux de pauvreté et inégalités s'accroissent fortement », *Insee Première*, n° 2063, juillet 2025.
 - 23 13e baromètre, *État de santé psychologique des salariés français*, 2024, Empreinte Humaine, Opinion Way, 2024. Il existe des résultats plus récents, mais nous avons préféré citer les chiffres les plus comparables à notre enquête.
 - 24 Branch, S., Ramsay, S., & Barker, M., « Workplace Bullying, Mobbing and General Harassment: A Review », *International Journal of Management Reviews*, vol. 15, no 3, juillet 2013, p. 280-299.
 - 25 Bureau, M-C., Perrenoud, M. & Shapiro R. (dir.), *L'artiste pluriel : démultiplier ses activités pour vivre de son art*, Presses Universitaires du Septentrion, 2009.
- Rahou, J., Roharik, I., *Les danseurs, un métier d'engagement*, Paris, La Documentation française, 2006.
- Patureau, F., Sinagaglia, J., *Artistes Plasticiens, de l'école au marché*, ministère de la Culture, DEPS, 2020.
- Lahire, B., *La Condition littéraire, la double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, 2006.

LES ÉTATS
GÉNÉRAUX
DE LA BANDE
DESSINÉE